



NOTE DE CONJONCTURE

Octobre 2020

© Insee 2020

Une économie diminuée

Sommaire

Présentation	4
Activité économique	6
▶ Durant l'été 2020, les dépenses touristiques en France des résidents ont retrouvé leur niveau de l'an passé	12
▶ Les secteurs les plus durablement affectés par la crise sanitaire représenteraient environ 9 % de la valeur ajoutée	21
Échanges extérieurs	24
▶ Au premier semestre 2020, les exportations de biens se sont fortement contractées dans les principales économies européennes, sous l'effet notamment des machines et matériels de transport.....	27
Emploi et chômage	32
Prix à la consommation.....	34
Revenus des ménages.....	37
▶ Les salaires à l'épreuve de la crise sanitaire	39
Consommation des ménages	41
▶ Les salariés de plus en plus tournés vers l'épargne depuis la fin du confinement ?	44
▶ Revenus, dépenses et épargne des ménages au cours du premier semestre 2020.....	46
Développements internationaux	47

Une économie diminuée

L'épidémie de covid-19 s'inscrit dans la durée

Sur le plan épidémiologique, le scénario d'une épidémie ponctuelle, qui aurait disparu à la faveur de l'été, semble écarté. Après une accalmie, la circulation du virus rebondit, en France comme dans beaucoup de pays. A côté des « gestes barrières », les mesures d'endiguement plus restrictives et qui affectent plus directement l'activité économique (fermetures de bars, de restaurants, de salles de sport, etc.) sont, à ce stade, davantage ciblées territorialement et sectoriellement qu'au printemps. Le transport aérien de voyageurs reste quant à lui très affecté, comme depuis le début de la crise sanitaire.

Les enquêtes de conjoncture sont teintées d'inquiétude, en particulier dans les services

En septembre, la poursuite de l'amélioration du climat des affaires en France tient surtout, dans la plupart des secteurs, à l'amélioration du jugement sur la production passée, tandis que les perspectives d'activité pour les trois prochains mois sont en retrait, selon les chefs d'entreprise interrogés dans les enquêtes de conjoncture. En particulier, dans les services, le solde d'opinion relatif à l'activité future n'a pas encore retrouvé sa moyenne de longue période, alors que c'est le cas dans l'industrie.

La confiance des ménages n'a quant à elle pas rebondi depuis avril dernier. L'indicateur qui la synthétise reste tout de même plus élevé que pendant la grande récession de 2008-2009, mais les inquiétudes relatives au chômage atteignent des niveaux comparables. De plus en plus de ménages considèrent qu'il est opportun d'épargner.

Les prévisions pour la fin de l'année deviennent plus incertaines

Comme depuis le début de la crise sanitaire, c'est l'évolution de l'épidémie qui devrait en grande partie conditionner celle de l'activité économique des tous prochains mois. Le ciblage plus fin des mesures d'endiguement devrait toutefois amoindrir leur impact économique, notamment par rapport au confinement général du printemps dernier. Les signaux mobilisables pour prévoir l'activité du quatrième trimestre 2020 sont seulement partiels à ce stade :

- Les enquêtes de conjoncture pointent des perspectives d'activité en retrait, mais il est difficile de traduire quantitativement ce message qualitatif émis en septembre, compte tenu de la singularité de cette situation potentiellement très évolutive d'ici la fin de l'année ;
- La plupart des données à haute fréquence mobilisées au printemps dernier ont été utiles pour suivre des mouvements soudains et de grande ampleur, mais se prêtent moins à l'évaluation de mesures de restrictions ciblées et localisées. Les montants agrégés de transactions par carte bancaire, ainsi que certains indicateurs de requêtes sur les moteurs de recherche, suggèrent tout de même un ralentissement de la consommation des ménages en septembre.

Le risque d'une pause, voire d'une rechute

Après le vif rebond associé au déconfinement (+16 % prévu au troisième trimestre, après -13,8 % au deuxième et -5,9 % au premier), l'activité économique pourrait ainsi marquer le pas en fin d'année sous l'effet de la résurgence de l'épidémie. Dans un scénario où, au quatrième trimestre, les services les plus affectés (hôtellerie-restauration, services de transport, activités récréatives et de loisirs) reviendraient, après une embellie durant l'été, à leur niveau d'activité de juin dernier et où l'investissement resterait, par attentisme, à un niveau proche de celui du troisième trimestre, la croissance serait nulle en fin d'année.

Dans ce cas de figure, le PIB français resterait, en fin d'année, 5 % en deçà de son niveau d'avant-crise, comme en moyenne pendant l'été.

Cette prévision pour l'automne reflète la grande incertitude qui caractérise les prochains mois. Un durcissement durable des restrictions sanitaires pourrait ainsi provoquer une nouvelle contraction du PIB au quatrième trimestre. Inversement, si la situation sanitaire se stabilisait, l'évolution du PIB pourrait être positive en fin d'année.

Au total sur l'année 2020, la prévision de contraction du PIB reste de l'ordre de -9 %.

L'emploi et le pouvoir d'achat des ménages baisseraient en 2020, mais beaucoup moins que l'activité économique

Environ 840 000 emplois, dont près de 730 000 emplois salariés, seraient perdus en 2020. Ce net recul (de l'ordre de -3 % en moyenne annuelle) serait cependant beaucoup moins marqué que celui du PIB, du fait tout à la fois du dispositif d'activité partielle, ponctuel ou de plus longue durée, mais aussi d'un phénomène de rétention de main-d'œuvre de la part de certaines entreprises qui conserveraient à ce stade une grande partie de leurs effectifs malgré la contraction de leur activité.

Le halo autour du chômage, qui avait bondi pendant le confinement compte tenu des difficultés à rechercher un emploi pendant cette période, se réduirait avec pour contrepartie une forte hausse du chômage au second semestre. Le taux de chômage bondirait dès le troisième trimestre et atteindrait 9,7 % en fin d'année.

L'inflation serait nulle en glissement annuel en décembre et limitée à un demi-point en moyenne annuelle en 2020. Compte tenu par ailleurs des divers dispositifs mis en place pour préserver les revenus, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation ne baisserait « que » d'un point sur l'année 2020, tout en sachant que ce chiffre macroéconomique agrège des situations individuelles très disparates.

Avec le rebond de la consommation – même atténué en fin d'année – le taux d'épargne des ménages qui avait quasiment doublé au deuxième trimestre (du fait d'une épargne forcée) reviendrait autour de 17 % au second semestre, un niveau légèrement supérieur à celui d'avant-crise.

Une situation économique contrastée, selon les secteurs d'activité et selon les territoires

L'impact de la crise dépend étroitement du degré d'exposition de chaque secteur d'activité aux mesures d'endiguement sanitaire. Cette *Note de conjoncture* donne quelques coups de projecteur sur ceux des secteurs qui sont particulièrement affectés.

Dans l'industrie, le secteur aéronautique a ainsi grandement contribué à la chute des exportations de biens manufacturés. Mais les services sont globalement plus affectés que l'industrie : en particulier, l'hébergement-restauration, les transports de voyageurs et les activités culturelles, qui représentent au total, dans leur partie marchande, de l'ordre de 8 % de la valeur ajoutée, apparaissent pénalisés de manière potentiellement durable et devraient concentrer au second semestre l'essentiel des pertes d'emplois.

Cette hétérogénéité sectorielle se double d'une hétérogénéité territoriale. Par exemple, si l'activité touristique des résidents français a pu cet été retrouver voire dépasser son niveau de l'an passé dans certaines régions littorales ou peu densément peuplées, les métropoles ont à l'inverse été pénalisées par le recul des dépenses des touristes français, conjugué à la forte chute du nombre de touristes étrangers.

L'épidémie a ainsi rebattu les cartes entre les secteurs d'activité et entre les territoires, mais il est trop tôt, compte tenu de l'incertitude qui subsiste, pour dire quelle part de ces recompositions sectorielles ou territoriales est susceptible d'être pérenne. ■

Activité économique

Au troisième trimestre 2020, l'activité économique se serait établie en moyenne à 5 % en deçà de son niveau d'avant-crise, soit un vif rebond par rapport au point très bas atteint pendant le confinement, où l'économie ne fonctionnait qu'aux deux tiers de ses capacités. La résurgence de l'épidémie depuis septembre accroît cependant les incertitudes, même si à ce stade, les nouvelles mesures d'endiguement sanitaire qui viennent d'être mises en place restent plus ciblées qu'elles ne l'étaient au printemps.

Les entreprises répondantes à l'enquête Acemo-Covid, menée par la Dares en lien avec l'Insee, indiquent l'horizon anticipé de « retour à la normale » de leur activité. Elles ont cependant été interrogées avant l'annonce des mesures d'endiguement qui restreignent l'accès aux restaurants, aux bars ou encore aux activités sportives dans un certain nombre de grandes villes et métropoles. Il en va de même pour les enquêtes de conjoncture, qui montrent cependant en septembre une dégradation des anticipations des entreprises sur les trois mois à venir, en particulier dans les services. Certains indicateurs à haute fréquence se tassent par ailleurs en septembre. La reprise s'étiolerait donc d'ici la fin de l'année. La croissance serait nulle au quatrième trimestre : cette prévision reflète la grande incertitude qui caractérise la période actuelle. La prévision de contraction du PIB en 2020 est à ce stade maintenue autour de -9 %.

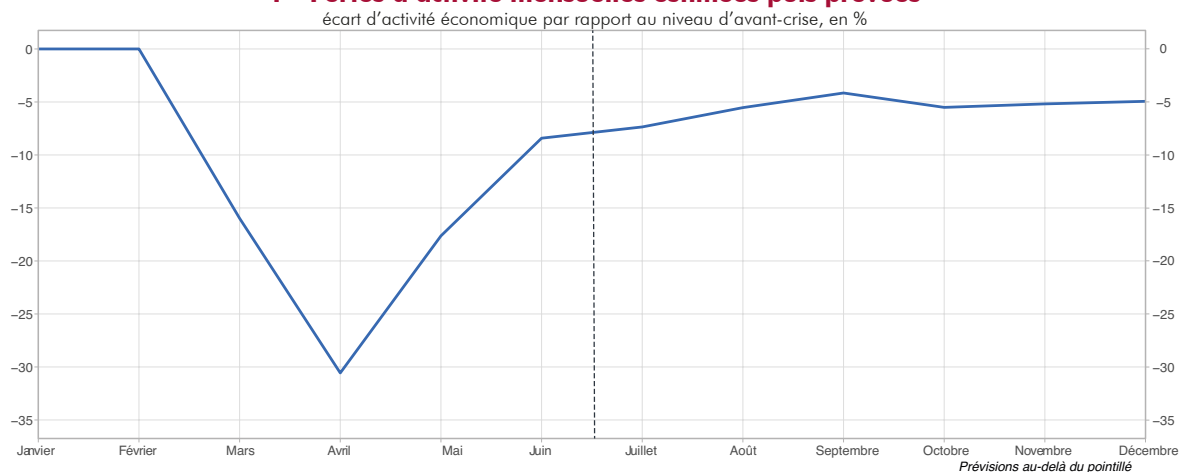
Après un vif rebond en partie mécanique au troisième trimestre, l'activité économique française serait marquée par les incertitudes liées au regain de l'épidémie

Le rebond de l'activité économique a été très vif dès le début du déconfinement, en mai puis en juin. Il s'est poursuivi, moins rapidement, pendant les mois d'été (*graphique 1*). Au total, en moyenne sur le troisième trimestre, la perte d'activité économique par rapport au niveau d'avant-crise aurait été de l'ordre de 5 %.

En parallèle, depuis plusieurs semaines et après une accalmie pendant l'été, la propagation du virus s'est intensifiée, en particulier dans les grandes villes. Une double incertitude caractérise ainsi cette fin d'année, d'une part quant à l'évolution de l'épidémie ces prochains mois, et d'autre part quant à l'éventuel durcissement des mesures d'endiguement sanitaire, au-delà des gestes-barrières. À ce stade, les mesures prises sont circonscrites à certains territoires urbains et à certains secteurs déjà fortement affectés par la crise sanitaire (*Éclairage*) : restauration, activités culturelles notamment.

Dans ce contexte d'incertitude accrue, les enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des entreprises publiées par l'Insee donnent une information sur leurs perspectives d'activité pour les trois mois à venir. Les enquêtes de septembre, bien que

1 - Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues

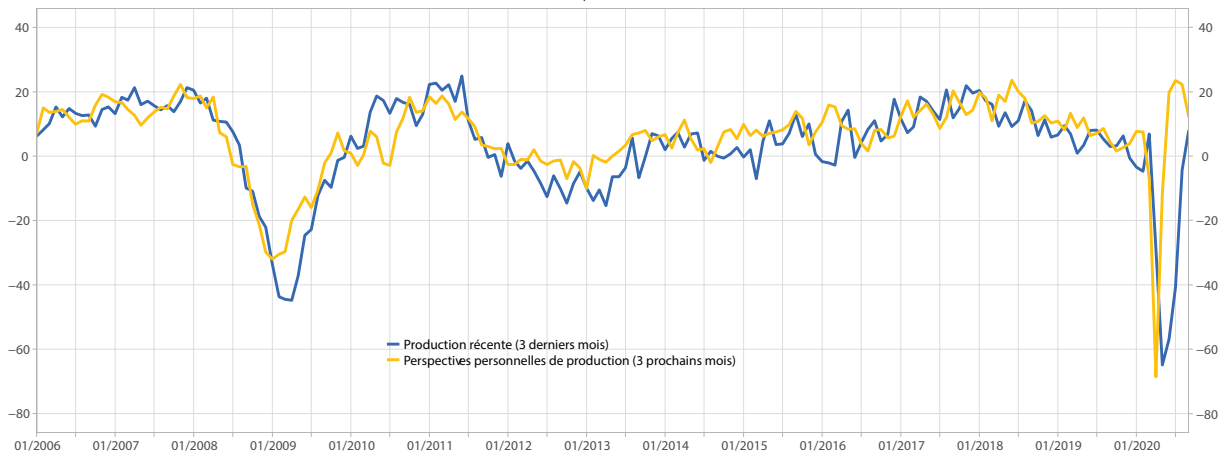


Lecture : en septembre, l'activité économique serait en retrait d'environ 4 % par rapport au niveau d'avant-crise. En fin d'année, elle s'établirait autour de -5 %.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

2 - Opinion des industriels relative à leur production

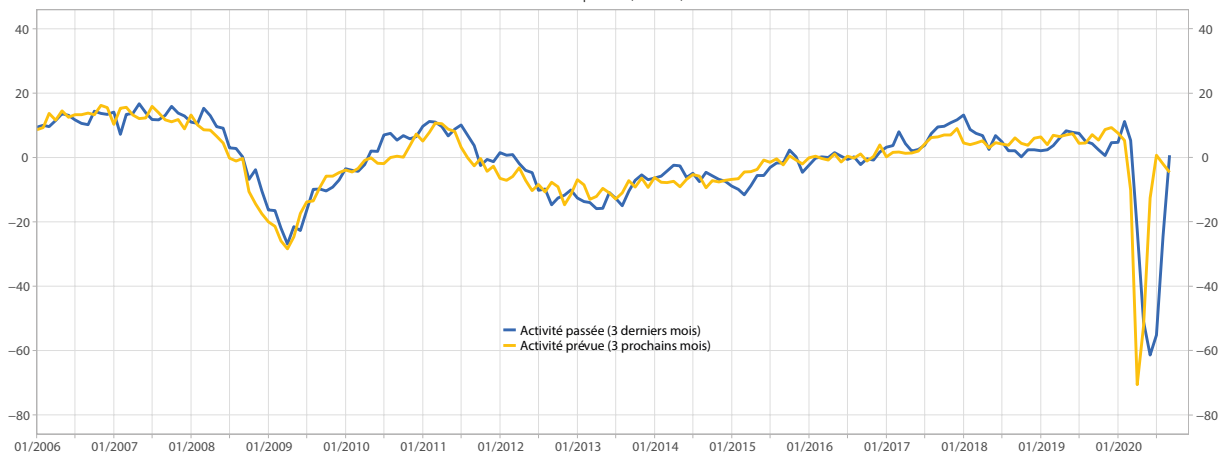
saldes d'opinion, en %, CVS



Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. Dernier point : septembre 2020

3 - Opinion des chefs d'entreprise des services sur leur activité

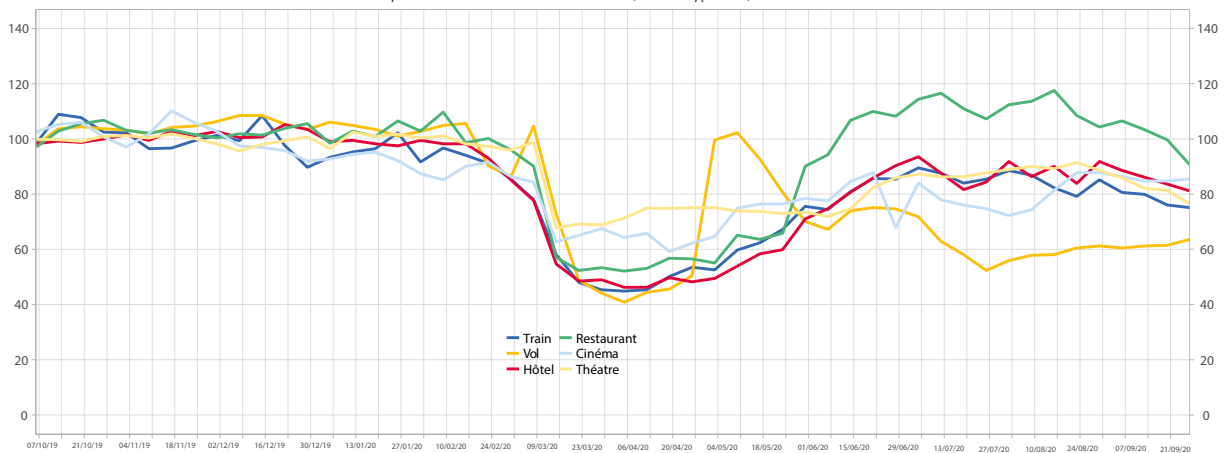
saldes d'opinion, en %, CVS



Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. Dernier point : septembre 2020

4 - Fréquence de recherche de mots-clés sur internet

moyenne 100 entre 2015 et 2019, écart-type 10, données CVS



Lecture : durant la semaine du 27 septembre au 3 octobre, la fréquence des recherches sur internet pour le mot « vol » via Google était près de 4 écarts-types inférieure à celle en moyenne constatée entre 2015 et 2019.

Source : Google Trends. Calculs : Insee

Conjoncture française

réalisées avant l'annonce des nouvelles mesures de restrictions, reflètent le climat d'incertitude ressenti par les entreprises (*graphiques 2 et 3*), avec des perspectives d'activité jugées en retrait, en particulier dans les services. Dans l'édition de septembre de l'enquête Acemo-Covid¹, les entreprises sont également plus nombreuses à ne pas pouvoir dater leur retour à la normale : elles représentaient 32 % des salariés, après 30 % fin juillet, soit la plus forte proportion depuis le début de la crise. Par ailleurs, certains indicateurs à « haute fréquence », actualisés quotidiennement, peuvent donner une information avancée sur l'activité de secteurs spécifiques. C'est le cas, par exemple, du nombre de requêtes effectuées sur le moteur de recherche Google (*graphique 4*). La recherche du mot « restaurant » a ainsi fortement diminué à la fin du mois de septembre ; une baisse semble aussi s'amorcer pour celle des

mots « hôtel », « cinéma » ou encore « théâtre », tandis que celle du mot « vol » s'est stabilisée à un niveau très bas.

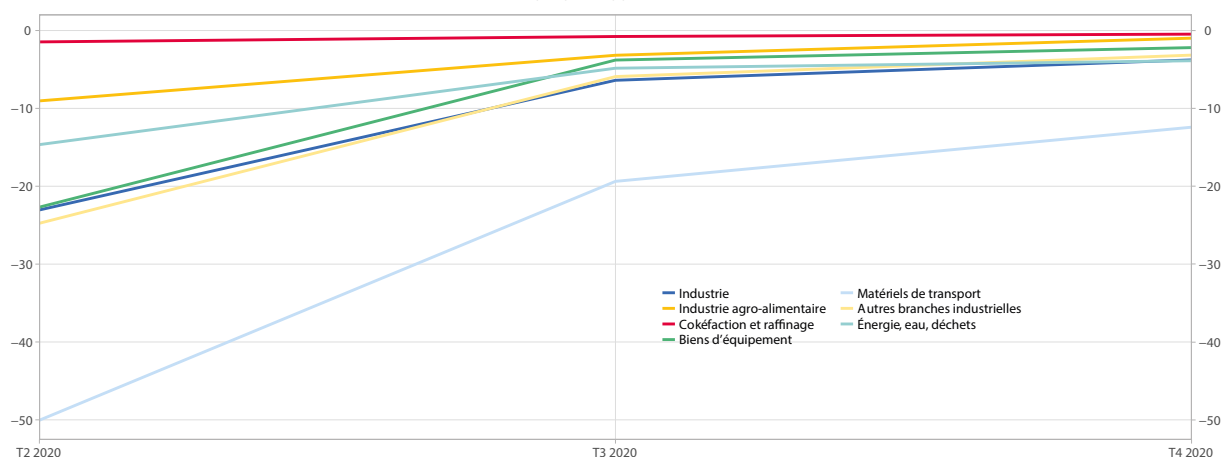
Au quatrième trimestre, l'activité pourrait se dégrader dans les branches affectées par les nouvelles restrictions ; au total le PIB se stabiliserait en fin d'année, 5 % en-dessous de son niveau d'avant-crise

Comme dans les *Points de conjoncture* précédents, les prévisions effectuées jusqu'à la fin de l'année reposent en partie sur le rythme de reprise anticipé par les entreprises, tel qu'exprimé dans l'enquête Acemo-Covid. Les réponses des entreprises, agrégées au niveau sectoriel,

1. La sixième édition de l'enquête Acemo spéciale Covid, réalisée par la Dares avec l'appui de l'Insee a interrogé un échantillon d'entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole, entre le 31 août et le 11 septembre 2020, sur leur situation et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre en août.

5 - Pertes d'activité estimées puis prévues dans l'industrie

écart d'activité économique par rapport au niveau d'avant-crise, en %

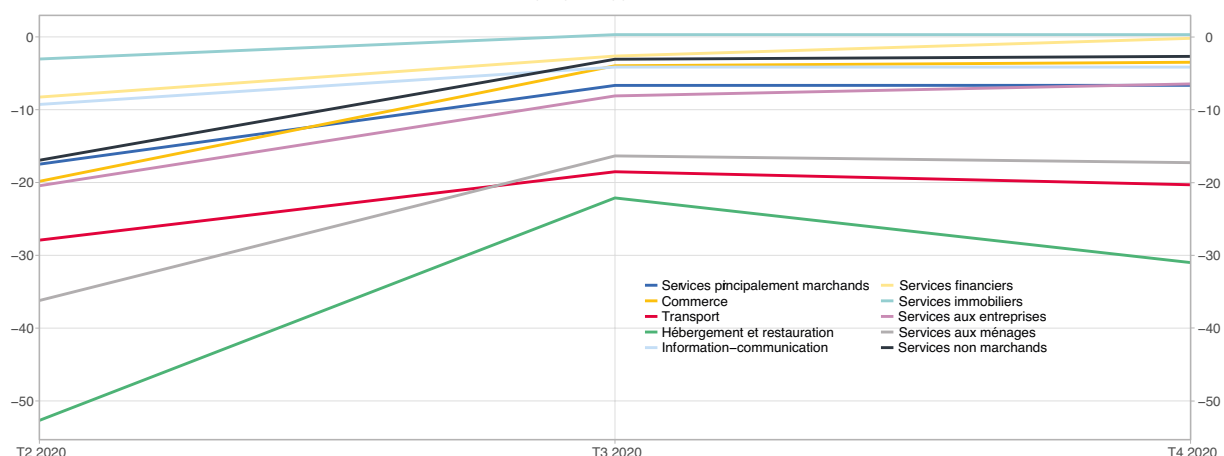


Lecture : au troisième trimestre, l'activité économique dans la branche de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (au sens de sa production) serait inférieure de 3 % par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

6 - Pertes d'activités estimées puis prévues dans les services

écart d'activité économique par rapport au niveau d'avant-crise, en %



Lecture : au troisième trimestre, l'activité économique dans la branche du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles (au sens de sa production) serait inférieure de 4 % par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

sont projetées sur les estimations d'activité économique de ces derniers mois et permettent ainsi d'établir une trajectoire secteur par secteur pour les mois à venir (cf. méthode décrite dans le *Point de conjoncture* du 8 septembre 2020 – *fiche activité économique*).

Cependant, compte tenu du rebond de l'épidémie et des mesures d'endiguement associées, des hypothèses ad hoc ont été introduites pour la prévision du quatrième trimestre. En premier lieu, les services les plus affectés (hébergement-restauration, transports de voyageurs, activités culturelles et de loisirs) sont supposés revenir, en moyenne au dernier trimestre, à leur niveau d'activité de juin. Pour ces secteurs, ce mois a en effet été caractérisé par une réouverture progressive, différenciée selon les territoires. En

second lieu, nous faisons l'hypothèse que les investissements se stabiliseraient au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre, dans un contexte qui favorise sans doute l'attentisme des entreprises comme des ménages.

Moyennant ces hypothèses et compte tenu des données disponibles par ailleurs, l'activité économique marquerait globalement le pas au quatrième trimestre 2020, et resterait donc à peu près 5 % en dessous de son niveau d'avant-crise. Cette stabilité en prévision reflète l'incertitude qui caractérise la situation actuelle. Une évolution positive n'est pas exclue, notamment si la situation sanitaire s'améliore. Inversement, une dégradation sur le plan sanitaire pourrait entraîner des pertes économiques supplémentaires.

Tableau 1 - Prévision de la perte d'activité aux troisième et quatrième trimestres 2020, en écart au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019)

Branches	Part dans le PIB (en %)	Perte d'activité au deuxième trimestre 2020 (en %)	Perte d'activité au troisième trimestre 2020 (en %)	Perte d'activité au quatrième trimestre 2020 (en %)	Contribution à la perte d'activité au troisième trimestre 2020
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-6	-3	-2	0
Industrie	14	-23	-6	-4	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-9	-3	-1	0
Cokéfaction et raffinage	0	-1	-1	0	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-23	-4	-2	0
Fabrication de matériels de transport	1	-50	-19	-12	0
Fabrication d'autres produits industriels	6	-25	-6	-3	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-15	-5	-4	0
Construction	6	-32	-5	-5	0
Services principalement marchands	56	-17	-7	-7	-4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-20	-4	-3	0
Transports et entreposage	5	-28	-19	-20	-1
Hébergement et restauration	3	-53	-22	-31	-1
Information et communication	5	-9	-4	-4	0
Activités financières et d'assurance	4	-8	-3	0	0
Activités immobilières	13	-3	0	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-19	-8	-6	-1
Autres activités de services	3	-36	-16	-17	0
Services principalement non marchands	22	-17	-3	-3	-1
Total	100	-19	-5	-5	-5
<i>dont principalement marchands</i>	78	-19	-6	-6	-5
<i>dont principalement non marchands</i>	22	-17	-3	-3	-1

Prévisions

Lecture : au troisième trimestre 2020, l'activité économique serait en retrait de 5 % par rapport au quatrième trimestre 2019. La branche des transports et de l'entreposage, dont la perte d'activité serait estimée à 19 % au troisième trimestre contre 28 % au deuxième trimestre, contribuerait à hauteur de 1 point de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Dans notre scénario central, l'hétérogénéité entre les secteurs d'activité pourrait s'accroître en fin d'année (*graphiques 5 et 6*). Les conditions de reprise de chaque secteur dépendent en effet étroitement de leur degré d'exposition aux mesures d'endiguement sanitaire.

Certaines branches qui ont connu une forte perte d'activité pendant le confinement, comme le bâtiment, ont rapidement rebondi (*tableau 2*). D'autres, toutefois, sont affectées de manière potentiellement plus durable. Déjà très pénalisées pendant le confinement, elles pâtiraient de nouveau du regain actuel de l'épidémie, car les nouvelles restrictions les concernent directement. L'hébergement-restauration, encore en difficulté au troisième trimestre, pourrait voir sous cette hypothèse sa perte d'activité s'aggraver au quatrième en raison de la fermeture totale ou partielle de ses établissements dans certaines zones géographiques. Les autres activités de service – incluant le sport, en partie à l'arrêt, et la culture, toujours perturbée – connaîtraient une légère dégradation, de même que les transports et l'entreposage, en lien avec de moindres voyages

de tourisme et d'affaires et avec l'augmentation du télétravail.

La prévision de contraction du PIB annuel est maintenue à -9 %

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, nous proposons une prévision de PIB décomposée selon les différents postes de la demande (*tableau 2*). Le *tableau 3* rappelle quant à lui les écarts au niveau d'avant-crise, trimestre par trimestre.

Au total sur l'année 2020, le PIB se contracterait de 9 %. Cette prévision, arrondie à l'unité compte tenu des incertitudes inhérentes à cet exercice dans le contexte actuel, est semblable à celle publiée dans les *Points de conjoncture* de juillet puis de septembre dernier. La consommation des ménages, principale composante de la demande, reculerait de 7 % sur l'année. L'investissement des entreprises (-10 % prévu sur l'année) et les exportations (-18 %) reculeraient davantage. ■

Tableau 2 - Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés

variations T/T-1 et N/N-1 (en %)
Données CJO-CVS

	2019				2020				2019	2020
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Produit intérieur brut	0,5	0,2	0,2	-0,2	-5,9	-13,8	16	0	1,5	-9
Importations	1,2	0,1	0,6	-0,8	-5,6	-16,4	14	0	2,6	-12
Total des ressources	0,7	0,2	0,2	-0,4	-5,6	-14,2	17	1	1,6	-9
Dépenses de consommation des ménages	0,6	0,3	0,4	0,3	-5,8	-11,5	16	-1	1,5	-7
Dépenses de consommation des administrations*	0,4	0,5	0,5	0,4	-3,5	-10,9	11	1	1,6	-6
<i>dépenses individualisables des APU</i>	0,3	0,5	0,4	0,5	-3,3	-10,5	11	1	1,7	-5
<i>dépenses collectives des APU</i>	0,4	0,4	0,7	0,2	-3,2	-9,8	14	0	1,7	-4
Formation brute de capital fixe (FBCF)	1,1	1,3	1,2	0,2	-10,0	-14,9	23	0	4,3	-10
<i>Entreprises non financières (ENF)</i>	0,9	1,1	1,2	0,1	-8,8	-13,4	20	0	3,7	-9
<i>Ménages</i>	0,3	1,2	0,8	0,4	-13,0	-17,1	30	0	1,8	-13
<i>Administrations publiques</i>	2,4	2,0	1,4	0,3	-10,2	-17,4	28	0	7,7	-10
Exportations	0,5	-0,5	-0,5	-0,9	-6,0	-25,0	16	3	1,8	-18
Contributions (en point)										
Demande intérieure hors stocks**	0,7	0,6	0,6	0,3	-6,3	-12,2	17	0	2,2	-7
Variations de stocks**	0,1	-0,1	-0,1	-0,5	0,5	0,9	0	0	-0,4	1
Commerce extérieur	-0,2	-0,2	-0,3	0,0	-0,1	-2,5	0	1	-0,3	-2

Prévisions

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Note : toutes les prévisions pour les troisième et quatrième trimestres 2020 ainsi que pour l'année 2020 sont arrondies à l'unité. De ce fait, la somme de certaines composantes, ainsi arrondies, peut parfois différer du total affiché, lui-même calculé avant arrondi.

Source : Insee

Tableau 3 - Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2020

en %

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année 2020
Croissance du PIB (variation trimestrielle)	-5,9	-13,8	+16	0	-9
Perte d'activité moyenne (par rapport à une situation « normale »)		-18,9	-5	-5	

Prévisions

Lecture : au troisième trimestre, la perte d'activité par rapport au niveau d'avant-crise est estimée à -5 % ; soit un rebond du PIB d'environ 16 % par rapport au deuxième trimestre, après -13,8 % au deuxième.

Note : la perte d'activité présentée dans ce tableau est la moyenne des pertes d'activité mensuelles estimées/prévues. La perte d'activité économique d'un mois ou trimestre donné est mesurée par rapport à une situation normale, c'est-à-dire une période antérieure à la crise sanitaire. Inversement, la variation de PIB un trimestre donné est, par définition, calculée à partir du niveau d'activité du trimestre précédent.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Durant l'été 2020, les dépenses touristiques en France des résidents ont retrouvé leur niveau de l'an passé

Après un choc sans précédent au début du printemps, l'activité touristique en France des résidents a ensuite redémarré, progressivement à partir de la fin du confinement, puis plus vivement au début de l'été, avec l'assouplissement plus prononcé des restrictions de déplacement et d'activité. Les dépenses des résidents par carte bancaire en hébergement et en restauration se sont ainsi élevées, durant les mois de juillet et d'août, à des niveaux au moins comparables à ceux de la saison estivale 2019. Cependant, les dépenses des résidents français en activités de loisir (spectacles et culture notamment) étaient encore loin d'avoir retrouvé en septembre leur niveau d'avant crise. Si l'activité touristique a pu retrouver, voire dépasser son niveau de l'an passé dans certaines régions littorales ou moins densément occupées, les métropoles ont été pénalisées par les moindres dépenses des touristes français. Les voyageurs français ont aussi modifié leurs comportements cet été en privilégiant les hébergements non marchands (en résidence secondaire ou chez des proches) et en limitant les déplacements d'affaires. Cette analyse des dépenses touristiques se concentrant sur les résidents français, elle ne présage pas de l'activité globale du secteur, pénalisé par la diminution du tourisme étranger.

Le tourisme résident ne représente habituellement que deux tiers des nuitées passées dans les hébergements professionnels en France

La fréquentation des hébergements touristiques marchands de France métropolitaine, principalement professionnels (hôtels, campings, résidences de tourisme et villages vacances), est d'abord le fait de la clientèle résidant en France métropolitaine, dite clientèle résidente. Avant la crise, au sein de dépenses liées au tourisme représentant 7 % du PIB, deux tiers des dépenses liées au tourisme sont imputables aux résidents¹. Les nuitées des résidents représentent également les deux tiers des nuitées passées dans les hôtels et dans les campings. Le tiers de nuitées restantes sont le fait des clients non résidents, aux premiers rangs desquels les Britanniques et les Américains. Ces non-résidents sont bien plus nombreux en Île-de-France, où ils représentent en temps normal la moitié des touristes et des nuitées, qu'en province.

Après avoir été quasiment annulé durant le confinement, le trafic aérien international avec la France ne s'est repris que très modérément et reste faible en juillet 2020. Son niveau atteint 18 % du niveau de juillet 2019, voire moins avec certains pays, dont le Royaume-Uni (12 % du niveau de juillet 2019) et les États-Unis (4 %)². La reprise d'activité touristique constatée au mois de juillet est donc particulière car elle repose presque exclusivement sur la clientèle résidente.

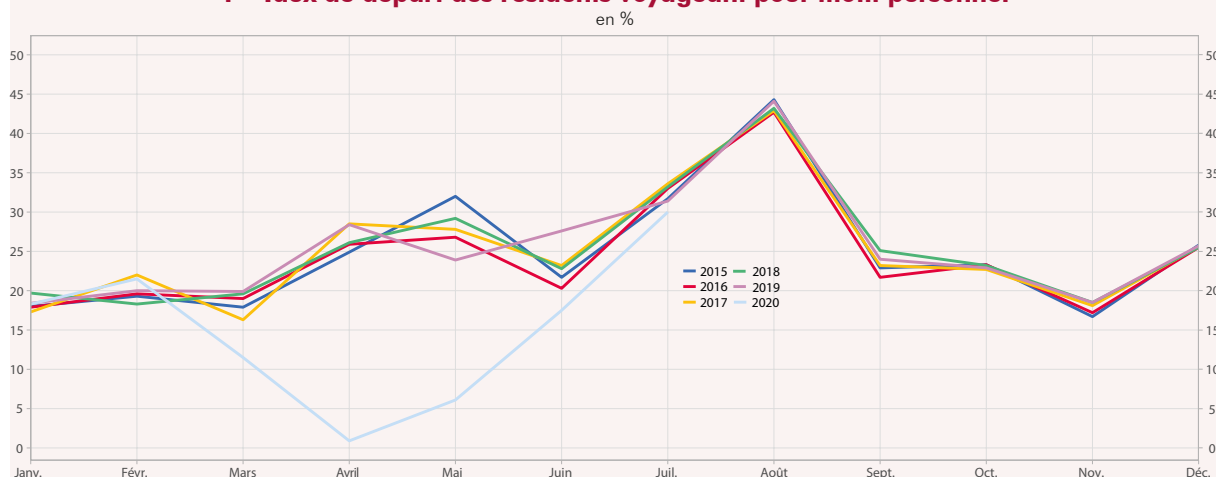
En juillet 2020, la fréquentation des résidents dans l'hébergement touristique marchand est revenue au niveau de juillet 2019

En juillet 2020, la proportion des résidents ayant voyagé au moins une fois dans le mois pour motif personnel est de 30 % (graphique 1 et encadré 1). Après son effondrement constaté au printemps, ce taux de départ est comparable à ceux observés en juillet les années précédentes.

1. cf. Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2020, profil par pays – France <http://oe.cd/3fb>.

2. cf. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/tendanCIEL_2020_83.pdf.

1 - Taux de départ des résidents voyageant pour motif personnel



Champ : France métropolitaine

Lecture : en juillet 2020, 30 % des résidents sont partis en voyage pour motif personnel, contre 33 % en moyenne entre 2015 et 2019.

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données 2020 provisoires

Encadré 1 :**Sources utilisées pour l'analyse de l'activité touristique de l'été 2020****Enquête Suivi de la demande touristique**

L'enquête de suivi de la demande touristique (SDT) est réalisée mensuellement auprès d'un panel de 22 000 personnes, âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France. Elle permet de répondre au règlement européen sur les statistiques du tourisme en caractérisant les déplacements touristiques des résidents (personnels ou professionnels, taux de départ, nombre de voyages, nombre de nuitées, dépenses touristiques, etc.). Un déplacement est qualifié de touristique lorsque la personne concernée passe au moins une nuit en dehors de son environnement habituel.

Transactions par carte bancaire CB

Les données de transactions par carte bancaire permettent de suivre les effets différenciés de la crise sanitaire sur divers secteurs économiques, notamment dans les secteurs habituellement touristiques. Ces données sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires des résidents en France. L'Insee remercie Cartes Bancaires CB pour la mise à disposition de ces informations agrégées. Les données utilisées concernent tout détenteur de Cartes Bancaires CB sur le territoire français, ce qui, outre les résidents, peut recouvrir aussi des entreprises. Les données départementales sont établies à partir de la localisation de l'établissement où la transaction est effectuée. À l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte dans les transactions départementales. De plus, les données relatives à la Corse ne permettent pas de distinguer les deux départements et sont donc agrégées à l'échelle de la collectivité de Corse. Divers secteurs ont été agrégés pour approcher les activités touristiques, recouvrant des activités parfois purement touristiques (échoppes de souvenirs et cartes postales, expositions touristiques, parcs d'attractions...), et des activités qui en dépendent partiellement (restauration et bars notamment).

Ces montants de transaction permettent d'analyser les évolutions de consommations des résidents, mais peuvent présenter des limites importantes : d'une part, dans certains secteurs comme dans l'hébergement ou le transport, un délai important peut exister entre la date de transaction et la date de consommation. D'autre part, le recours à la carte bancaire a pu évoluer pendant la crise sanitaire et les évolutions de ce moyen de paiement ne reflètent donc que partiellement les évolutions de chiffres d'affaires des établissements concernés. Enfin et surtout, les dépenses des touristes étrangers ne sont pas couvertes par ce mode de paiement. Ces visiteurs étrangers ont représenté les années antérieures 38 % du total de la consommation touristique intérieure.

Recherches en ligne suivies par Google Trends

Google Trends est un outil mis à disposition par le moteur de recherche Google permettant d'analyser l'intérêt des utilisateurs pour différents termes de requête. Google calcule et présente un score hebdomadaire agrégé provenant d'un échantillon des recherches représentatif et filtré (parmi plusieurs milliards de requêtes quotidiennes mondiales). Les résultats présentent la proportion de recherches portant sur un mot clé donné dans une région et pour une période spécifique, par rapport à la date où le taux d'utilisation de ce mot clé est le plus élevé (valeur de 100). Ainsi, une valeur de 50 signifie que le mot clé a été utilisé moitié moins souvent à la date concernée, et une valeur de 0 signifie que les données pour ce mot clé sont insuffisantes. Bien que les données Google Trends ne permettent pas, en temps normal, d'améliorer significativement les prévisions des dépenses des ménages (cf. *Note de conjoncture* de l'Insee, mars 2015) et donc ne constituent pas la source la plus robuste pour l'analyse de la consommation, elles permettent de donner un éclairage complémentaire aux données concernant plus directement les dépenses. De plus, cette source de données à l'avantage d'être disponible très rapidement et pour d'autres pays que la France. ■

En juillet 2020, le nombre de nuitées des résidents est revenu au niveau de juillet 2019, que ce soit dans les hébergements marchands (hôtels, campings, résidences de tourisme, villages vacances, meublés loués via une plateforme internet, etc.) ou non marchands (résidences secondaires, dans la famille, chez des amis, etc.). Entre avril et juillet, ce retour à un niveau plus habituel des nuitées de villégiature a notamment été permis par la hausse des nuitées passées dans des hébergements non marchands (*graphique 2*).

L'hébergement dans les résidences secondaires remonte dès juin, tant pour des raisons personnelles que professionnelles

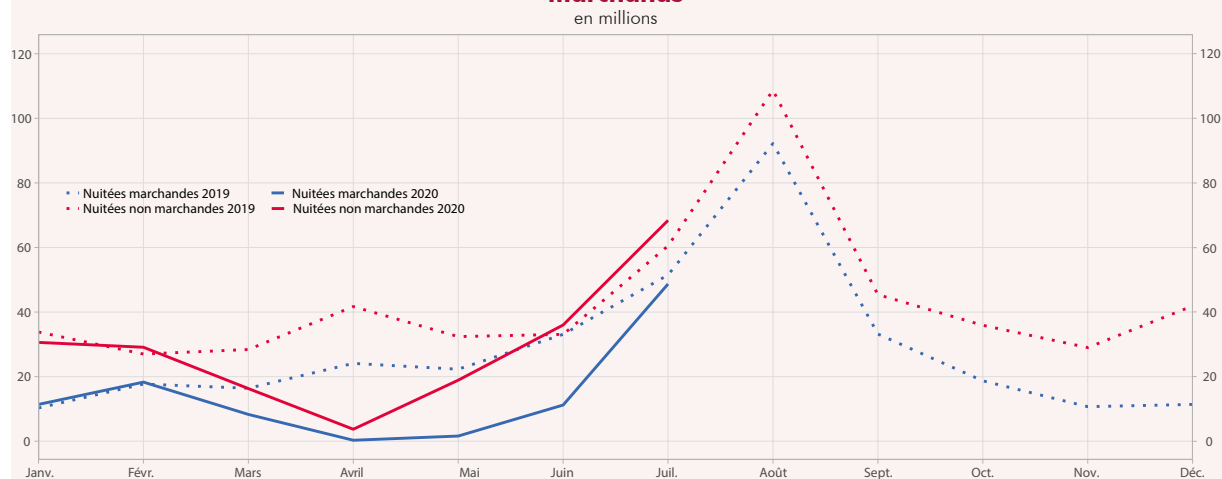
L'hébergement non marchand est remonté en effet fortement depuis le mois de juin, en particulier dans les résidences secondaires. Cette hausse a concerné autant les voyages personnels que professionnels. Le développement du télétravail a sans doute fait

émerger de nouveaux besoins d'hébergement non marchand, dans les résidences secondaires, voire dans la famille ou chez des amis. Pour autant, cette hausse de l'hébergement non marchand n'a pas compensé le déficit de fréquentation dans l'hébergement marchand concernant les voyages professionnels.

Le nombre de nuitées professionnelles reste en retrait

L'hébergement lié aux voyages professionnels en juin et en juillet 2020 est resté très en retrait comparé aux mêmes mois en 2019. Alors que l'hébergement non marchand a été dynamique, le nombre de nuitées marchandes est demeuré relativement bas (*graphique 3*). En outre, le tourisme d'affaires dans les grandes villes est resté très faible par rapport aux autres formes de tourisme, notamment dans les plus grandes agglomérations françaises.

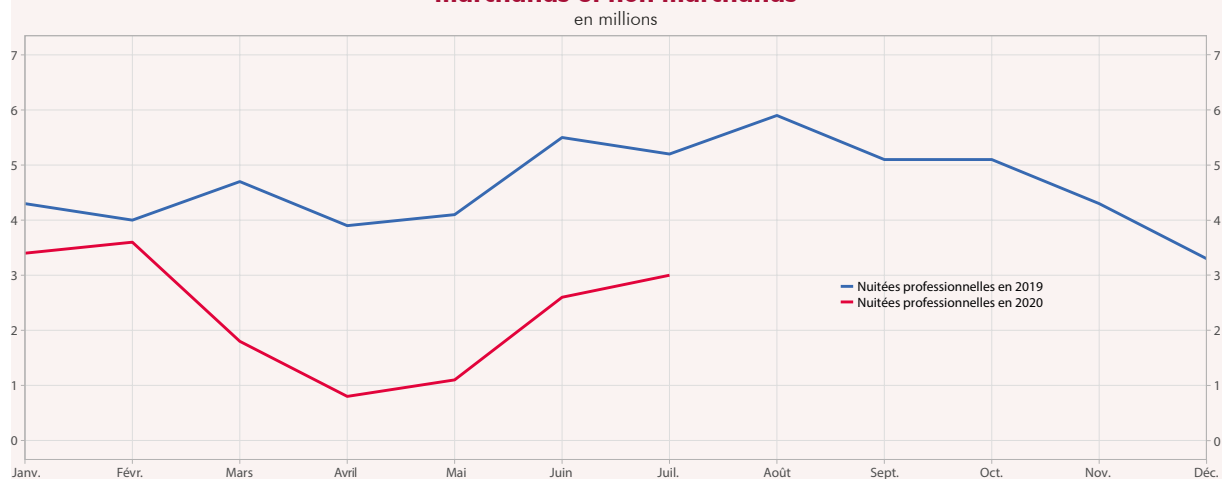
2 - Nombre de nuitées passées par les résidents dans les hébergements marchands et non marchands



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires

3 - Nombre de nuitées passées par les résidents pour motif professionnel dans les hébergements marchands et non marchands



Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires

Hébergement, restauration et loisirs ont été frappés de plein fouet par la crise mais leurs dynamiques de reprise diffèrent

Au sein des activités liées au tourisme, la partition en trois principaux secteurs permet d'affiner le diagnostic : l'hébergement, la restauration, et les activités récréatives ont en effet présenté des évolutions différenciées durant la crise sanitaire. Parmi ces secteurs, l'hébergement a été le plus durement affecté avant les vacances scolaires d'été : au premier juin, le montant des transactions réalisées depuis le début de l'année dans l'hébergement était de 48 % plus faible qu'en 2019. La chute est de 42 % dans la restauration et de 41 % pour les activités récréatives.

La vitesse de la reprise dépend également du type d'hébergement

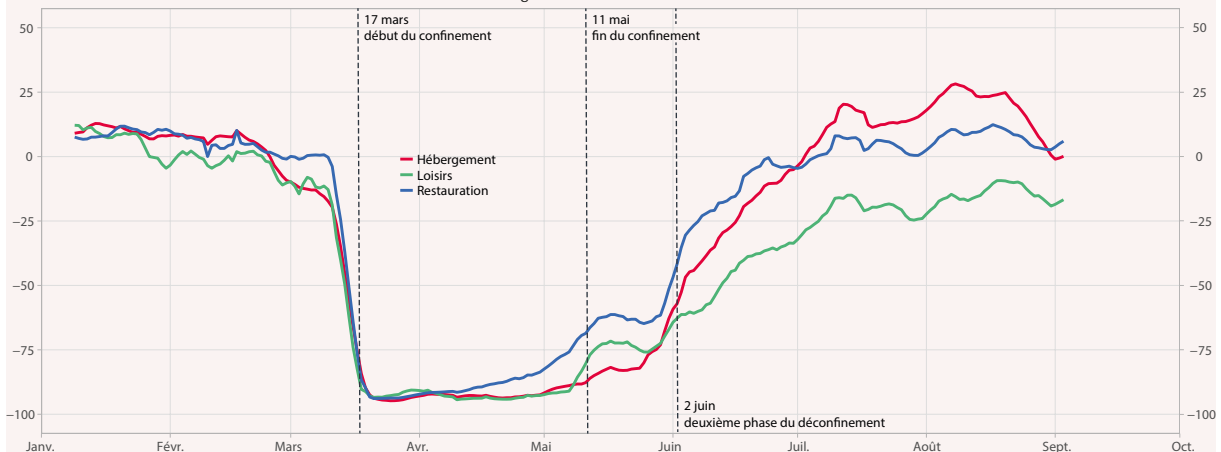
Le secteur de l'hébergement a été frappé à plusieurs titres par la crise sanitaire. D'une part, les restrictions de déplacement à l'international ont conduit à une diminution particulièrement importante de la demande étrangère. D'autre part, la mise en place du confinement a fait chuter la demande résidente (graphique 4). L'anticipation par certains consommateurs des difficultés de déplacement à venir a notamment conduit à une diminution de leurs dépenses d'hébergement plusieurs semaines avant le confinement. Dès le 25 février, les montants quotidiens des transactions par carte bancaire dans l'hébergement étaient inférieurs à leur niveau de 2019. Entre le début et la mi-mars, le montant des transactions a diminué de 23 % alors qu'il était stable en 2019 à la même époque. Pendant le confinement, les montants de transaction ont été drastiquement réduits, inférieurs de 90 % aux montants de 2019 sur la même période. Ces évolutions sont cohérentes avec les évolutions de nuitées observées via l'enquête sur la fréquentation touristique qui font état de -96 % (resp. -92 %) en

avril (resp. mai) 2020 par rapport à 2019, mais aussi avec les évolutions mensuelles du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie, qui accuse une baisse de -90 %. La moindre baisse du chiffre d'affaires observée en juin (-73 %) est également visible dans les données de transactions par carte bancaire, dont les montants sont remontés rapidement à partir de la fin mai. Ce chiffre d'affaires a été beaucoup plus affecté que les transactions par carte bancaire en juin, ce qui peut refléter la désertion des touristes étrangers.

Les hôtels et les campings présentent toutefois des dynamiques différentes. Les campings ont été le principal moteur de la reprise des transactions au cours du mois de juin et juillet (graphique 5). Dès la mi-juin, ils ont perçu des montants de transactions par carte bancaire similaires à ceux de 2019. Les hôtels ont connu quant à eux un démarrage plus lent, et ont dû attendre la mi-juillet pour retrouver des montants de transactions équivalents à ceux de l'année précédente. Cette différence entre types d'établissements corrobore les éléments préliminaires observés par l'enquête fréquentation touristique au mois de juin, qui font état d'impacts économiques plus importants sur les hôtels haut de gamme ainsi qu'en Île-de-France par rapport au littoral, lieux habituellement plus fréquentés par les touristes étrangers.

Les transactions par carte bancaire dans l'hébergement à la fin de l'été ont atteint des montants supérieurs à ceux de l'année antérieure. Plusieurs raisons peuvent être avancées. D'une part, le recours à la carte bancaire est susceptible d'avoir augmenté sensiblement pendant la crise sanitaire. Par ailleurs, une fraction des consommateurs a pu choisir de reporter ses congés en août. Enfin, les restrictions de déplacement à l'étranger ont conduit des résidents à préférer des vacances en France. Cependant, cette augmentation des transactions des résidents dans l'hébergement ne permet pas

4 - Montants des transactions par carte bancaire
glissement annuel en %



Lecture : les transactions par carte bancaire dans des établissements d'hébergement ont subi une chute de 94 % en mars 2020 par rapport à mars 2019. Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

de compenser les pertes des mois précédents. Au premier septembre 2020, le montant total des transactions réalisées depuis le début de l'année dans l'hébergement était inférieur de 24 % à celui enregistré sur la même période de 2019.

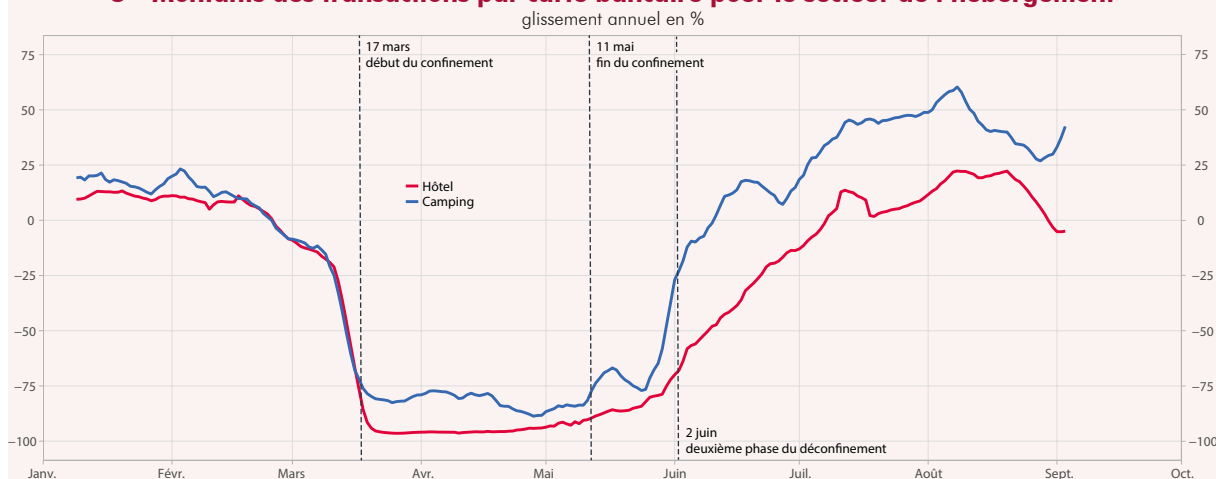
Dans la restauration, vif regain des dépenses dès la deuxième phase du déconfinement

Comme l'hébergement, la restauration a connu également une saison particulièrement difficile, notamment en raison de la chute de la demande touristique internationale et des autorisations d'ouverture seulement partielles.

Dès la mise en place du confinement, les montants de transactions par carte bancaire dans la restauration ont chuté, se situant à -90 % des montants de

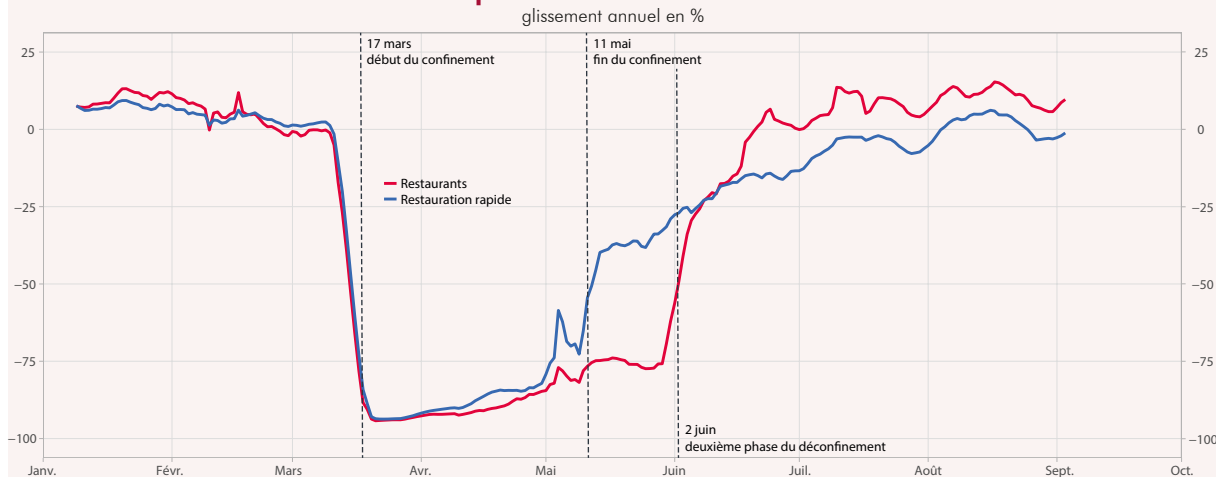
l'année précédente (*graphique 6*). Cette baisse est similaire à celle du chiffre d'affaires du secteur en avril (-92 %). Cette diminution n'a pas été anticipée, en effet les montants de transaction des jours précédents la mise en place du confinement sont restés similaires à ceux de 2019. Une légère augmentation du montant des transactions par carte bancaire apparaît ensuite avant la fin du confinement, ce qui pourrait être dû à un recours plus généralisé à la vente à emporter mais aussi à l'utilisation plus importante de la carte bancaire, le plafond de paiement « sans contact » ayant notamment été relevé. Lors des différentes étapes du déconfinement, des disparités sectorielles entre la restauration rapide la restauration traditionnelle sont clairement visibles : la restauration rapide a connu un rapide regain alors que les restaurants ont connu

5 - Montants des transactions par carte bancaire pour le secteur de l'hébergement



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

6 - Montants des transactions par carte bancaire dans le secteur de la restauration



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

une activité plus réduite jusqu'à mi-juin. À partir de cette date, les restaurants ont connu à leur tour une augmentation très vive de leur activité, tandis que la restauration rapide n'a retrouvé ses niveaux de transactions de 2019 qu'en août. Les restaurants en revanche ont rattrapé leur retard dès fin juin, avec en juillet et en août un dynamisme important des transactions par carte bancaire.

Activités récréatives : la culture continue d'être particulièrement touchée

En ce qui concerne les activités récréatives, les montants de transactions par carte bancaire avaient déjà diminué en amont du confinement, suggérant un phénomène d'anticipation similaire à celui observé dans l'hébergement. Les évolutions des dépenses d'hébergement et d'activités récréatives sont remarquablement similaires jusqu'au 2 juin. À partir de cette date, tandis que les autres secteurs des activités récréatives (clubs sportifs et de loisirs, location de matériel de plein air...) retrouvent des niveaux de transactions quasi normaux, les activités culturelles (théâtres, cinémas, orchestres, expositions touristiques...) peinent à se redresser (*graphique 7*). Fin août ces dernières restent toujours à des montants de transaction par carte bancaire inférieurs de 35 % au niveau de 2019. Les cinémas et théâtres ont donc été particulièrement touchés, au-delà de la période de confinement : dans leur cas, la reprise ne s'est presque pas concrétisée.

Les résidents français ont délaissé les métropoles au profit du littoral et des zones moins densément peuplées

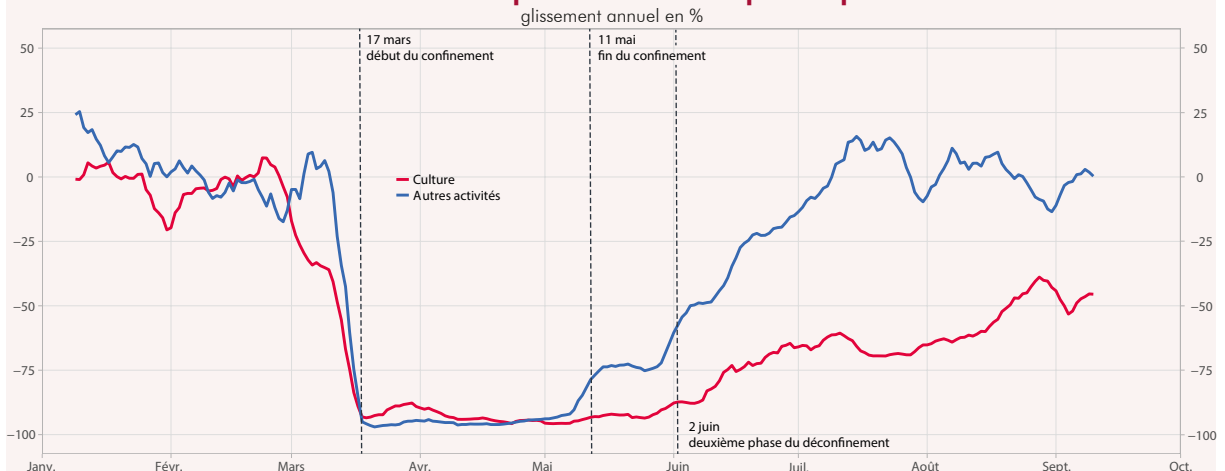
Le poids des activités touristiques au sein des départements (*encadré 1*) est très variable selon la période de l'année et les localisations. À titre illustratif, et afin de quantifier ce poids en période « normale » (hors crise sanitaire), en juillet et en août 2019, 20 % à 25 % des dépenses effectuées par carte bancaire à Paris, sur les littoraux méditerranéen et sud-atlantique et dans le massif alpin étaient des

dépenses qualifiées de touristiques. Par opposition, le quart nord-est de la France métropolitaine et les DROM avaient des dépenses touristiques plus faibles à cette même période (de 10 % et 15 % des montants de transactions par carte bancaire).

Pendant la pré-saison estivale de 2020, au cours des mois de mai et juin, les restrictions de déplacements et les fermetures d'établissements ont grandement pesé sur les dépenses touristiques, et ce dans tous les départements de France. Paris et la Corse sont particulièrement touchés, avec une diminution de 80 % des dépenses touristiques par carte bancaire au cours du mois de mai par rapport à l'année antérieure. Avec la levée progressive des mesures de restrictions, le mois de juin a vu globalement la situation s'améliorer pour tous les départements. La Guyane fait figure d'exception, en raison du prolongement des mesures d'endiguement sanitaire dans cette région. Les dépenses touristiques des résidents par carte bancaire au cours du mois de juin ont été au total, pour l'ensemble de la France métropolitaine, inférieures de 16 % en 2020 à celles de 2019.

Les mois de juillet et août 2020 actent une véritable reprise des dépenses touristiques des résidents. En moyenne, les transactions par carte bancaire en juillet 2020 sont équivalentes à celles de 2019 (+1,9 %). Des disparités territoriales sont cependant visibles (*carte 1*). La Guyane toujours confinée mais aussi les autres DROM, ainsi que l'Île-de-France, sont les principaux départements présentant des transactions touristiques encore largement inférieures à celles de l'an passé. À l'inverse, dans le Massif central, les Alpes et la côte méditerranéenne, tout comme, dans une moindre mesure, sur la façade Atlantique et la pointe normande, les niveaux de transactions des résidents sont supérieurs en juillet à ceux de 2019 (+10 % dans la Manche, +17 % dans les Hautes-Alpes, +22 % dans le Lot). Le quart Nord-Est présente en juillet des dépenses touristiques

7 - Montant des transactions par carte bancaire pour dépenses récréatives



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

équivalentes ou inférieures à celles de 2019 (-6 % en Moselle, -1 % dans le Bas-Rhin).

Les dépenses touristiques s'accroissent en août (carte 2). En moyenne sur l'ensemble de la France, elles sont supérieures de 9 % au niveau de 2019. Le quart Sud-Est présente des évolutions très positives : +30 % dans les Alpes-Maritimes par rapport à 2019, +17 % dans les Bouches-du-Rhône, +12 % en Corse. Le constat est similaire le long de la face Atlantique (+10 % en Vendée) ou dans le centre de la France (+19 % en Loir-et-Cher). En revanche, les DROM, l'Île-de-France et quelques départements de l'Est de la France ne retrouvent pas leurs niveaux de 2019.

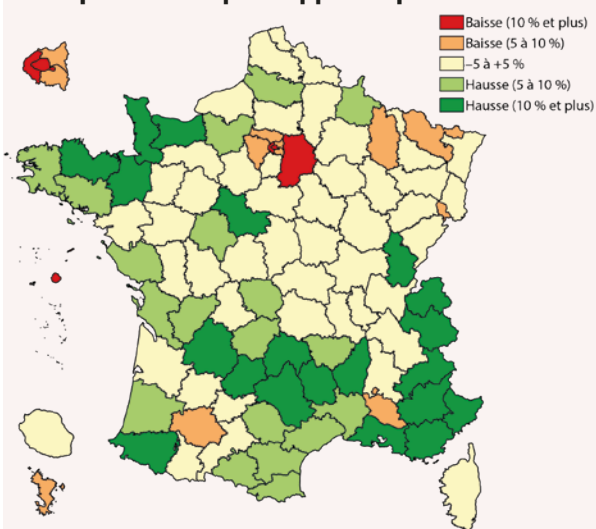
Les disparités territoriales et temporelles observées sont conformes aux premiers indicateurs issus d'enquêtes statistiques : les hôtels des littoraux ont mieux résisté à la crise sanitaire que ceux d'Île-de-France et des grandes métropoles régionales. Ce constat est

corroboré par les cartes précédentes : un certain nombre de départements contenant de grandes métropoles régionales ont connu une moindre activité que leurs départements limitrophes, probablement en raison d'une faible reprise du tourisme professionnel. Une corrélation forte existe également à l'échelle départementale en France métropolitaine entre le glissement annuel des dépenses touristiques et la densité de population résidente (graphique 9) comme avec la part de résidences secondaires (graphique 10). Les départements d'Île-de-France se caractérisent par des glissements annuels négatifs et des taux de résidence secondaires faibles. Par exemple, la Seine-et-Marne (77) a pu souffrir de la réouverture tardive et contrainte des parcs de loisirs. Paris (75) fait figure d'exception avec une part importante de résidences secondaires, mais un glissement annuel très inférieur aux autres départements comptant une proportion comparable de résidences secondaires,

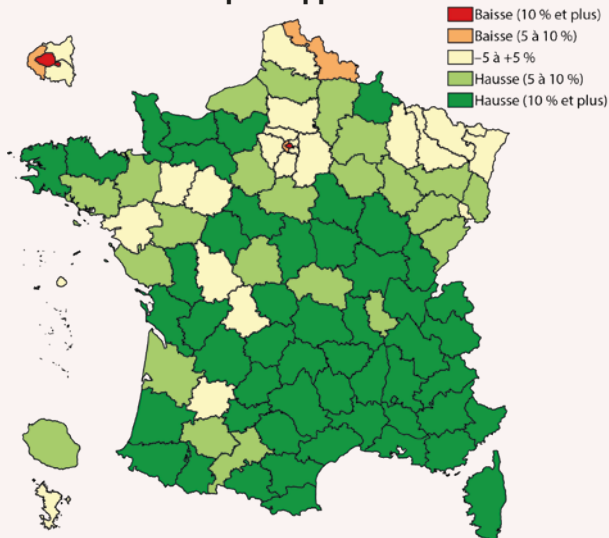
Cartes 1 et 2 - Dépenses touristiques par département

glissement annuel en %

juillet 2020 par rapport à juillet 2019

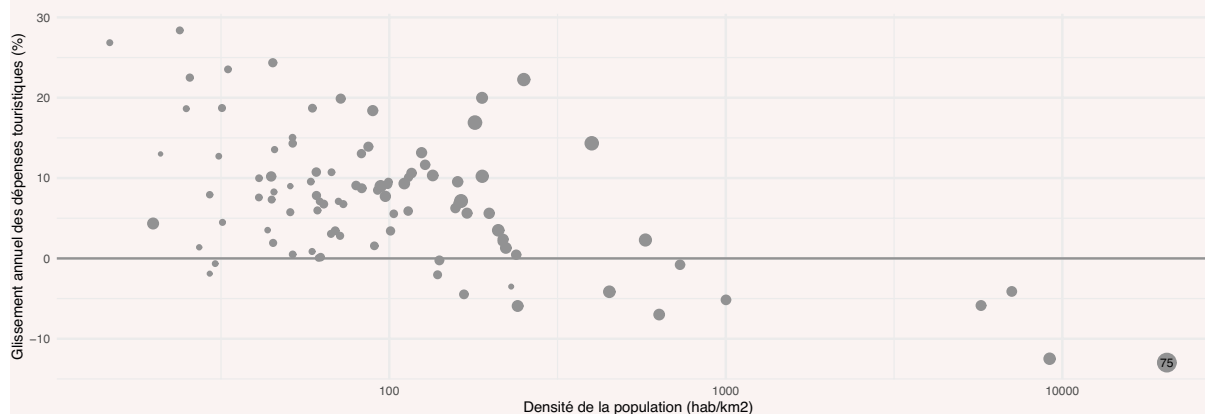


août 2020 par rapport à août 2019



Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

9 - Dépenses touristiques estivales et densité de population par département



Lecture : en 2020, les dépenses touristiques par cartes bancaires CB des résidents au cours des mois de juillet et août à Paris (75) sont inférieures de 13 % à celles de 2019. Par ailleurs, environ 20 000 habitants par km² résident à Paris.
Note : la taille des bulles est proportionnelle au montant des dépenses touristiques

Source : Cartes Bancaires CB, estimation de la population au 1^{er} janvier 2020, Insee. Calculs : Insee

comme la Loire-Atlantique (44). Les départements avec des proportions très importantes de résidences secondaires, comme les Alpes-Maritimes (06) ou le Var (83) présentent durant les mois d'été des glissements annuels de dépenses sensiblement positifs.

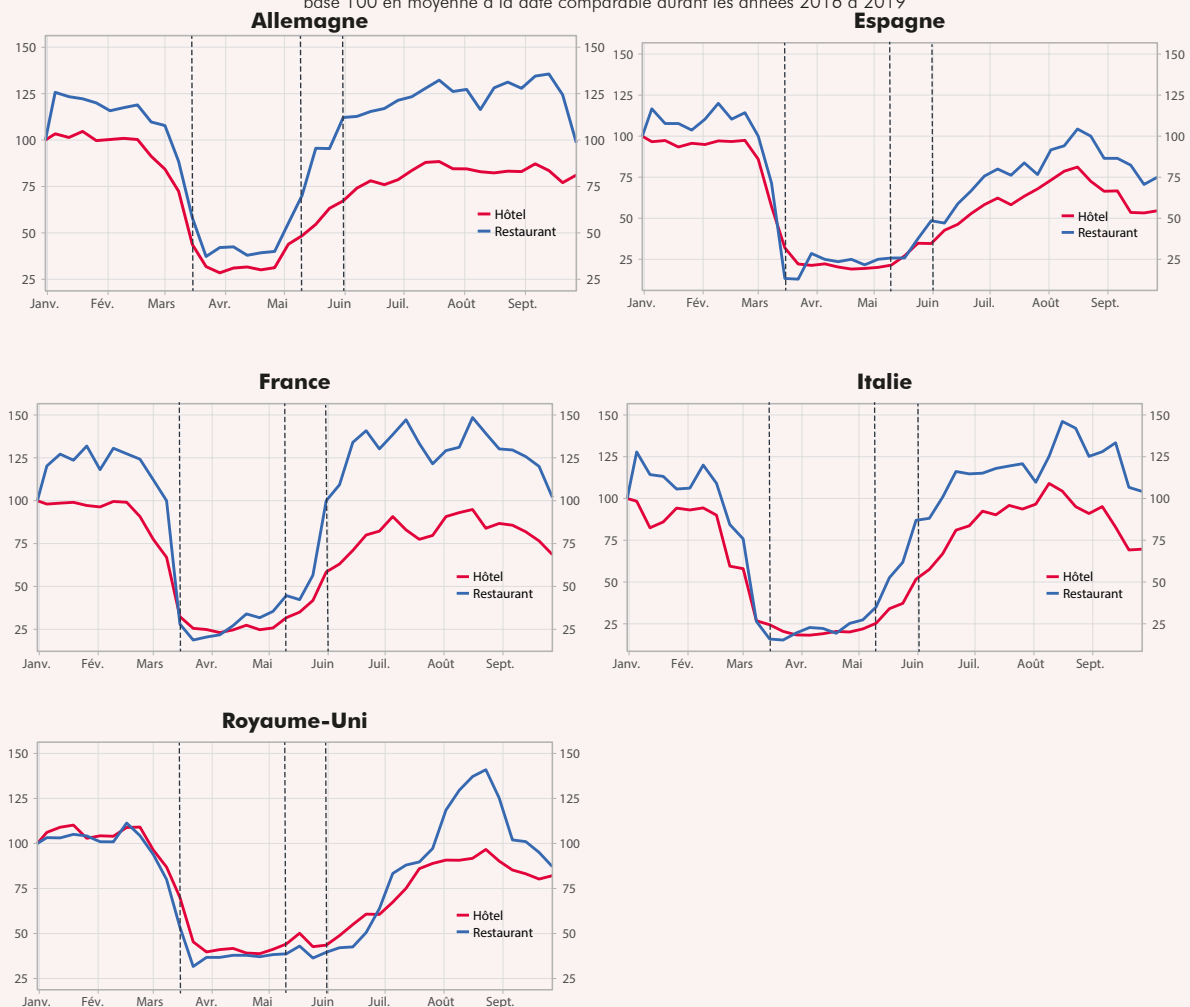
Cette augmentation des dépenses des résidents au niveau national ou local ne présage cependant pas d'un accroissement du chiffre d'affaires des secteurs

touristiques : d'une part, les dépenses touristiques des non-résidents ne sont pas incluses dans cette analyse, et les restrictions de déplacements entre pays ont contribué à réduire grandement les dépenses des touristes internationaux en 2020 par rapport à 2019. D'autre part, d'autres facteurs peuvent expliquer l'augmentation des transactions par carte bancaire, notamment l'accroissement de son utilisation avec la crise sanitaire et le relèvement du plafond de paiement sans contact. ■

Arthur Cazaubiel, Pierre Girard, Théo Roudil-Valentin ■

8 - Évolution du score de requêtes des termes « hôtel » et « restaurant »

base 100 en moyenne à la date comparable durant les années 2016 à 2019

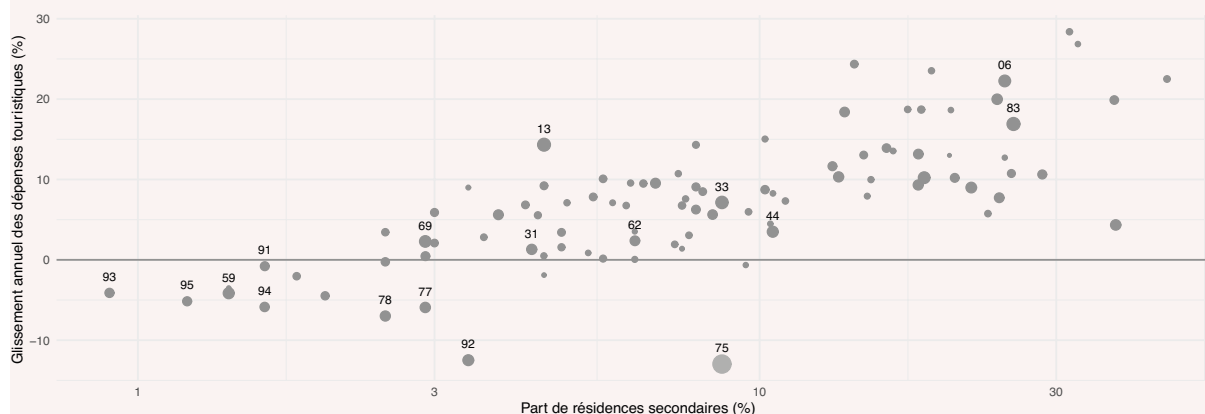


Lecture : en France au 17 mars 2020, le score de recherche « hôtel » parmi les requêtes Google s'établit à 40 % du niveau moyen observé en moyenne la semaine comparable du mois de mars durant les années 2016 à 2019.

Note : la ligne verticale indique le début du confinement français, le 17 mars 2020, la seconde indique le 11 mai, la date du déconfinement français, la troisième la date du lancement de la deuxième phase du déconfinement le 2 juin.

Source : Google Trends

10 - Dépenses touristiques estivales et proportion de résidences secondaires par département



Lecture : en 2020, les dépenses touristiques par cartes bancaires CB des résidents au cours des mois de juillet et août à Paris (75) sont inférieures de 13 % à celles de 2019. Par ailleurs, Paris compte 9 % de résidences secondaires.

Note : la taille des bulles est proportionnelle au montant des dépenses touristiques

Source : Cartes bancaires CB, Recensement de la population 2016. Calculs : Insee

Encadré 2 :

Les requêtes Google indiquent une reprise plus précoce de l'activité touristique en Allemagne et plus tardive au Royaume-Uni

Les résultats obtenus à partir des données *Google Trends* (nombre de requêtes d'un terme donné dans le moteur de recherche *Google*) concordent pour la France avec ceux provenant de l'exploitation des données de Cartes Bancaires CB. En effet, les scores d'intérêt pour les recherches des termes « hôtel » et « restaurant » n'ont jamais connu de chutes aussi fortes qu'en mars 2020 (*graphique 8*). En base 100, correspondant à la moyenne sur 2016-2019 durant la semaine comparable, les scores des termes « hôtel » ou « restaurant » chutent d'entre 50 points et 80 points, corroborant les effondrements des montants dépensés par carte bancaire pour ces secteurs pendant le confinement. De plus, les schémas d'anticipation de la crise par les consommateurs semblent se retrouver dans les recherches *Google*. Les hôtels semblent d'ailleurs pâtir particulièrement de la crise, comme indiqué par les données Cartes Bancaires CB. En effet, en France c'est seulement à partir de début juillet que le secteur hôtelier retrouve des niveaux de recherche *Google* proches des niveaux antérieurs mais toujours inférieurs. À ce titre, et parce qu'il n'a pas été possible d'obtenir pour les autres pays européens des données similaires à celles de Cartes Bancaires CB pour la France, les données *Google Trends* constituent une première source permettant de comparer les évolutions entre ces pays européens.

Jusqu'à la mi-mars l'ensemble des profils du nombre de requêtes *Google* des termes « hôtel » et « restaurant » semblent se rejoindre. En effet, les scores chutent partout d'au moins 60 % au moment de la mise en place des mesures de restriction, voire 80 % en France, Espagne et Italie pour le terme « restaurant ». En Italie, la chute a commencé dès le début mars, reflétant la précocité de la dégradation sanitaire. L'Italie est suivie par l'Espagne, qui atteint son plancher au même moment que la France, mais avec une chute plus progressive. En France, les scores commencent également à diminuer début mars, pour rejoindre leurs planchers mi-mars, soit au début du confinement. L'Allemagne et le Royaume-Uni ont aussi connu une chute des recherches précédant leur date d'entrée en confinement mais n'ont atteint leur point bas de requêtes que fin mars. L'Allemagne est restée à ce niveau plancher moins longtemps que ses voisins européens et le score de requêtes y a repris rapidement de la vigueur. La France, l'Italie et l'Allemagne se singularisent par une reprise plus précoce du score associé aux restaurants, dès le début mai en Allemagne, et début juin en Italie et en France. Par ailleurs, les scores français et italien du terme « restaurant » présentent une reprise importante, avec des niveaux très élevés durant la saison estivale. Au total, lors de la saison estivale (juillet-août) les scores retrouvent partout leurs niveaux habituels, voire les dépassent pour le terme « restaurant », reflétant la bonne tenue de la fréquentation touristique des résidents, malgré la situation sanitaire. En revanche, le Royaume-Uni et l'Espagne font preuve de dynamiques plus fragiles, ce sont les derniers pays parmi des principaux pays européens dont le score a rattrapé leur niveau habituel, à partir de mi-juillet et fin juillet respectivement. Enfin, pour le mois de septembre, les données *Google* font déjà état d'une baisse des recherches pour ces termes, reflétant la dégradation de la situation sanitaire en Europe. En Allemagne, en Italie et en France les scores chutent brutalement à partir de la mi-septembre alors qu'au Royaume-Uni le terme « restaurant » poursuit sa chute entamée mi-août. ■

Les secteurs les plus durablement affectés par la crise sanitaire représenteraient environ 9 % de la valeur ajoutée

Depuis la levée du confinement, la reprise de l'activité est contrastée. Certains secteurs se rapprochent rapidement de leur niveau d'avant-crise, mais d'autres apparaissent plus durablement affectés, compte tenu de leur degré d'exposition aux mesures d'endiguement sanitaire. Ces derniers, comptant en particulier le transport de voyageurs, l'hébergement-restauration et les activités culturelles, représenteraient de l'ordre de 9 % de la valeur ajoutée. Leurs difficultés se répercuteraient sur l'emploi, phénomène déjà visible dans les données d'emploi du deuxième trimestre : environ 220 000 emplois ont été perdus dans ces secteurs par rapport au quatrième trimestre 2019, même si cette baisse d'effectifs reste proportionnellement plus faible que la dégradation de leur activité.

Le transport de voyageurs, l'aéronautique, l'hébergement-restauration et les activités culturelles figurent parmi les secteurs les plus affectés

Après la chute de l'activité en France en mars puis avril 2020, la reprise entamée dès la levée du confinement et qui s'est poursuivie au cours du troisième trimestre fait apparaître une dichotomie entre des secteurs dont l'activité s'est rapidement rapprochée de son niveau d'avant-crise et d'autres, au contraire, beaucoup plus durablement pénalisés (graphique 1). Ces derniers¹ sont principalement liés à des activités de services – transport de voyageurs (ferroviaire et aérien), hébergement-restauration, activités sportives et culturelles – et dans une moindre mesure à des activités industrielles (construction ferroviaire et aéronautique). En 2018, ces activités représentaient environ 9 % de la valeur ajoutée de l'économie française, dont 1 % dans l'aéronautique,

4 % dans les services de transports, 3 % dans l'hébergement-restauration et 1 % dans les activités culturelles et sportives (tableau 1). Au total, elles équivalent à 13 % de l'emploi salarié, soit environ 3,3 millions de personnes fin 2019.

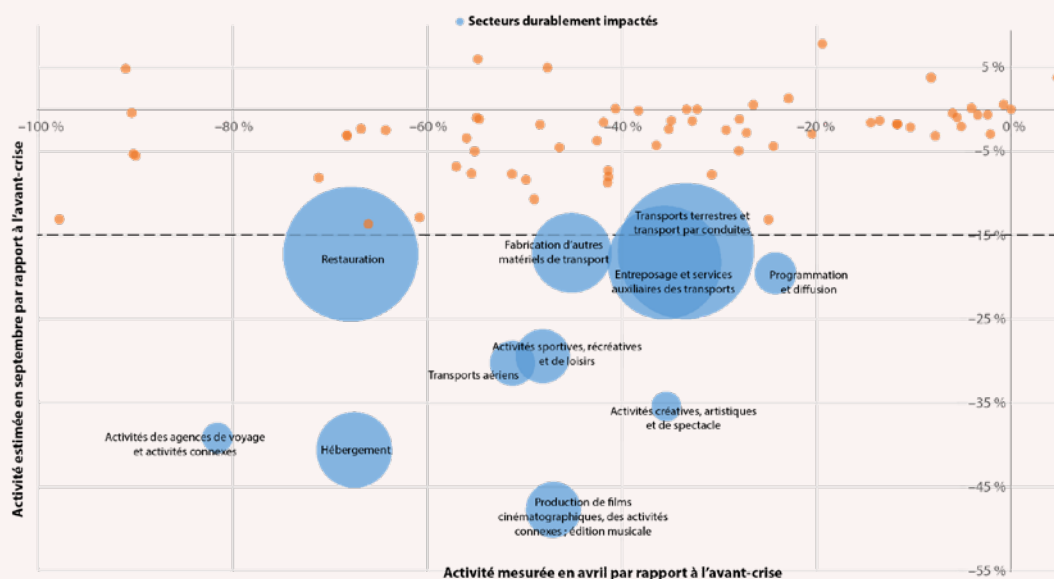
Ces secteurs concentrent déjà une forte proportion de la perte d'activité de l'économie française

Les secteurs potentiellement les plus durablement affectés par la crise sanitaire représentaient déjà, au moment du confinement, une part notable de la perte d'activité de l'économie française (graphique 2). En avril, leur activité se situait en moyenne à 48 % en deçà du niveau d'avant-crise, représentant environ 15 % de la perte d'activité totale.

À partir de la levée du confinement en mai, l'activité s'est rapidement redressée dans la plupart des

1. Les secteurs durablement affectés considérés dans cet éclairage ont été sélectionnés sur la base du graphique 1, en retenant ceux dont la perte d'activité en septembre serait supérieure à 15 % du niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019).

1 - Évolution des pertes d'activité estimées en avril et prévues en décembre par secteur



Note : le seuil de -15 % d'activité en septembre, affiché en pointillés, a servi de critère de sélection pour les secteurs durablement impactés. La taille d'affichage des secteurs durablement impactés est proportionnelle à leur poids dans la valeur ajoutée. Lecture : l'activité de la branche restauration a été de -68 % en avril par rapport à son niveau d'avant-crise, puis devrait passer à -17 % en septembre. Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs INSEE

Tableau - Caractéristiques des secteurs durablement touchés

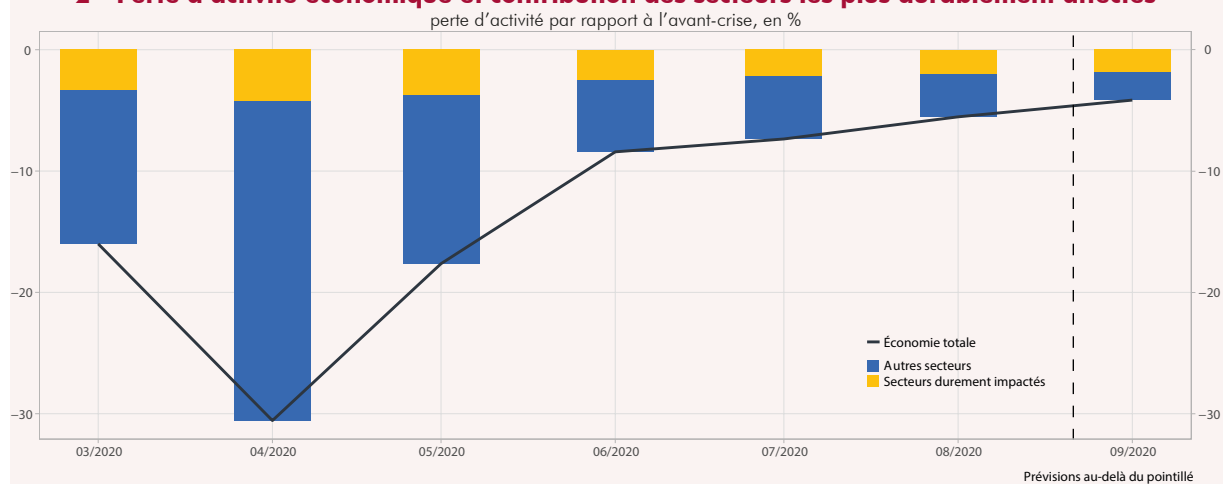
en %

Branches/Produits (A88)	Poids dans la VA	Perte activité avril	Perte activité août	Perte activité septembre
Fabrication d'autres matériels de transport	0,8	-45	-21	-17
Transports terrestres et transport par conduites	2,2	-33	-21	-17
Transports aériens	0,3	-48	-27	-29
Entreposage et services auxiliaires des transports	1,5	-36	-21	-18
Hébergement	0,7	-68	-26	-41
Restauration	2,2	-68	-17	-17
Production cinématographiques et activités connexes	0,4	-47	-48	-48
Programmation et diffusion	0,2	-24	-25	-20
Activités des agences de voyage et activités connexes	0,1	-82	-55	-39
Activités créatives, artistiques et de spectacle	0,1	-35	-23	-16
Activités sportives, récréatives et de loisirs	0,2	-51	-24	-18
Secteurs les plus touchés	8,7	-48	-22	-21
Autres secteurs	91,3	-29	-4	-3
Economie totale	100	-31	-6	-4

Lecture : au total, les secteurs les plus touchés représentent 8,7 % de la valeur ajoutée et leur activité était 22 % inférieure à leur niveau d'avant-crise en août. Parmi ces secteurs, les transports aériens représentent 0,3 % de la valeur ajoutée et leur activité a diminué de 27 % en août par rapport à leur niveau d'avant-crise.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, DSN, calculs INSEE

2 - Perte d'activité économique et contribution des secteurs les plus durablement affectés



Lecture : en septembre, la perte d'activité de l'économie française serait de 4 %. Les secteurs durablement impactés représentent environ 45 % de cette perte, soit un peu moins de 2 %.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs INSEE

secteurs. En revanche, les secteurs les plus touchés ne se sont redressés que très légèrement pendant l'été : leur activité est restée en juillet à 25 % en deçà du niveau d'avant-crise, soit un tiers de la perte totale d'activité. En septembre, alors que la plupart des autres secteurs auraient poursuivi leur progression vers le niveau d'avant-crise, les secteurs durablement affectés auraient représenté près de la moitié de la perte d'activité de l'économie française.

À l'opposé, certains secteurs apparaissent gagnants, au moins ponctuellement, avec un niveau d'activité au-dessus de celui d'avant-crise : il s'agit par exemple de l'industrie pharmaceutique, des services d'information, des télécoms et du commerce de détail. Ces secteurs représentent une part non négligeable de l'économie – environ 8 % de la valeur ajoutée totale ; cependant l'ampleur de leur surcroît d'activité resterait faible au regard des pertes essuyées par les secteurs les plus touchés.

Le recul de l'emploi entre fin 2019 et le deuxième trimestre 2020 a été fortement concentré dans les secteurs durablement affectés

Entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020, plus de 700 000 emplois salariés ont été perdus (*fiche Emploi*). Près d'un tiers de cette perte se concentre dans les secteurs durablement impactés, soit 220 000 emplois, alors même qu'ils ne représentent que 13 % de l'emploi salarié. Ils ont également fait davantage appel au dispositif d'activité partielle. Ainsi, 45 % des heures d'activité partielles sont ciblées sur les secteurs durablement impactés. La baisse d'effectifs mesurée au premier semestre 2020 dans ces secteurs, d'un peu moins de 7 % par rapport au quatrième trimestre 2020, reste ainsi plus faible que la dégradation de leur activité, environ 30 %.

Jérémy Marquis ■

Échanges extérieurs

Lors des deux premiers trimestres de l'année 2020, les échanges internationaux ont lourdement chuté (-3,1 % puis -14,9 %), du fait de l'épidémie mondiale de coronavirus et des restrictions mises en place pour tenter de l'endiguer. Le recul de la demande mondiale adressée à la France a été plus marqué encore (-3,5 % puis -16,8 %). En effet, les pays d'Europe de l'Ouest, qui sont les principaux partenaires commerciaux de la France, ont été plus affectés par la crise sanitaire que la moyenne des autres pays et par l'arrêt de l'activité qui en a résulté : leurs importations ont ainsi davantage baissé.

Dans ce contexte de repli des échanges internationaux, les exportations françaises ont fortement diminué (-6,0 % au premier trimestre 2020, puis -25,0 % au deuxième) ; de même pour les importations, quoique dans une moindre mesure (-5,6 % puis -16,4 %). Les branches les plus touchées sont celles de la fabrication de matériels de transport (au deuxième trimestre, -56,9 % pour les exportations et -42,3 % pour les importations), où les pertes d'activité ont été particulièrement importantes, et le tourisme (respectivement -67,3 % et -64,4 %), le tourisme international ayant quasiment cessé au pic de l'épidémie. En revanche, les produits agricoles et les autres services ont mieux résisté. Au troisième trimestre 2020, les exportations françaises rebondiraient (+16 %), du fait principalement de la reprise des produits manufacturés, en particulier dans les branches de l'automobile et de l'aéronautique. Ce rebond les ramènerait en fin d'année un peu au-dessus de quatre cinquième des exportations françaises du quatrième trimestre 2019. Les importations françaises repartiraient également à la hausse (+14 % au troisième trimestre) pour retrouver en fin d'année près de neuf dixième des importations du quatrième trimestre 2019.

Après la forte chute du premier semestre 2020, le commerce mondial rebondirait au second semestre

Au premier semestre 2020, la crise sanitaire a fortement affecté le commerce mondial (mesuré comme la somme des importations) : après -3,1 % au premier trimestre, il a reculé de -14,9 % au deuxième (tableau 1). Les restrictions liées à la lutte contre l'épidémie ont perturbé les chaînes de valeur mondiales : l'activité s'est trouvée à l'arrêt dans les pays confinés, la demande étrangère a chuté ainsi que la demande intérieure, tandis que les difficultés d'approvisionnement augmentaient. Les pays avancés ont été plus touchés que les pays émergents : leurs importations ont baissé de -16,9 % au deuxième trimestre (après -4,0 % au premier), et leurs exportations, de -19,4 % (après -2,6 %). Pendant cette période, les importations des pays émergents se sont repliées de -10,7 % (après -1,2 %) et leurs exportations ont baissé de -6,2 % (après -2,6 %).

Au second semestre, le commerce mondial augmenterait (+10 % au troisième trimestre puis +3 % au quatrième), du fait de l'amélioration de la situation sanitaire globale. Après avoir contribué plus que les émergents à la baisse du premier semestre, les pays avancés contribueraient également plus à ce rebond, en partie mécanique. Ceux-ci verraient leurs importations croître de 11 % puis 4 % aux deux derniers trimestres alors que les pays émergents connaîtraient une croissance plus modérée (+7 % au troisième trimestre puis +1 % au dernier trimestre 2020, tableau 1).

La demande mondiale adressée à la France a fortement décliné en début d'année (-16,8 % après -3,5 %), car elle a beaucoup pâti du recul des

Tableau 1 - Commerce mondial et demande adressée à la France

variations trimestrielles et de moyenne annuelle en %

	2019				2020				2019	2020
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Commerce mondial	0,7	-0,4	0,2	-0,7	-3,1	-14,9	10	3	0,5	-10
Importations des économies avancées	0,7	-0,4	0,5	-0,8	-4,0	-16,9	11	4	2,0	-12
Importations des économies émergentes	0,9	0,9	0,8	0,3	-1,2	-10,7	7	1	5,8	-5
Demande mondiale adressée à la France	1,2	-1,0	0,5	-0,7	-3,5	-16,8	10	4	1,1	-11

Prévisions

Sources : DG Trésor, Insee

importations de ses voisins européens (l'Union Européenne représente en effet 64 % du total des exportations françaises en 2019, *graphique 2*). D'ici la fin d'année 2020, du fait de la reprise des importations des pays avancés, la demande mondiale adressée à la France augmenterait au troisième trimestre de l'ordre de +10 %, rebond qui se poursuivrait au quatrième trimestre (+4 %).

Les exportations françaises progresseraient au deuxième semestre 2020, tirées par le rebond en partie mécanique des exportations de produits manufacturés et de tourisme très affectées au premier semestre

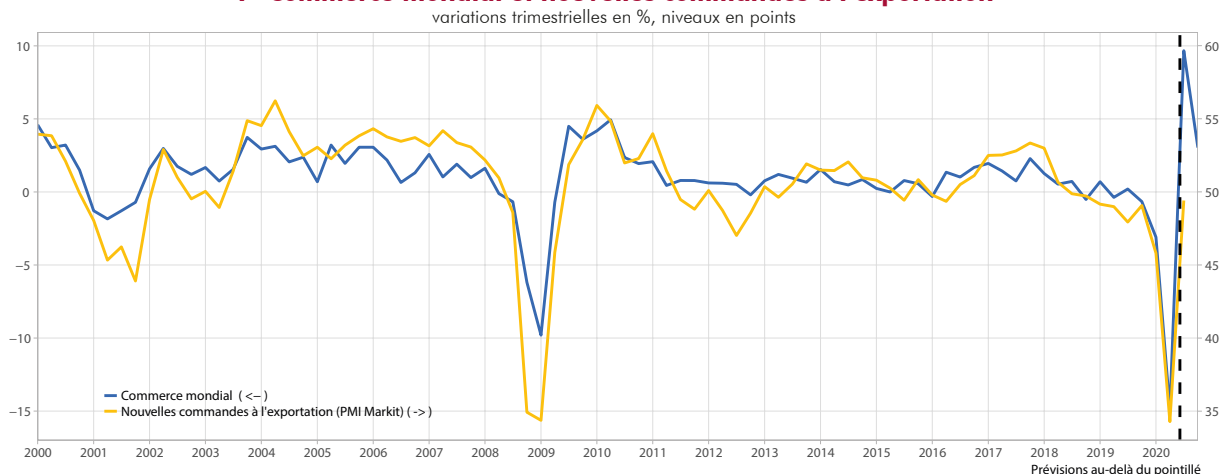
Au deuxième trimestre 2020, les exportations françaises ont accentué le repli qui s'amorçait au premier trimestre (-25,0 %, après -6,0 %, *tableau 2*) – l'épidémie ayant atteint la France et ses voisins européens à partir du mois de mars, plus tardivement qu'en Asie, les mesures sanitaires et l'impact économique se sont concentrés sur le printemps. La demande étrangère a ainsi

diminué, dans le même temps que les difficultés de production domestique augmentaient.

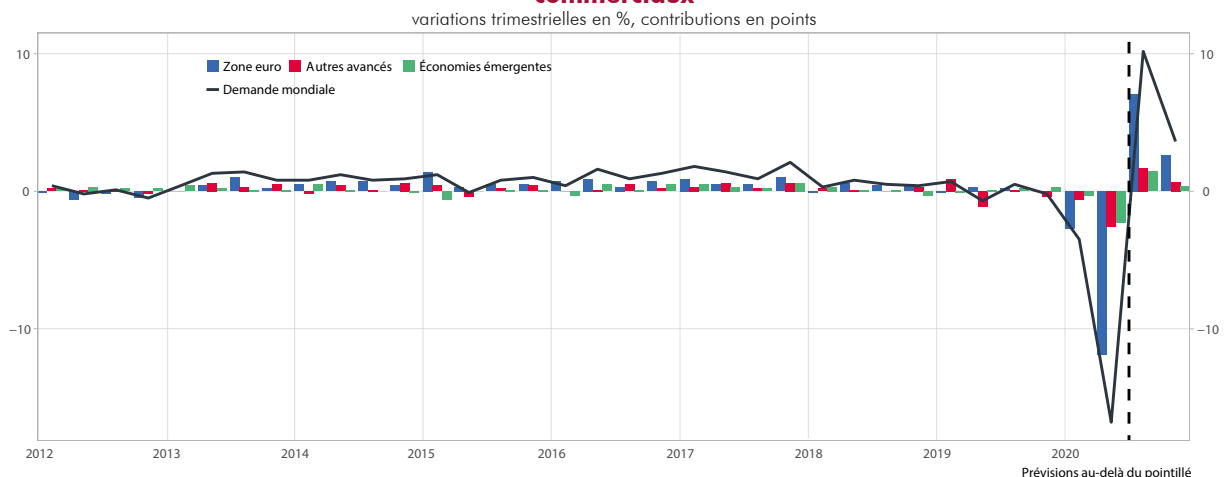
Les deux branches qui contribuent le plus à ce recul sont celles des produits manufacturés (-28,3 %, après -5,6 % ; cf. *Eclairage*) et du tourisme, qui a connu la plus forte baisse en raison des fermetures de frontières (-67,3 %, après -20,7 %). Les livraisons aéronautiques et navales ont aussi nettement diminué au premier semestre 2020 (-60,4 %, après -13,2 %). Les exportations de l'aviation civile ont été très affectées par l'arrêt du tourisme international et la chute du trafic aérien commercial qui en a résulté. Enfin, les exportations de services et de produits agricoles ont mieux résisté à la baisse (autour de -5 % au deuxième trimestre).

Au troisième trimestre 2020, en lien avec la reprise de la demande mondiale adressée à la France, les exportations rebondiraient (+16 %). Elles seraient portées par les exportations en produits manufacturés (+17 %), en particulier sous l'impulsion de la branche aéronautique et navale, tandis que celles en énergie et services augmenteraient plus modérément (respectivement +9 % et +4 %). Les exportations

1 - Commerce mondial et nouvelles commandes à l'exportation



2 - Demande mondiale adressée à la France et contribution des principaux partenaires commerciaux



Conjoncture française

ralentiraient ensuite au quatrième trimestre à +3 %, reflétant une reprise de l'activité moins rapide en fin d'année et les incertitudes sur un regain de l'épidémie.

Bien qu'également affectées par la crise, les importations françaises ont un peu moins baissé que les exportations, les mêmes branches étant les plus touchées

Au premier semestre 2020, les importations françaises ont également reculé, dans une moindre ampleur cependant que les exportations (-16,4 %, après -5,6 %, *tableau 2*). L'arrêt de l'activité domestique a induit un moindre recours aux biens étrangers, en particulier les biens manufacturés, dont les importations ont le plus contribué à la baisse (notamment en matériels de transport, -42,3 % après -11,1 %). Les importations liées au tourisme ont fortement chuté (-64,4 %, après -13,4 %). De même que pour les exportations, les importations de produits agricoles et de services ont connu une moindre baisse (respectivement -3,7 % après -2,3 %, et -3,3 % après -3,2 %).

Au troisième trimestre 2020, les importations rebondiraient (+14 %), les achats de produits manufacturés étant très dynamiques (+ 15 %), tandis que ceux de produits agricoles et de services augmenteraient plus modérément (respectivement +8 % et +5 %). Au quatrième trimestre, les importations seraient presque stables, en raison du rythme ralenti de la reprise d'activité domestique d'ici la fin 2020 et des incertitudes sur la situation sanitaire.

La contribution des échanges extérieurs à la croissance serait négative en 2020

En 2019, les échanges extérieurs ont déjà pesé sur la croissance du PIB à hauteur de 0,3 point. Au premier semestre 2020, les exportations ayant plus baissé que les importations, la contribution des échanges extérieurs au PIB est très négative (-0,1 point au premier trimestre, puis -2,5 points au deuxième). Au second semestre, la contribution devrait être légèrement positive, le rebond des exportations étant plus fort que celui des importations. Sur l'ensemble de l'année 2020, elle serait négative, autour de -2 points. ■

Tableau 2 - Échanges extérieurs de la France

variations en %, volumes aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	2019				2020				2019	2020
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Exportations										
Ensemble des biens et services	0,5	-0,5	-0,5	-0,9	-6,0	-25,0	16	3	1,8	-18
Produits manufacturés (67 %*)	0,5	-0,6	-0,6	-0,8	-5,6	-28,3	17	5	2,0	-20
Importations										
Ensemble des biens et services	1,2	0,1	0,6	-0,8	-5,6	-16,4	14	0	2,6	-12
Produits manufacturés (69 %*)	1,0	0,5	1,0	-0,6	-5,0	-19,0	15	0	2,8	-13
Contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB	-0,2	-0,2	-0,3	0,0	-0,1	-2,5	0	1	-0,3	-2

Prévisions

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement importations) totales en 2019

Source : Insee

Au premier semestre 2020, les exportations de biens se sont fortement contractées dans les principales économies européennes, sous l'effet notamment des machines et matériels de transport

Au premier semestre 2020, la chute de l'activité économique des principales économies européennes s'est accompagnée d'un effondrement de leurs échanges extérieurs. Les exportations de biens, notamment, se sont contractées brutalement en avril-mai, et ce davantage en France, en Italie et en Espagne qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni. Cette contraction inédite est essentiellement due à la chute des exportations de machines et de matériels de transport. En juin, les exportations de biens ont rebondi mais restent encore en deçà de leur niveau d'avant-crise. Néanmoins, les importations ayant elles aussi diminué, le commerce extérieur a contribué modérément, d'un point de vue comptable, à la chute du PIB au deuxième trimestre. C'est en particulier le cas en France où, du fait notamment d'une économie davantage importatrice, la chute des échanges extérieurs a comptablement moins pesé sur le PIB que chez ses voisins de la zone euro.

Au premier semestre 2020, les exportations de biens se sont contractées de manière inédite, en particulier en France, en Italie et en Espagne

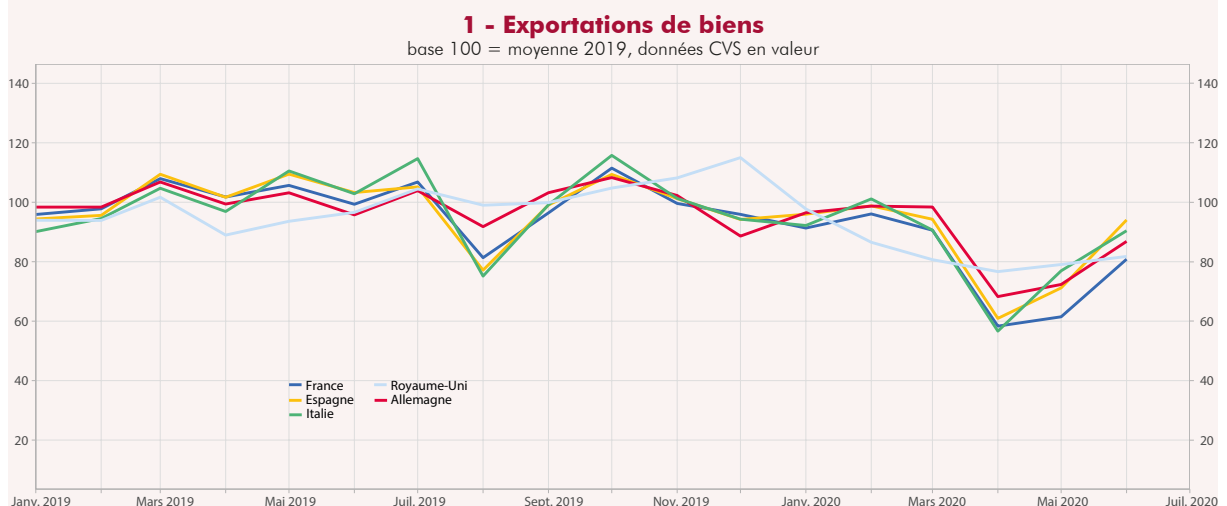
Dans les principaux pays de la zone euro, les exportations ont chuté au premier semestre, de manière encore plus marquée que les importations. Au Royaume-Uni, le commerce extérieur s'est également contracté, mais les exportations ont moins diminué que les importations. En avril, les exportations de biens¹ en valeur se trouvaient en France et en Italie à plus de 40 % sous leur niveau moyen de 2019, à 40 % en Espagne, à plus de 30 % en Allemagne et à près de 25 % au Royaume-Uni (graphique 1). En mai, les exportations de biens ont rebondi en Italie et en Espagne (respectivement

-25 % et -30 % par rapport à la moyenne 2019) et dans une moindre mesure en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. En juin ensuite, le rebond s'est fait plus franc dans les pays de la zone euro, se poursuivant en Italie et en Espagne, s'intensifiant en France et en Allemagne, et demeurant moins dynamique au Royaume-Uni.

La chute des exportations de biens est due principalement à celle des machines et des matériels de transport

En France, les exportations de machines, de matériels de transport et d'articles manufacturés divers (instruments professionnels et scientifiques, vêtements, articles de voyage, etc.) ont principalement contribué à la baisse des exportations : ces postes expliquent respectivement 22 et 7 points des 40 % de

1. On se concentre ici sur l'évolution des exportations de biens jusqu'en juin, information la plus récente disponible pour tous les pays considérés.



Note : niveau trimestriel des exportations mensuelles de biens en valeur.

Source : Eurostat pour l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie ; Office for National Statistics pour le Royaume-Uni

la baisse en avril et mai par rapport à la moyenne de 2019. Ce sont notamment les exportations d'avions et de voitures qui ont causé cette contraction. Les biens manufacturés, combustibles minéraux et produits chimiques ont aussi pesé sur les exportations à hauteur respectivement de -3,5 points, -2 points et -3 points (*graphique 2*).

Relativement aux autres pays de la zone euro, les exportations de biens d'outre-Rhin se sont un peu moins contractées pendant la période de confinement (-30 % en moyenne sur avril et mai par rapport à 2019). Plus particulièrement, les exportations de produits manufacturés divers (instruments professionnels et scientifiques, vêtements, etc.) ont participé à la baisse des exportations allemandes de biens (-6 points), mais moins fortement que chez les voisins. Les exportations de machines et de matériels de transport ont cependant contribué pour 20 points à la chute globale de 30 % des exportations de biens en Allemagne. En particulier, le secteur automobile allemand étant très fortement tourné vers l'extérieur, les exportations de voitures et autres véhicules à moteur ont contribué à elles seules à hauteur de 7 points à la chute des exportations totales de biens.

En Italie, la baisse des exportations de biens s'est située à un niveau intermédiaire entre l'Allemagne et la France (-33 % en moyenne sur avril et mai par rapport à 2019). Trois types de biens ont contribué à l'essentiel de cette baisse : les machines et matériels de transport (-14 points), les biens manufacturés et divers (respectivement -6 et -10 points). La chute des exportations espagnoles de biens est comparable à celle de l'Italie (-34 % en moyenne sur avril et mai par rapport à 2019). Plus de la moitié de cette baisse est imputable à la baisse des exportations de machines et matériels de transport (-17 points). Par ailleurs, les exportations de biens alimentaires (hors boissons et tabac) ont augmenté par rapport à l'année 2019 (+1 point).

Au Royaume-Uni, les exportations de biens en valeur ont nettement moins diminué en avril-mai que dans les autres pays européens (-22 %). Cette singularité du Royaume-Uni est due à une forte contribution positive (8 points) des autres articles et transactions, qui renvoient principalement aux transferts d'or non monétaire. En effet, face à l'incertitude engendrée par la crise sanitaire, l'or a constitué une valeur refuge et a été rapatrié massivement depuis le Royaume-Uni, Londres constituant un foyer majeur dans le stockage de métaux précieux. Ainsi, la hausse importante des exportations d'or en valeur a en partie compensé la diminution des exportations des autres types de biens pendant le confinement. Comme ailleurs en Europe, ce sont principalement les machines, les matériels de transport et les divers produits manufacturés qui ont pesé sur les exportations de biens britanniques en avril-mai (respectivement -16 et -6 points).

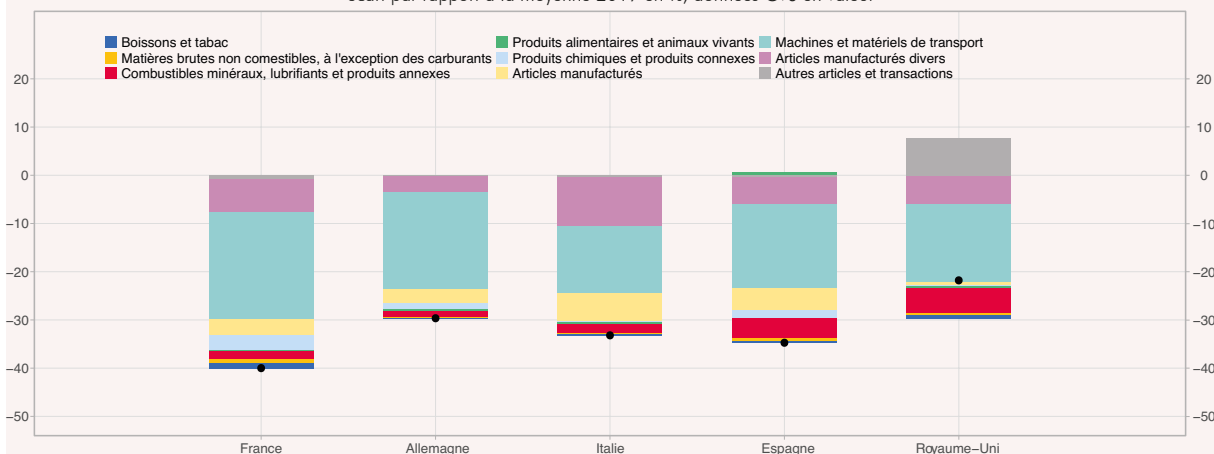
Les exportations de biens ne rebondissent que progressivement

En juin, les exportations françaises ont fortement rebondi (*graphique 3*) mais restent encore loin de la moyenne 2019 (-19 %). Les exportations de machines et équipements (respectivement d'articles manufacturés divers) ayant redémarré, elles ne contribuent plus qu'à hauteur de -11,5 points à l'écart à la moyenne 2019 (respectivement -2 points). Les contributions des biens manufacturés et des produits chimiques ont été deux fois plus faibles qu'en avril-mai (respectivement -1,5 point et -1 point).

Les exportations allemandes de biens se situent en juin à -13 % en deçà de leur niveau moyen de 2019. Cette reprise des exportations de biens est principalement due aux machines et matériels de transport ainsi qu'aux produits manufacturés et divers qui contribuent sensiblement à la moindre baisse globale des exportations par rapport à 2019 (respectivement -7 points et -3 points).

2 - Exportations de biens en moyenne en avril et mai selon les types de biens

écart par rapport à la moyenne 2019 en %, données CVS en valeur



Source : Eurostat pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, ONS pour le Royaume-Uni

En Italie, les exportations de biens ont augmenté au mois de juin mais restent inférieures au niveau de 2019 (-10 %, après -33 % en avril-mai). Par rapport aux mois d'avril et mai, les exportations de machines et matériels de transport, de biens manufacturés et de biens manufacturés divers ont augmenté. Leurs niveaux restaient en juin inférieurs à ceux de 2019, contribuant pour 7 points à l'écart par rapport à 2019 (contre 30 points en avril-mai). La reprise a été moins forte en revanche pour les biens manufacturés.

En Espagne, les exportations de biens ont augmenté en juin plus vite qu'en Italie, étant inférieures de 6 % à leur niveau de 2019 (après -34 % en avril-mai). Là aussi, cela est principalement dû à la reprise des exportations de machines et matériels de transport qui ne contribuent plus qu'à une baisse de 1 point des exportations (contre 17 points en moyenne sur avril-mai). Par ailleurs, les exportations de produits alimentaires hors boissons et tabac se sont maintenues au même niveau qu'en moyenne sur avril et mai, contribuant positivement de 1 point par rapport à la moyenne de 2019.

Enfin, à la différence de celles de ses voisins européens, les exportations de biens britanniques ont faiblement augmenté en juin, restant très en deçà de leur niveau de 2019 (-18 %). Ce sont de nouveau les machines et matériels de transport qui ont le plus pesé sur les exportations, mais avec une ampleur moindre qu'au début du trimestre (-10 points). L'impact positif des cessions de stocks d'or s'est atténué en juin (contribution de 2,5 points).

La contribution comptable des échanges extérieurs à l'évolution du PIB dépend des exportations et des importations

Au premier semestre 2020, dans les principales économies européennes, à l'exception du Royaume-Uni, les importations ont moins fortement diminué que les exportations (tableau). Cette moindre chute

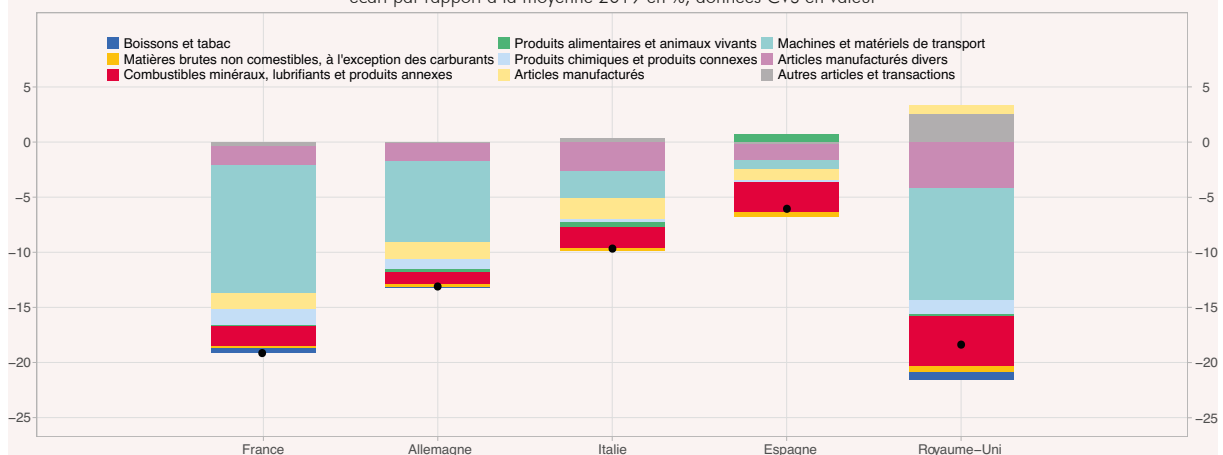
des importations par rapport aux exportations peut trouver sa contrepartie dans l'évolution de la balance commerciale en Chine. Après avoir chuté au premier semestre (-6,4 % au sens de la comptabilité nationale et ajustées des effets saisonniers du Nouvel An chinois), les exportations chinoises ont en effet fortement rebondi au deuxième trimestre (+8,3 %), principalement portées par la demande mondiale en produits électroniques et équipement médical, tandis que les importations chinoises restaient en recul (-2,3 % au premier trimestre puis -1,7 % au deuxième).

Au total, la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB dans les pays européens apparaît d'ampleur modeste par rapport à la chute de l'activité, pesant à hauteur de -2,6 points pour la France (pour une baisse cumulée du PIB de -18,9 % par rapport au niveau moyen de 2019), de -3,7 points pour l'Allemagne (pour une baisse du PIB de 11,5 %) ou, au contraire, contribuant positivement pour le Royaume-Uni à hauteur de 4,3 points (pour une baisse du PIB de 21,6 %). En France, notamment, et en comparaison de ses voisins de la zone euro, le commerce extérieur a relativement moins contribué à la baisse du PIB : sa contribution a pesé pour 0,3 point de moins qu'en Italie, 0,6 point de moins qu'en Espagne et 1,1 point de moins qu'en Allemagne. Pour mieux comprendre ces différences, trois facteurs peuvent être distingués :

- le taux d'ouverture : reflet de son degré d'interaction avec le commerce mondial, le taux d'ouverture d'une économie (demi-somme de ses exportations et importations rapportée au PIB) peut se voir comme un facteur d'échelle de ses échanges extérieurs (toutes choses égales par ailleurs, un pays plus ouvert aura des exportations et des importations pesant davantage dans le PIB). Il conditionne ainsi l'ampleur de la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB. Par exemple, dans

3 - Exportations de biens en juin selon les types de biens

écart par rapport à la moyenne 2019 en %, données CVS en valeur



Source : Eurostat pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, ONS pour le Royaume-Uni

un contexte où les échanges extérieurs s'effondrent et où les exportations diminuent encore plus que les importations, la contribution du commerce extérieur est tirée par la chute des exportations, et ce à proportion de leur poids dans le PIB ou, dit autrement, à proportion du taux d'ouverture ;

- le poids relatif des exportations par rapport aux importations : à taux d'ouverture donné, et pour reprendre l'exemple précédent d'un contexte d'effondrement des échanges extérieurs, un pays où les exportations pèsent davantage que les importations aura une contribution de son commerce extérieur pesant également davantage sur le PIB ;
- l'évolution spécifique des échanges extérieurs : à taux d'ouverture et poids relatifs des exportations par rapport aux importations donnés, la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB dépend aussi de l'évolution propre des échanges extérieurs.

Prenant la France comme point de comparaison, on peut alors évaluer comptablement le rôle de ces trois facteurs dans l'écart qui a séparé la contribution du commerce extérieur de chaque pays de celle de la France (*encadré*). En premier lieu, les différences de taux d'ouverture ont joué assez peu, sauf vis-à-vis de l'Allemagne. En effet, la France est globalement aussi ouverte que ses voisins européens, hormis l'Allemagne dont le taux d'ouverture est nettement plus élevé (44 % du PIB en 2019, contre 32 % pour la France). Cette plus forte ouverture de l'Allemagne

a accru le poids de la contribution de son commerce extérieur au deuxième trimestre, augmentant de 1,0 point l'écart qui l'en sépare de celle de la France.

Par ailleurs, les différences de poids relatifs des exportations par rapport aux importations ont conduit à alourdir pour les autres pays la contribution de leur commerce extérieur, par rapport à celle de la France. En effet, la France présente un poids des exportations moins important que celui des importations (respectivement 32 % et 33 % du PIB en 2019), à l'inverse des autres pays de la zone euro (exportations et importations pesant respectivement 47 % et 40 % du PIB en 2019 pour l'Allemagne, 32 % et 28 % du PIB pour l'Italie ou encore 35 % et 30 % du PIB pour l'Espagne).

Enfin, l'évolution spécifique des échanges extérieurs a joué également mais dans l'autre sens : en France, les exportations ont nettement plus diminué que les importations, et ce davantage que dans les autres pays, ce qui a conduit à alourdir, toutes choses égales par ailleurs, la contribution de son commerce extérieur dans l'évolution du PIB au deuxième trimestre. Vis-à-vis du Royaume-Uni notamment, où les exportations ont nettement moins diminué que les importations, les évolutions spécifiques des échanges extérieurs expliquent l'essentiel de l'écart de contribution du commerce extérieur. Néanmoins, dans les autres pays, ce facteur n'a pas été de nature à compenser le poids des facteurs précédents et, au total, leur commerce extérieur a pesé davantage dans la chute du PIB qu'en France. ■

Évolution du PIB et des échanges extérieurs au 2^{ème} trimestre 2020

en écart au niveau moyen de 2019 (en %) et contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume (en points de PIB)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni
Évolution au 2^{ème} trimestre 2020, en écart au niveau moyen de 2019 (en %) :					
PIB	-18,9	-11,5	-17,9	-22,1	-21,9
Importations	-21,3	-17,5	-26	-33,6	-31,9
Exportations	-30,3	-22,9	-32,3	-38,3	-18,9
Contribution du commerce extérieur (pts de PIB)	-2,6	-3,7	-2,9	-3,3	3,6
Écart à la France (pts de PIB)	0,0	-1,1	-0,3	-0,7	6,2
dont contribution					
des différences de taux d'ouverture		-1	0,2	0	-0,2
des différences de poids relatifs entre exportations et importations		-1,2	-1,5	-2	-0,7
des différences d'évolutions des échanges extérieurs		1,1	0,9	1,4	7,1

Lecture : au 2^{ème} trimestre 2020, le PIB a diminué de 18,9 % en France par rapport à son niveau trimestriel moyen de 2019. Le commerce extérieur a pesé pour -2,6 points à cette chute, soit 1,1 point de moins qu'en Allemagne. Cet écart s'explique pour 1,0 point par la différence de taux d'ouverture entre l'Allemagne et la France.

Source : Instituts de statistique nationaux

Encadré

Contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB et décomposition comptable de l'écart par rapport à celle de la France

En notant X (resp. M) le montant des exportations (resp. importations) et x (resp. m) leurs poids dans le PIB d'un pays donné, Y , en 2019 et g_Y , g_X et g_M leur évolution au 2^{ème} trimestre 2020, par rapport au niveau trimestriel moyen de 2019, la contribution du commerce extérieur à g_Y peut s'écrire :

$$C = x g_X - m g_M$$

On pose alors :

$$\alpha \text{ le taux d'ouverture : } \alpha = (x + m) / 2$$

$$\beta \text{ le degré de déséquilibre entre exportations et importations : } \beta = (x - m) / (2 \alpha)$$

La contribution du commerce extérieur C se réécrit alors :

$$C = \alpha (g_X - g_M + \beta (g_X + g_M))$$

Afin de comparer cette économie à celle d'un autre pays de référence qu'on désigne par l'indice 0, l'écart entre C et C_0 peut se décomposer comptablement en une somme de trois termes :

$$\begin{aligned} C - C_0 &= \alpha (g_X - g_M + \beta (g_X + g_M)) - \alpha_0 (g_{X0} - g_{M0} + \beta_0 (g_{X0} + g_{M0})) \\ &= (g_X - g_M + \beta (g_X + g_M)) \Delta\alpha + \alpha_0 (g_X + g_M) \Delta\beta + \alpha_0 \Delta(g_X - g_M) + \alpha_0 \beta_0 \Delta(g_X + g_M) \end{aligned}$$

où $\Delta\alpha = \alpha - \alpha_0$ et de façon équivalente pour $\Delta\beta$, $\Delta(g_X - g_M)$ et $\Delta(g_X + g_M)$

Ainsi, le terme **rouge** désigne la façon dont les différences de taux d'ouverture jouent sur l'écart entre C et C_0 ; le terme **bleu** la façon dont les différences de poids relatifs des exportations et des importations jouent sur cet écart et le terme **vert** la façon dont les évolutions spécifiques des échanges extérieurs jouent également sur l'écart entre C et C_0 . ■

Jules Baleyte, Éliette Castelain, Vianney Ducatel, David Fath, Robin Navarro ■

Emploi et chômage

Au second semestre, l'emploi salarié continuerait à baisser dans les secteurs les plus durablement affectés par la crise sanitaire : services de transport, hébergement-restauration, services culturels et de loisirs, alors qu'il rebondirait de manière modérée dans les autres secteurs. Au total, l'emploi salarié baisserait entre fin juin et fin décembre, certes plus modérément que pendant la première moitié de l'année. Dès le troisième trimestre, le taux de chômage augmenterait nettement, après une baisse en trompe-l'œil pendant le confinement où un grand nombre de personnes sans emploi avaient interrompu leurs recherches. Il atteindrait 9,7 % de la population active en fin d'année.

Après avoir baissé de 715 000 au premier semestre, l'emploi salarié se contracterait modérément entre juin et décembre 2020

Entre fin décembre 2019 et fin juin 2020, l'emploi salarié a diminué de 715 000, soit -2,8 %. Cette baisse, d'une ampleur inédite, reste beaucoup plus limitée que celle de l'activité (-13,8 % au deuxième trimestre après -5,9 % au premier). Cette relative résistance de l'emploi signale une importante rétention de main-d'œuvre de la part des employeurs, permise en premier lieu par le dispositif d'activité partielle. De mars à mai, l'activité partielle a bénéficié à de nombreux salariés dans la plupart des secteurs d'activité. À partir de juin, son usage s'est progressivement concentré dans les secteurs les plus affectés par les restrictions sanitaires, à savoir l'hébergement-

restauration et les activités culturelles. D'autres secteurs, également touchés par une importante baisse d'activité, ont retenu une part significative de leur main-d'œuvre au-delà même du soutien offert par le dispositif d'activité partielle : c'est notamment le cas des services de transports et de l'industrie automobile et aéronautique.

Au second semestre, l'emploi salarié évoluerait en deux temps : il augmenterait au troisième trimestre puis diminuerait à nouveau au quatrième. Au troisième trimestre, le rebond serait notamment le fait de l'emploi intérimaire. Les données mensuelles montrent que la hausse de l'emploi intérimaire, entamée dès le mois de mai, s'est poursuivie à un rythme soutenu en juillet et en août (environ +10 % par mois). La reprise des embauches en contrat à durée déterminée aurait également contribué au rebond de l'emploi, notamment dans l'industrie, l'hébergement-restauration et la construction. L'emploi public augmenterait également, avec la reprise des embauches de contractuels et de vacataires qui avaient été en partie suspendues au printemps. Au quatrième trimestre, l'emploi salarié diminuerait à nouveau, principalement dans les secteurs affectés durablement par la crise. C'est le cas particulièrement dans les transports, l'hébergement-restauration et les services aux ménages : les entreprises de ces secteurs, du fait de perspectives d'activité dégradées et/ou de leurs contraintes financières, seraient moins en mesure de maintenir le niveau d'emploi qu'elles avaient préservé jusqu'à l'automne.

Au total, l'emploi salarié baisserait légèrement sur le semestre avec deux effets opposés qui se

Évolution de l'emploi salarié

en milliers, CVS, en fin de période

	2020					
	Evolution sur 3 mois				Evolution annuelle	
	T1	T2	T3	T4	milliers	%
Agriculture	-3	-4	0	-1	-7	-2,2
Industrie	-126	-5	46	33	-53	-1,5
Construction	-97	54	25	-45	-63	-4,0
Tertiaire marchand	-251	-191	69	-144	-517	-4,3
Transports	-50	0	-4	-60	-113	-7,4
Hébergement-restauration	-61	-83	40	-28	-131	-11,3
Services aux ménages (dont culture et loisirs)	-45	-36	7	-93	-168	-12,6
Autres activités tertiaires marchandes	-95	-73	26	37	-105	-1,3
Tertiaire non-marchand	-23	-70	23	-19	-88	-1,1
Ensemble	-500	-215	163	-176	-728	-2,8

Prévisions

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

compenseraient en grande partie : d'une part le rebond de l'activité et la reprise des embauches dans certains secteurs (industrie hors matériels de transport, construction, commerce, services aux entreprises et services non marchands) dynamiseraient l'emploi ; d'autre part les effectifs continueraient de se réduire dans les secteurs affectés durablement par la crise (transports et services aux ménages). Dans l'hébergement-restauration, après un léger rebond à l'été, l'activité resterait durablement dégradée. Le recours important au chômage partiel permettrait, dans ce contexte, une quasi-stabilisation de l'emploi salarié sur le semestre. Enfin, l'effet du plan de relance en faveur de l'emploi des jeunes mis en œuvre à partir de juillet (prime à l'embauche pour les salariés de moins de 26 ans, les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation) serait relativement limité à l'horizon de la prévision, empêchant que le niveau de l'emploi ne se dégrade davantage.

Sur l'année 2020, l'emploi non salarié baisserait au même rythme que l'emploi salarié, ce qui porterait les destructions nettes d'emploi total (salarié et non salarié) à 840 000 sur un an.

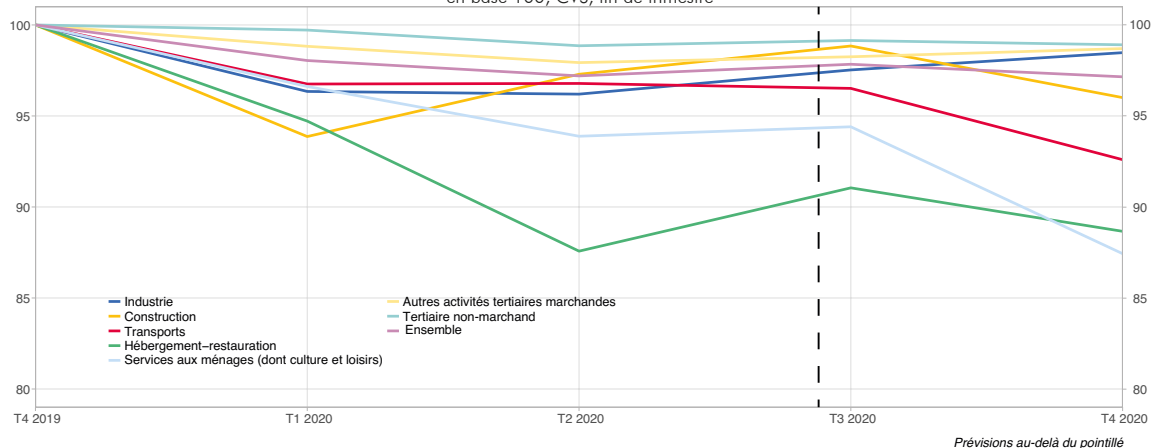
Le taux de chômage atteindrait 9,7 % à la fin de l'année

Pendant la période de confinement, un grand nombre de personnes sans emploi avaient interrompu leurs recherches, conduisant, malgré la baisse de l'emploi, à une baisse du nombre de chômeurs au sens du bureau international du travail (BIT) et à une hausse du halo autour du chômage (personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne sont pas en recherche active et/ou ne sont pas disponibles). Au deuxième trimestre, 6,0 % des individus âgés de 15 à 64 ans se trouvaient dans le halo, soit 1,9 points de plus qu'au trimestre précédent. Dans le même temps, le taux de chômage reculait de 0,7 point, à 7,1 % de la population active.

Cet effet de baisse du nombre de chômeurs en parallèle de la hausse du halo autour du chômage, très spécifique au confinement mais pas spécifique au marché du travail français, s'estomperait en grande partie au second semestre. Ainsi, le taux de chômage augmenterait très nettement au second semestre : il s'établirait à 9,0 % au troisième trimestre 2020 et atteindrait 9,7 % en fin d'année, soit 1,6 point de plus qu'un an plus tôt. ■

1 - Niveau de l'emploi salarié en base 100 = fin 2019

en base 100, CVS, fin de trimestre



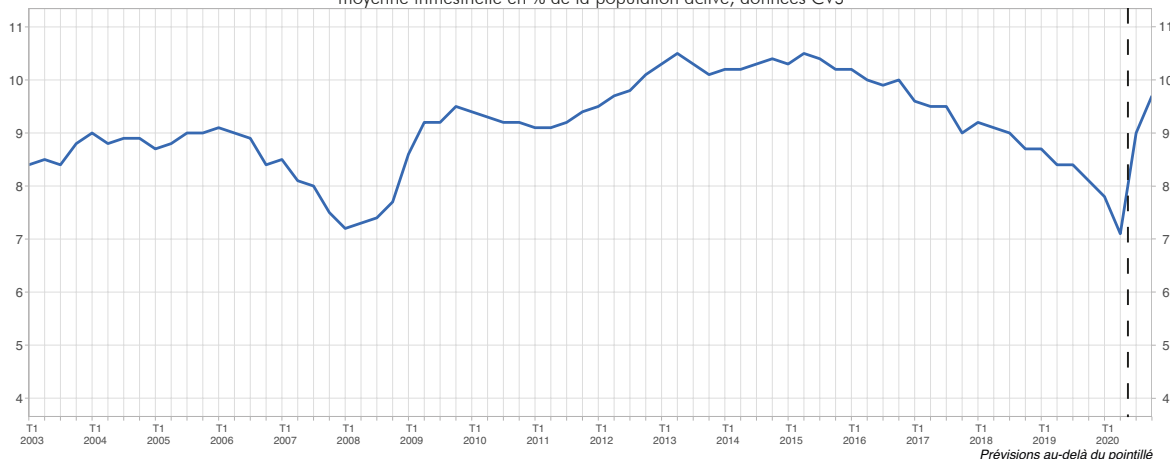
Note : dans ce graphique, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur où ils réalisent leur mission.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee

2 - Taux de chômage au sens du BIT

moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS



Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Prix à la consommation

Depuis le début de la crise sanitaire, l'inflation d'ensemble a nettement diminué. Les mesures de confinement et la baisse de la demande qui a suivi ont affecté la plupart des prix, et particulièrement ceux de l'énergie. En septembre 2020, l'inflation d'ensemble a atteint son niveau le plus bas depuis 2016, à +0,1 % sur un an (d'après l'estimation provisoire) après +1,4 % en février, principalement du fait des prix des produits pétroliers et des services de transport, notamment aérien. En parallèle, le décalage de la date des soldes d'été en juillet et août a ponctuellement contribué à la hausse du glissement annuel des prix en juillet puis à son repli en août. L'inflation sous-jacente aurait quant à elle diminué aussi, en s'établissant à +0,4 % sur un an en septembre, alors qu'elle était de +1,3 % en février dernier.

Cette période de faible inflation devrait se poursuivre dans les prochains mois : l'inflation d'ensemble serait nulle en décembre 2020 et l'inflation sous-jacente s'établirait à +0,2 %. En moyenne annuelle, l'inflation d'ensemble diminuerait nettement en 2020, à +0,5 % après +1,1 % en 2019.

L'inflation s'est maintenue à un niveau faible depuis le début de la crise sanitaire, malgré des évolutions de prix inhabituelles dans certains secteurs

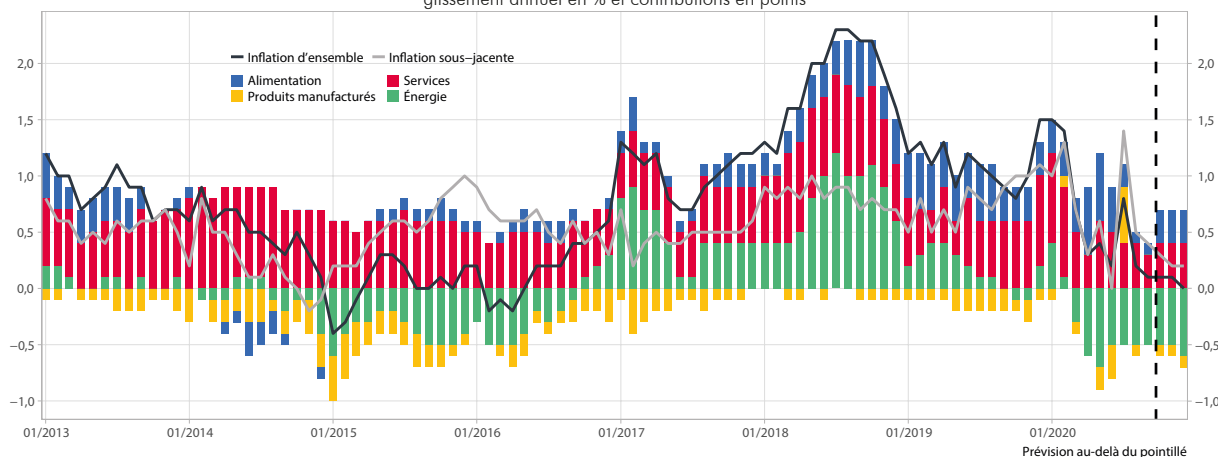
L'inflation d'ensemble a fortement diminué depuis le début de la crise sanitaire, passant de +1,4 % en février à +0,1 % en septembre (graphique 1).

La chute d'activité liée aux mesures de restrictions instaurées dans de nombreux pays a entraîné une forte diminution de la demande, notamment en produits pétroliers. Les prix de ces derniers ont diminué de 14,6 % en septembre sur un an, après -0,5 % en février, ce qui a fortement contribué au ralentissement global des prix. Par ailleurs, les prix des tarifs réglementés d'électricité et de gaz ont été revalorisés respectivement de +1,5 % et +1,0 % en août. Au total, les prix de l'énergie ont fortement baissé en septembre, à -8,0 % sur un an, après +1,1 % en février.

À l'inverse, les prix des produits alimentaires – notamment frais – ont accéléré à partir du mois de mars et pendant l'ensemble de la période de confinement, jusqu'à +3,7 % en avril sur un an. Les difficultés d'approvisionnement des commerces couplées à une demande plus importante qu'à l'accoutumée ont soutenu cette hausse. À partir de l'été, les prix des produits alimentaires ont ralenti, jusqu'à +0,9 % sur un an en septembre, après +1,8 % en février.

Dans le même temps, les prix des services ont fortement ralenti. En particulier, les prix des services de transport – notamment aérien – ont nettement diminué depuis mars, et s'établissent à -3,7 % sur un an en septembre après +1,8 % en février. En effet, le secteur a été très affecté par les restrictions de voyage et le contexte sanitaire : depuis mars, les évolutions mensuelles de prix dans ce secteur ne suivent plus la saisonnalité habituelle marquée par les périodes de vacances scolaires (graphique 2).

1 - Inflation d'ensemble et contributions par poste
glissement annuel en % et contributions en points



Source : Insee

Les prix des produits manufacturés ont également diminué à partir du mois de mars, leur glissement annuel atteignant $-0,2\%$ en septembre, après $+0,3\%$ en février. Cette tendance baissière des prix a débuté en avril 2020, en raison de la fermeture des commerces « non essentiels » pendant le confinement, et s'est poursuivie par la suite. En juillet 2020, l'inflation d'ensemble de ces produits a nettement augmenté, à $+1,8\%$ sur un an. Cette hausse provient essentiellement de celle des prix de l'habillement-chaussures, lesquels ont augmenté de $10,1\%$ sur un an, affectés par le décalage et la réduction de la période des soldes : en 2020, les soldes ont duré 4 semaines, du 15 juillet au 11 août 2020, contre 6 semaines l'an passé, du 26 juin au 6 août 2019 (graphique 3). Au mois d'août, la variation de prix de l'habillement-chaussures est ainsi revenue à $-7,0\%$ avant de remonter en septembre à $+9,1\%$. Ces variations de prix de

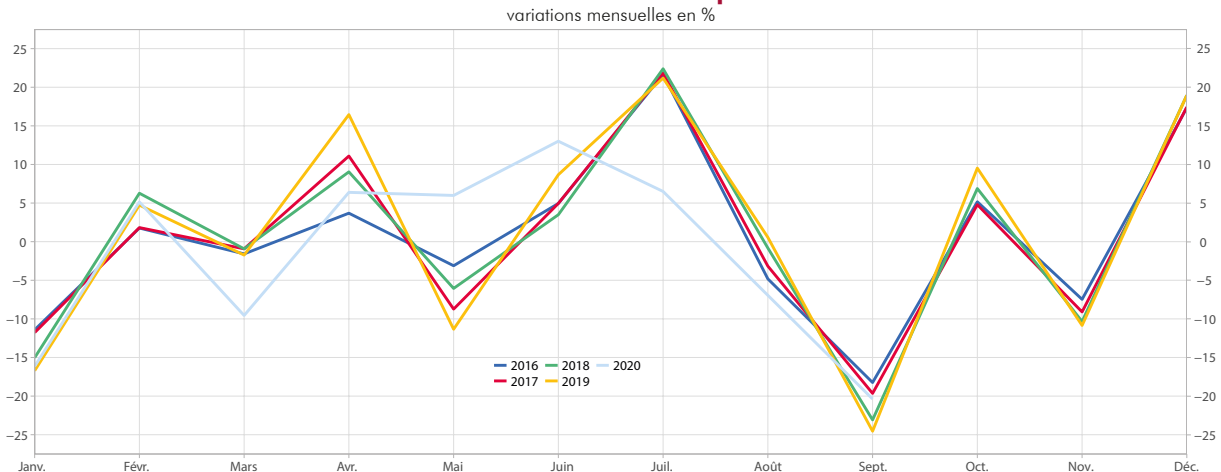
l'habillement-chaussures ont contribué pour $+0,4$ point de pourcentage à l'inflation d'ensemble en juillet, puis pour $-0,1$ point en août.

D'ici décembre 2020, l'inflation resterait très faible

En décembre 2020, l'inflation d'ensemble serait nulle sur un an, après $+0,1\%$ en septembre (tableau). L'inflation sous-jacente s'établirait quant à elle à $+0,2\%$ sur un an après $+0,4\%$ en septembre.

Les prix des produits manufacturés diminueraient de $0,6\%$ sur un an en décembre, après $-0,2\%$ en septembre, en lien avec la baisse des prix des autres produits manufacturés – notamment les appareils électroniques et électroménagers.

2 - Prix des services de transport aérien

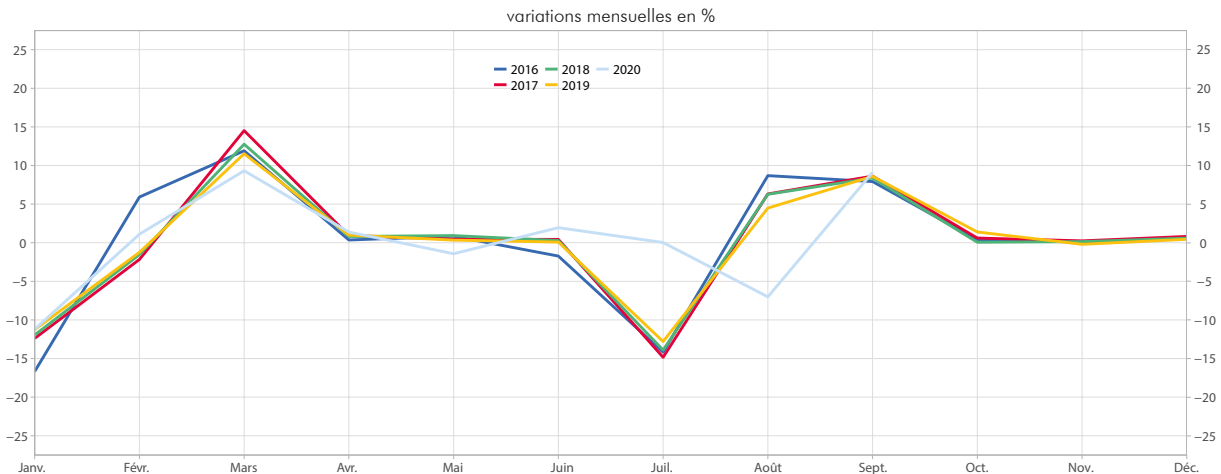


Lecture : En prévision, en septembre 2020, les prix des services de transport aérien baisseraient de $20,4\%$ par rapport au mois d'août 2020 alors qu'en septembre 2019, les prix de ces services avaient baissé de $24,5\%$ sur un mois.

Note : l'indice des prix à la consommation n'est pas désaisonnalisé.

Source : Insee

3 - Prix de l'habillement-chaussures



Lecture : en juillet 2020, les prix de l'habillement-chaussures sont stables sur un mois, tandis qu'ils ont baissé entre 10% et 15% les années passées.

Note : l'indice des prix à la consommation n'est pas désaisonnalisé.

Source : Insee

Conjoncture française

Enfin, les prix des services seraient en hausse de 0,6 % sur un an en décembre, comme en septembre. Les prix des loyers, des services de communication et des autres services augmenteraient à un rythme similaire aux mois précédents. Ces derniers ont nettement ralenti en septembre, et ce faible dynamisme se maintiendrait jusqu'à la fin de l'année. À l'inverse, les prix des services de santé diminueraient par effet de sortie de glissement : leurs prix avaient augmenté plus fortement au quatrième trimestre 2019, ce qui affecte le glissement annuel. Les prix des services de transport continueraient quant à

eux de diminuer, malgré un retour à un profil saisonnier plus habituel en prévision.

Les prix des produits alimentaires accéléreraient, à +1,2 % sur un an après +0,9 % en septembre, dans le sillage de ceux des produits frais. Sous l'hypothèse d'un cours du baril de Brent à 40 \$, l'inflation énergétique demeurerait nettement négative, à -8,2 % sur un an en décembre.

Les prix du tabac ralentiraient légèrement, à +11,8 % après +13,7 % en septembre. Le prix du paquet de cigarettes devrait être revalorisé de 40 centimes d'euros au 1^{er} novembre pour atteindre le prix-cible de 10 euros en moyenne. ■

Prix à la consommation

évolution en %

Regroupements IPC* (pondérations 2020)	février 2020		juillet 2020		août 2020		septembre 2020		décembre 2020		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2019	2020
Alimentation (16,1 %)	1,8	0,3	1,1	0,2	0,9	0,1	0,9	0,1	1,2	0,2	2,5	1,8
dont : produits frais (2,3 %)	3,3	0,1	2,2	0,1	1,5	0,0	2,3	0,1	4,5	0,1	4,3	6,5
hors produits frais (13,8 %)	1,5	0,2	0,9	0,1	0,8	0,1	0,7	0,1	0,6	0,1	2,1	1,1
Tabac (2,1%)	14,5	0,3	13,8	0,3	13,8	0,3	13,7	0,3	11,8	0,2	10,6	13,5
Produits manufacturés (24,9 %)	0,3	0,1	1,8	0,5	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	-0,6	-0,1	-0,6	-0,2
dont : habillement-chaussures (3,8 %)	2,1	0,1	10,1	0,4	-1,7	-0,1	-1,3	0,0	-1,3	0,0	-0,3	-0,3
produits santé (4,1 %)	-2,3	-0,1	-1,9	-0,1	-2,0	-0,1	-1,9	-0,1	-2,1	-0,1	-2,8	-2,1
autres produits manufacturés (17,0 %)	0,5	0,1	1,1	0,2	0,4	0,1	0,3	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,2
Énergie (8,1 %)	1,1	0,1	-7,4	0,0	-7,1	-0,6	-8,0	-0,6	-8,2	-0,7	1,9	-6,1
dont : produits pétroliers (4,4 %)	-0,5	0,0	-12,8	-0,6	-12,7	-0,6	-14,6	-0,6	-16,5	-0,7	0,6	-12,1
Services (48,9 %)	1,4	0,7	0,9	0,4	0,9	0,4	0,6	0,3	0,6	0,3	1,0	0,9
dont : loyers-eau (7,5 %)	0,4	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	0,3
santé (6,0 %)	0,0	0,0	0,6	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,2
transports (3,0 %)	1,8	0,1	-0,8	0,0	-4,4	-0,1	-3,7	-0,1	-3,9	-0,1	0,7	-1,9
communications (2,2 %)	2,2	0,0	1,5	0,0	1,8	0,0	1,2	0,0	1,2	0,0	-1,1	1,3
autres services (30,2 %)	1,9	0,6	1,2	0,4	1,6	0,5	1,1	0,3	1,2	0,4	1,6	1,4
Ensemble (100 %)	1,4	1,4	0,8	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	1,1	0,5
Ensemble hors énergie (91,9 %)	1,5	1,3	1,4	1,3	0,5	0,4	-0,1	-0,1	0,7	0,6	1,1	1,1
Ensemble hors tabac (97,9 %)	1,2	1,2	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3	-0,3	1,0	0,2
Inflation "sous-jacente" (60,7 %)**	1,3	0,8	1,4	0,8	0,5	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,8	0,5

estimations provisoires
prévisions

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Revenus des ménages

Depuis le début d'année, le revenu disponible brut (RDB) des ménages s'est contracté à la suite de la crise sanitaire et de l'arrêt des activités « non essentielles ». La baisse du revenu disponible, liée à celle des revenus d'activité et, dans une moindre mesure, des revenus de la propriété, a été bien inférieure à la baisse de l'activité. En effet, la mise en place de l'activité partielle, le recours aux arrêts maladies (notamment pour gardes d'enfants) ainsi que diverses mesures en faveur des ménages et entrepreneurs individuels ont soutenu leur revenu.

Au second semestre, en lien avec le redressement de l'activité, les revenus d'activité des ménages rebondiraient. En contrepartie, le moindre recours aux dispositifs de soutien ferait diminuer mécaniquement les prestations sociales reçues par les ménages. Au total, le RDB progresserait de 1,2 % au troisième trimestre puis 0,4 % au quatrième. Dans un contexte de prix de consommation atones, le pouvoir d'achat suivrait la même évolution. En moyenne sur l'année, le RDB se contracterait de 0,2 % et le pouvoir d'achat des ménages de 0,6 %.

Après une forte baisse en début d'année, les revenus d'activité se redresseraient

En 2020, les revenus d'activité reculeraient de 4,9 % (tableau), en particulier du fait, au premier et plus encore au deuxième trimestre, des destructions d'emplois et de la baisse du temps de travail (mise en place de l'activité partielle, absences pour arrêts maladie et gardes d'enfants, baisse des heures supplémentaires). Avec la reprise de l'activité, la masse salariale brute rebondirait sur le second semestre (+9,0 % puis +0,8 % aux troisième et quatrième trimestres). Sur l'année elle se contracterait néanmoins de près de 5 %.

Par ailleurs, les entrepreneurs individuels ont vu leur excédent brut d'exploitation (EBE) fortement baisser au premier semestre, en raison notamment des fermetures des activités « non essentielles ». Au second semestre, leur revenu resterait en recul ; la reprise de l'activité ne réussirait pas à compenser la décure progressive des subventions d'exploitation. En 2020, leur EBE baisserait ainsi de 6,4 %.

Composantes du revenu disponible brut des ménages

	2019				2020				2019	2020
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Revenu disponible brut (100 %)	0,9	0,2	0,8	0,9	-0,3	-2,3	1,2	0,4	3,1	-0,2
Revenus d'activité (72 %)	1,1	0,4	0,7	0,5	-2,1	-9,7	7,9	0,4	2,6	-4,9
Masse salariale brute (64 %)	1,2	0,5	0,8	0,5	-2,4	-10,0	9,0	0,8	2,9	-4,7
EBE des entrepreneurs individuel* (8 %)	0,3	0,0	0,4	0,6	-0,1	-7,8	-0,4	-3,8	0,4	-6,4
Prestations sociales en espèces (35 %)	1,4	0,4	0,6	0,3	2,3	7,9	-4,3	-0,7	3,1	6,5
EBE des ménages purs (14 %)	-0,2	0,0	0,2	0,5	0,0	-1,3	3,1	0,6	0,2	1,2
Revenus de la propriété (6 %)	1,3	0,0	-1,1	-2,2	-3,7	-2,9	-2,2	-1,4	3,9	-9,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	1,7	0,8	-0,2	-1,8	-2,3	-8,0	10,6	-1,8	0,7	-5,1
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,9	0,4
Pouvoir d'achat du RDB	0,8	-0,1	0,6	0,6	-0,5	-2,1	1,2	0,4	2,1	-0,6
Pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation	0,6	-0,3	0,4	0,5	-0,6	-2,3	1,1	0,3	1,5	-1,2

Prévisions

* L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2018

Lecture : après une diminution de 0,3 % puis de 2,3 % aux deux premiers trimestres 2020, le revenu disponible brut des ménages devrait augmenter de 1,2 % durant le troisième trimestre puis de 0,4 % au quatrième trimestre. L'évolution annuelle serait alors de -0,2 % en 2020.

Source : Insee

Les revenus de la propriété continueraient quant à eux de diminuer au second semestre, du fait de la baisse des dividendes versés aux ménages. Cela représenterait une baisse de 9,2 % sur l'ensemble de l'année 2020.

Les prestations sociales soutiendraient fortement le RDB en 2020, mais diminueraient en fin de l'année

En 2020, les prestations sociales auraient nettement accéléré (+6,5 %, après +3,1 % en 2019). Sur le premier semestre, deux effets se conjuguent : les mesures exceptionnelles et les stabilisateurs automatiques. La mise en place de l'activité partielle, mais aussi la hausse des indemnités journalières telles que les arrêts maladie ou les gardes d'enfants, et l'aide exceptionnelle pour les bénéficiaires des minimas sociaux, ont fortement limité la baisse de revenus des ménages. À ces mesures exceptionnelles, s'ajoutent des effets plus mécaniques en période de dégradation de l'activité, comme la hausse des bénéficiaires du RSA ou des prestations chômage. Au total, les prestations sociales ont ainsi progressé de 2,3 % puis 7,9 % au premier et deuxième trimestres.

Elles reculeraient ensuite au second semestre (-4,3 % puis -0,7 %). En effet, la forte diminution du recours à l'activité partielle et des indemnités journalières jouerait en contrecoup de la hausse constatée aux trimestres précédents. À l'inverse, les prestations chômage seraient toujours en hausse et, au troisième trimestre en

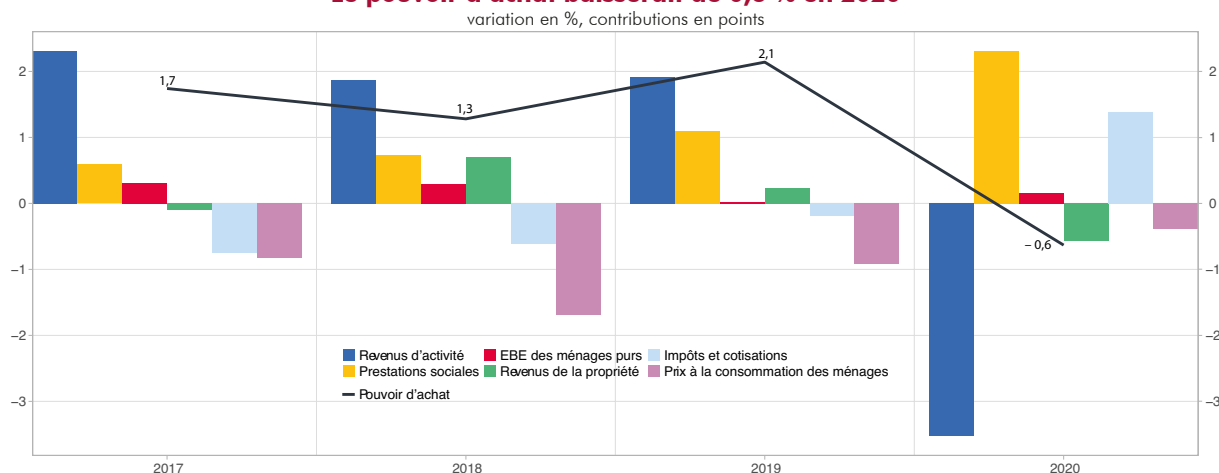
particulier, la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire soutient également le revenu des ménages.

Les prélèvements sociaux et fiscaux se redressent au troisième trimestre mais reculeraient nettement en 2020

Au premier trimestre, les prélèvements sociaux et fiscaux ont reculé du fait de la réforme du barème de l'impôt sur le revenu entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 puis du fait de la baisse des cotisations sociales, ainsi que de la CSG, en lien avec celle de la masse salariale au moment de l'instauration du confinement. Au deuxième trimestre, la baisse des cotisations sociales et de la CSG s'est accentuée. Mais, avec la reprise de l'activité, ces prélèvements rebondiraient au troisième trimestre. En fin d'année, la hausse spontanée des prélèvements sociaux et fiscaux serait modérée, comme celle de l'activité, cependant ils diminueraient *in fine* en raison du dernier dégrèvement de la taxe d'habitation qui en exonère 80 % des ménages. Sur 2020, l'ensemble des prélèvements sociaux et fiscaux reculerait ainsi de 5,1 %.

Au second semestre, le RDB des ménages progresserait de 1,2 % au troisième trimestre puis de 0,4 % au quatrième. Sur l'année, le RDB se contracterait de 0,2 % tandis que les prix à la consommation ralentiraient (+0,4 % après +0,9 %). Par conséquent le pouvoir d'achat reculerait de 0,6 % en 2020 (*graphique*). ■

Le pouvoir d'achat baisserait de 0,6 % en 2020



Source : Insee

Les salaires à l'épreuve de la crise sanitaire

L'analyse conjoncturelle des salaires dans les branches marchandes non agricoles repose principalement sur le suivi de deux indicateurs : d'une part, le salaire horaire, dont les variations trimestrielles sont retracées par l'indice du coût du travail (ICT) – salaires seuls, publié chaque trimestre¹ ; d'autre part, le salaire moyen par tête (SMPT), publié dans les comptes nationaux trimestriels. D'ordinaire, ces deux indicateurs suivent des évolutions semblables dans la mesure où leur ratio, s'apparentant au temps de travail moyen par individu en emploi, est relativement stable depuis les lois sur la réduction collective du temps de travail mises en œuvre au début des années 2000. La survenue de la crise sanitaire en 2020 conduit toutefois à une nette divergence entre eux.

Le premier indicateur, le salaire horaire, rapporte la masse salariale brute versée par l'ensemble des entreprises au volume d'heures de travail rémunérées correspondant. Le salaire horaire dans les branches marchandes non agricoles a nettement augmenté, de 2,8 % lors de chacun des deux premiers trimestres de l'année 2020 (glissements trimestriels, corrigés des variations saisonnières - CVS). En effet, le dispositif de chômage partiel a été massivement utilisé dès le début du confinement. S'il visait à préserver au mieux les emplois, il s'est aussi traduit par des baisses considérables de la masse salariale (à laquelle se sont substituées les indemnités du dispositif) et du nombre d'heures de travail rémunérées. La première s'est repliée toutefois dans des proportions légèrement moindres que le second, et ce pour deux raisons. Premièrement, certains montants correspondant à des salaires et faisant partie intégrante du coût de la main-d'œuvre supporté par les employeurs ont pu continuer à être versés, même s'ils ne l'étaient pas en compensation d'un travail effectif. C'est le cas par exemple lorsqu'un employeur verse des primes au titre de l'activité antérieure ; ou encore lorsqu'il complète l'indemnisation prise en charge par l'État au-delà de l'éventuel reste à charge dont il est redevable, s'il souhaite assurer à ses salariés en chômage partiel le maintien de leur rémunération ou si une convention collective le prévoit. Deuxièmement, un effet de composition a aussi joué : les salariés

les plus concernés par le chômage partiel ont été plus souvent des ouvriers et des employés, ceux en télétravail plus souvent des cadres ; le salaire horaire des ouvriers et des employés étant en moyenne plus faible que celui des cadres, le niveau moyen des salariés rémunérés restants en a été relevé.

Le second indicateur, le SMPT, est habituellement présenté dans les Notes de conjoncture et, à ce titre, fait l'objet de prévisions. À la différence du salaire horaire, le SMPT rapporte la masse salariale brute au nombre de personnes en emploi, et non au volume horaire de travail. Le recours au chômage partiel a permis de contenir les pertes d'emploi, mais a conduit à substituer des indemnités à une partie de la masse salariale. Ainsi, le SMPT a nettement baissé : de 3,0 %, au premier trimestre 2020, et bien plus fortement encore, de 10,1 %, au deuxième trimestre (*encadré*). Par contrecoup, et sous l'hypothèse d'une forte réduction du recours au chômage partiel dès l'été (que les premières données relatives aux mois de juillet et août confirment), le SMPT aurait sensiblement rebondi, de plus de 11 %, au troisième trimestre, puis il progresserait plus modérément, de l'ordre de 1 %, au quatrième trimestre. Avec une telle dynamique infra-annuelle, le SMPT ne retrouverait toutefois pas en fin d'année 2020 son niveau atteint un an plus tôt mais lui serait d'environ 2 % inférieur. En effet, le recours au chômage partiel se poursuivrait dans certains secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire (comme l'hébergement-restauration), dans des ampleurs certes bien moindres qu'au printemps mais bien plus importantes qu'avant-crise ; par ailleurs, le SMPT serait aussi pénalisé en fin d'année par une réduction des composantes conjoncturelles de la rémunération (primes de fin d'année, heures supplémentaires...).

Les prévisions de SMPT pour la fin d'année présentées dans cet éclairage demeurent particulièrement fragiles, compte tenu des nombreuses incertitudes entourant l'évolution de la crise sanitaire dans les semaines à venir. Elles reposent notamment sur des hypothèses concernant le recours au chômage partiel en fin d'année qui pourraient être sensiblement révisées selon l'évolution de la situation. ■

Fabien Guggemos ■

1. « Au deuxième trimestre 2020, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 2,8 % et l'indice - salaires et charges de 2,9 % », Informations Rapides n°233, Insee, septembre 2020.

Encadré

Comment prendre en compte le recours au chômage partiel pour expliquer et prévoir les évolutions du SMPT ?

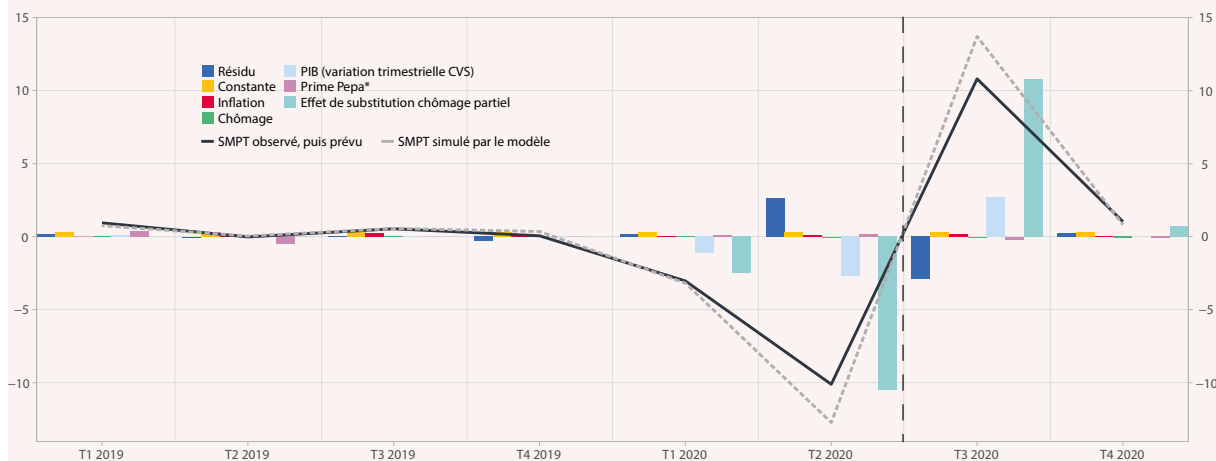
Le *graphique* présente les contributions des différents facteurs expliquant les variations trimestrielles du SMPT (corrigées des variations saisonnières – CVS), selon l'un des quatre modèles utilisés habituellement par l'Insee pour l'exercice de prévision des salaires dans le cadre de la *Note de Conjoncture*¹. Ce modèle met en relation, via une régression linéaire, la variation trimestrielle du SMPT avec celle du PIB (en d'autres termes, avec la croissance économique du trimestre considéré) ainsi qu'avec l'inflation et le taux de chômage.

Un tel modèle possède un pouvoir prédictif usuellement élevé : les résidus, écarts entre la variation trimestrielle du SMPT observée et celle expliquée par le modèle, sont généralement faibles. Pour autant, ce n'est plus du tout le cas aux deux premiers trimestres de l'année 2020, si l'on n'adapte pas le modèle afin qu'il prenne en compte – en plus des facteurs précédents – le recours au chômage partiel, principal facteur explicatif des très fortes baisses du SMPT observées durant cette période. La contribution du recours au chômage partiel à l'évolution du SMPT est ici assimilée à la variation, en points, de la part de la masse salariale non versée, à laquelle se sont substitués les versements d'indemnités effectuées dans le cadre de ce dispositif : le recours au chômage partiel contribue ainsi pour –2,5 points à l'évolution du SMPT au premier trimestre 2020 et pour –10,5 points au deuxième trimestre.

En simulant un scénario de recours au chômage partiel au second semestre de l'année, on peut ainsi adapter selon le même principe les prévisions résultant du modèle s'appuyant sur le PIB, l'inflation et le taux de chômage, tout en s'assurant que le défaut résiduel de prédiction du modèle ainsi ajusté, encore non négligeable au deuxième trimestre, soit, en moyenne sur l'année 2020, du même ordre que celui observé pour les années précédentes. Au troisième trimestre 2020, le fort recul du recours au chômage partiel contribuerait ainsi pour près de 11 points au rebond du SMPT et en expliquerait donc la majeure partie ; au quatrième trimestre 2020, il ne contribuerait plus que pour moins d'un point. ■

1. « Les difficultés de recrutement aident-elles à mieux comprendre l'évolution récente des salaires en France ? », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2019.

Modèle de prévision du salaire moyen par tête (SMPT) : décomposition des variations trimestrielles CVS du SMPT observé, puis prévu



* Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dispositif permettant aux employeurs de verser au premier trimestre 2019 jusqu'à 1000 euros de prime exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu aux salariés dont la rémunération est inférieure à 3 Smic ; ce dispositif est reconduit en 2020, la prime pouvant désormais être versée à tout moment dans l'année, avec un plafond relevé à 2000 euros pour les entreprises ayant conclu un accord d'intéressement)
Champ : branches marchandes non agricoles.

Sources : Comptes nationaux trimestriels (Insee), Enquêtes Acemo (Dares), DSN, calculs Insee

Consommation des ménages

Après avoir rebondi dès la levée du confinement au mois de mai, la consommation des ménages a poursuivi sa progression au mois de juin et se serait maintenue au troisième trimestre à un niveau proche de celui du quatrième trimestre 2019. Cette dynamique globale masque toutefois des profils de consommation contrastés entre des produits ayant bénéficié d'un net rattrapage (biens manufacturés essentiellement) et d'autres dont les dépenses restent encore en deçà de leur niveau d'avant-crise, notamment dans les secteurs soumis à restrictions. La poursuite de ces restrictions, et la dissipation des effets de rattrapage par ailleurs, conduiraient au quatrième trimestre à une consommation en léger retrait par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année, la consommation diminuerait de 7 % par rapport à 2019.

Par rapport au précédent Point de conjoncture, les premières remontées des indices de chiffre d'affaires pour le mois de juillet et la publication de la consommation de biens pour le mois d'août ont permis d'affiner l'estimation de la consommation des ménages sur les mois de juillet et août. Elles confirment le maintien de la consommation des ménages à un niveau relativement proche de celui d'avant crise (4^e trimestre 2019), après le rebond entamé en mai dès la levée du confinement et poursuivi en juin. Ainsi, la consommation des ménages se serait située en juillet à 4 % en deçà de son niveau du 4^e trimestre 2019 et à 2 % en deçà en août.

En septembre, la consommation se dégraderait légèrement tout en restant proche de son niveau d'avant-crise (-4 %). À cet égard, sur les trois premières semaines de septembre, le montant total des transactions par carte bancaire suggère un tassement de la dynamique constatée pendant les mois de juillet et août (*graphique 1*). C'est notamment le cas des transactions relatives aux achats d'habillement-chaussure ou d'équipement du foyer, qui ont pu profiter des soldes d'été (15 juillet – 11 août). Les dépenses d'hébergement et de restauration, telles que mesurées dans les transactions par carte bancaire, se montrent aussi

en retrait depuis le début du mois septembre, après une saison estivale beaucoup plus dynamique (*éclairage Tourisme*). Par ailleurs, selon l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, le solde d'opinion sur l'opportunité d'effectuer des achats importants, qui avait fortement rebondi dès la sortie du confinement, se tasse depuis le mois de juillet (*Éclairage*). À l'inverse, le solde d'opinion sur l'opportunité d'épargner poursuit sa vive progression entamée en mai, et atteint en septembre un niveau non égalé durant les cinq dernières années.

Sur l'ensemble du troisième trimestre, la consommation des ménages aurait été de 3 % inférieure à son niveau du quatrième trimestre 2019, progressant ainsi de 16 % par rapport au deuxième trimestre (*tableau 1*). Ce retour à un niveau global de consommation proche de celui d'avant-crise fait toutefois apparaître, dans le détail des produits, des dynamiques de consommation contrastées. D'une part, la consommation de certains produits a fortement rebondi dès le mois de mai et se serait maintenue au cours du troisième trimestre à un niveau supérieur à celui d'avant-crise (*tableau 2*). C'est surtout le cas des biens fabriqués (équipement du foyer, achat de voitures, habillement-chaussure...), qui ont pu bénéficier d'un effet de rattrapage des dépenses non effectuées durant le confinement ou de mesures d'incitation (prime de conversion exceptionnelle dans le cas des achats de voitures par exemple). D'autre part, d'autres produits, surtout des services, ont vu leur consommation redémarrer beaucoup plus lentement, restant au troisième trimestre encore sensiblement en dessous du niveau d'avant crise (*graphique 2*). C'est en particulier le cas des dépenses en hôtellerie et restauration, en services de transport, en activités culturelles et dans une moindre mesure des dépenses de carburant. La reprise de la consommation dans ces secteurs, a en effet pu être limitée par la persistance des mesures sanitaires, la baisse du tourisme international, ainsi que par le recours accru au télétravail.

Tableau 1 - Estimation puis prévision des pertes de consommation des ménages en 2020

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année 2020
Croissance de la consommation des ménages (variation trimestrielle)	-5,8	-11,5	+16	-1	-7
Perte de consommation (par rapport au quatrième trimestre 2019)	-5,8	-16,7	-3	-4	

Prévisions

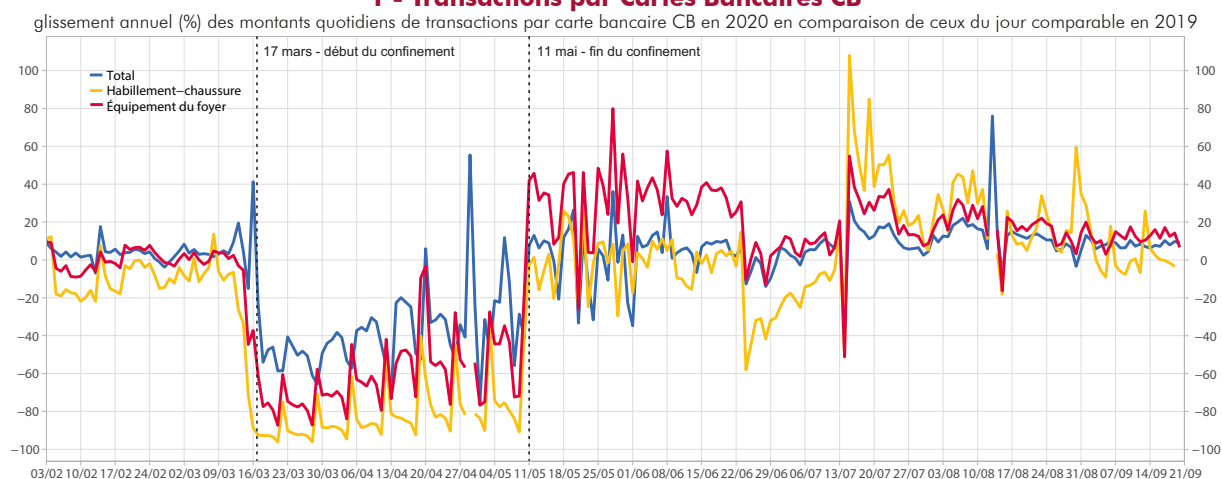
Source : Insee

Conjoncture française

L'évolution de la consommation des ménages pour la fin de l'année 2020 est sujette à de nombreuses incertitudes, dépendant fortement de l'évolution des conditions sanitaires ainsi que des comportements de consommation et d'épargne des ménages. La consommation serait orientée à la baisse au quatrième trimestre (-1% par rapport au trimestre précédent). D'une part, les dépenses de biens retrouveraient leur niveau d'avant-crise, les effets de rattrapage observés au troisième trimestre se dissipant progressivement, ainsi que les effets des mesures de soutien à

l'achat de véhicules. D'autre part, la reprise des dépenses de services s'estomperait, sous l'effet du renforcement des mesures sanitaires face à la résurgence de l'épidémie. Sur l'ensemble de l'année, la consommation des ménages accuserait au total une baisse historique de 7%. Le taux d'épargne des ménages, après sa forte hausse au deuxième trimestre (+7,7 points, *Éclairage*), reviendrait au troisième trimestre à un niveau plus proche de sa moyenne de long terme, quoique légèrement supérieur (17% au troisième trimestre puis 18% au quatrième). ■

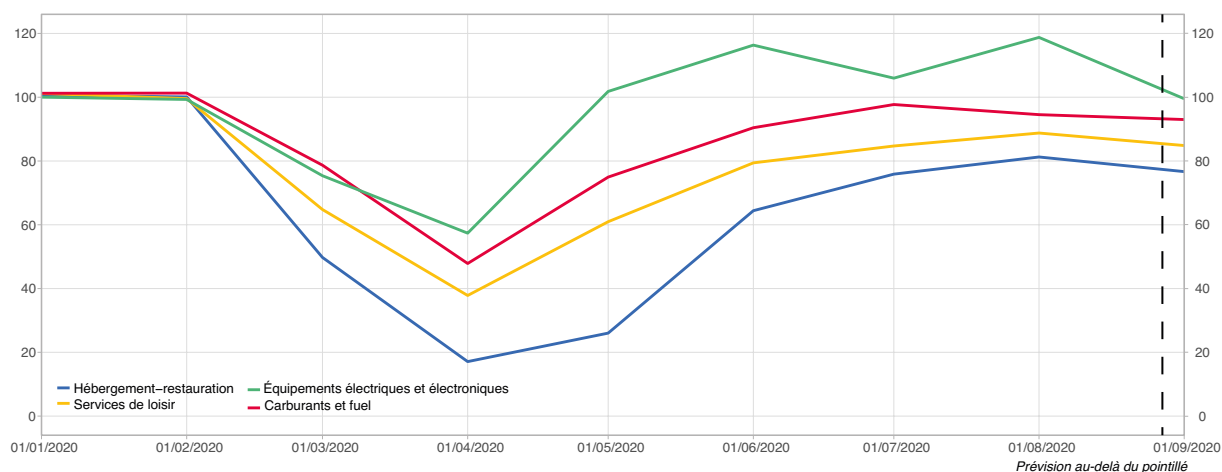
1 - Transactions par Cartes Bancaires CB



Lecture : le mardi 15 septembre 2020, le montant total des transactions par carte bancaire CB était supérieur de 8% à ce qu'il était le mardi 17 septembre 2019.
Note : la dynamique de ces montants de transaction peut traduire, à partir du mois de mars, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire.
Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

2 - Niveau de consommation mensuel des ménages estimé et prévu, en écart au quatrième trimestre 2019

Base 100 au T4-2019



Lecture : en avril 2020, les dépenses des ménages en services d'hébergement-restauration se situaient à 17% de leur niveau moyen du quatrième trimestre 2019.
Source : calculs Insee à partir de sources diverses

2 - Niveau de consommation des ménages estimé et prévu, en écart au quatrième trimestre 2019

Produits	Part dans la consommation*	Deuxième trimestre 2020 (écart en %)	Troisième trimestre 2020 (écart en %)	Contributions à l'écart pour le 3 ^{ème} trimestre (en point de pourcentage)
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	-5	-5	0
Industrie	44%	-15	1	0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	4	0	0
Cokéfaction et raffinage	4%	-29	-5	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	-8	8	0
Fabrication de matériels de transport	6%	-36	2	0
Fabrication d'autres produits industriels	13%	-28	-1	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5%	-2	3	0
Construction	2%	-24	-4	0
Services principalement marchands	46%	-19	-6	-3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-24	5	0
Transports et entreposage	3%	-47	-29	-1
Hébergement et restauration	7%	-64	-22	-2
Information et communication	3%	-5	1	0
Activités financières et d'assurance	6%	1	1	0
Activités immobilières	19%	1	1	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-19	-6	0
Autres activités de services	4%	-41	-14	-1
Services principalement non marchands	5%	-32	-7	0
Total	100%	-17	-3	-3

*poids dans la dépense de consommation finale des ménages hors correction territoriale (2017)

Lecture : le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration serait au troisième trimestre inférieur de 22 % à celui du quatrième trimestre 2019, contribuant à une moindre consommation totale des ménages de 1,6 point de pourcentage, par rapport à la situation normale.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Les salariés de plus en plus tournés vers l'épargne depuis la fin du confinement ?

Depuis la sortie du confinement, les ménages déclarent de plus en plus fréquemment qu'il est opportun d'épargner. Le solde d'opinion correspondant est orienté à la hausse depuis le mois de mai, et a vivement progressé en juillet. En septembre 2020, il a augmenté une nouvelle fois fortement, se situant nettement au-dessus de son niveau d'avant crise (*graphique 1*). Dans le même temps, après s'être redressé à la sortie du confinement, le solde d'opinion des ménages sur l'opportunité de faire des achats importants se stabilise, à un niveau très en-deçà de celui de l'année précédente.

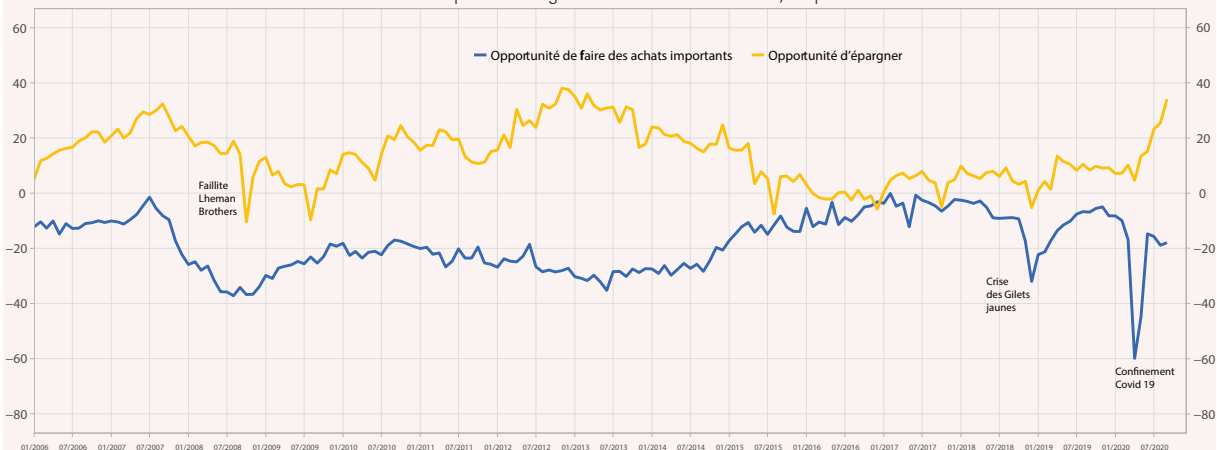
Cependant, cette évolution est assez hétérogène suivant le type d'activité du ménage. La hausse de la part des salariés du secteur privé déclarant que c'est le moment opportun d'épargner a été relativement continue depuis la fin du confinement (*graphique 2a*). Concernant les salariés du public, le solde d'opinion a vivement bondi en juillet, puis

une nouvelle fois en septembre. À l'inverse, le solde correspondant aux indépendants et aux chefs d'entreprises s'est replié en août et se stabilise en septembre. Contrairement aux salariés, les indépendants et chefs d'entreprise sont à la fin de l'été moins enclins à penser qu'il est opportun d'épargner.

En revanche, cette évolution est assez homogène au sein des autres catégories de ménages. Les ménages en emploi signalent de plus en plus fréquemment qu'il est opportun d'épargner depuis la fin du confinement (*graphique 2b*). C'est aussi le cas des ménages retraités, pourtant moins concernés par la baisse des revenus d'activité, signe peut-être de solidarité intergénérationnelle ou de craintes générales sur l'avenir. De même, ménages aisés comme ménages modestes sont de plus en plus nombreux à considérer dans le contexte économique actuel qu'il est opportun d'épargner (*graphique 2c*). ■

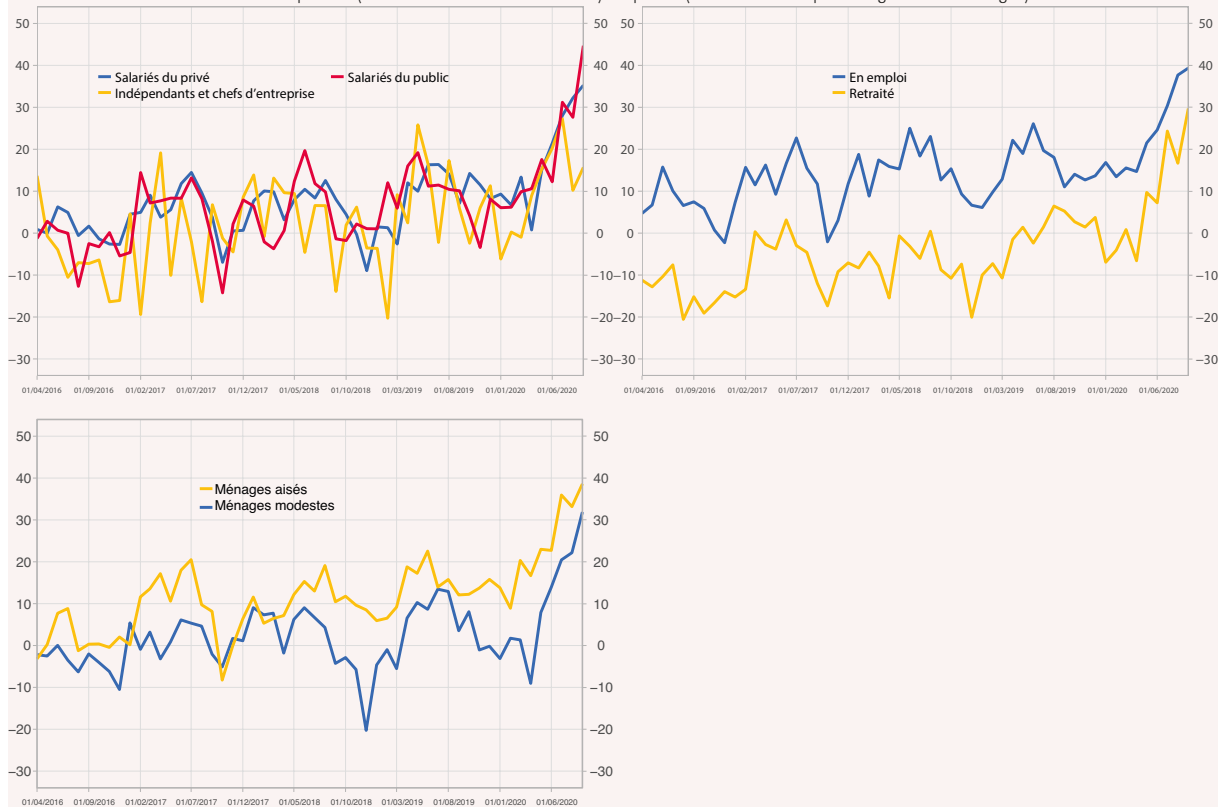
Benjamin Quevat ■

1 - Soldes d'opinion sur l'opportunité d'épargner et sur l'opportunité de faire des achats importants
soldes de réponses corrigé des variations saisonnières, en points



Source : calculs Insee

2a à 2c - soldes d'opinion sur l'opportunité d'épargner suivant différentes catégories de ménages
 soldes des réponses (favorables moins défavorables) en points (données brutes par catégories de ménages)



Source : Insee, calculs : Insee

Revenus, dépenses et épargne des ménages au cours du premier semestre 2020

Au premier semestre 2020, le revenu disponible brut des ménages (corrige des variations saisonnières et des jours ouvrés) a atteint 734 Md€, en baisse de 7 milliards d'euros comparé à celui du second semestre 2019 (*graphique et tableau*). Les revenus d'activité et de la propriété ont nettement baissé, mais les ménages ont reçu davantage de prestations sociales (notamment de chômage partiel) et leurs impôts ont diminué. La baisse du revenu disponible des ménages entre le second semestre 2019 et le premier semestre 2020, reste ainsi relativement faible au regard de la baisse du PIB de près de 125 Md€ durant la même période.

Dans le même temps, les ménages ont réduit massivement leurs dépenses de consommation dans le contexte particulier des mesures de confinement de la population. Ils ont dépensé ainsi 562 Md€ au premier semestre 2020 après 631 Md€ au second semestre 2019, soit une baisse de 69 Md€.

De ce fait, leur flux d'épargne brute (la partie de leurs revenus qu'ils n'ont pas dépensé pour leur consommation) a bondi de 61 Md€, s'établissant à 173 Md€ au premier semestre 2020. Par ailleurs, outre la consommation, les ménages peuvent aussi utiliser leurs revenus pour investir, notamment dans l'immobilier. Au premier semestre 2020 cependant, leur investissement a baissé de 13 Md€ par rapport au second semestre 2019, se réduisant à 58 Md€.

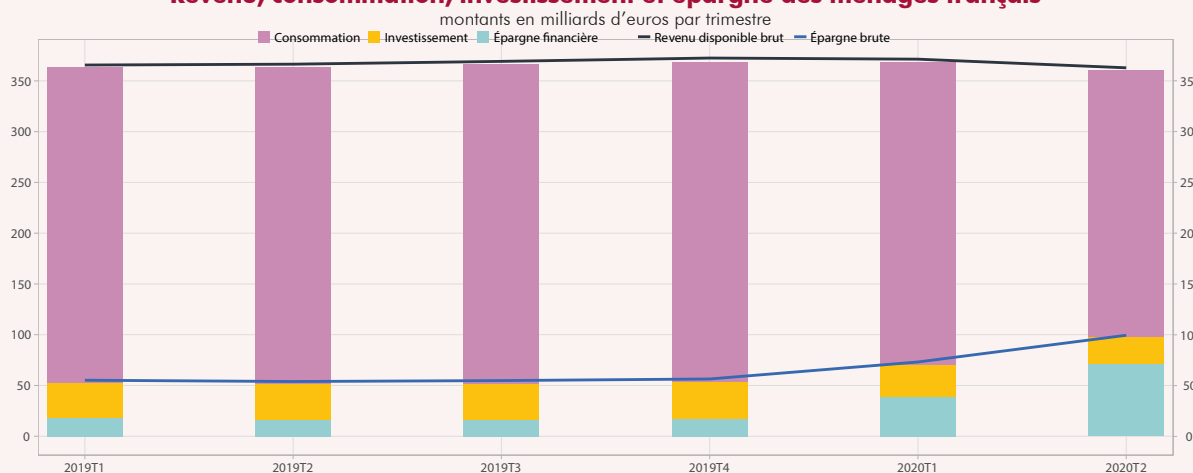
Dès lors, leur flux d'épargne financière (ou capacité de financement), soit la part de leur revenu ni consommée ni investie (et qui n'a pas fait l'objet de transfert en capital), et qui vient augmenter leurs actifs financiers (dépôts nets des dettes), a fortement augmenté, passant de 33 Md€ au second semestre 2019 à 110 Md€ premier semestre 2020, soit une augmentation de 77 Md€. ■

Thomas Laurent ■

Tableau - Composantes du revenu, consommation, investissement et épargne des ménages français
montants en milliards d'euros par semestre

	Deuxième semestre 2019	Premier semestre 2020	Écart
Revenu disponible brut	742	734	-7
dont			
Revenus d'activité	693	649	-45
Prestations sociales en espèces	261	279	17
EBE des ménages purs	97	97	0
Revenus de la propriété	44	42	-3
Prélèvement sociaux et fiscaux	-356	-333	23
Dépenses de consommation	631	562	-69
Épargne	111	173	61
dont			
FBCF	71	58	-13
Épargne financière	33	110	77

Revenu, consommation, investissement et épargne des ménages français



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels

Développements internationaux

Après avoir fortement chuté au deuxième trimestre, l'activité se relève progressivement dans les pays avancés, à des rythmes variables. Les mesures de soutien auprès des ménages ont permis à la demande intérieure de reprendre plus vigoureusement que l'offre dans la plupart des économies avancées, d'après les indices de ventes au détail et de production manufacturière. Mais les indicateurs haute fréquence pourraient suggérer un ralentissement dans certains secteurs d'activité en septembre, en lien avec de nouvelles mesures de précautions sanitaires, notamment au Royaume-Uni, en France et en Espagne. Par rapport aux États-Unis et à l'Europe, la Chine fait figure d'exception : touchée plus tôt par la pandémie, l'activité a rebondi plus vite, favorisée par le dynamisme de l'offre, et la Chine éviterait la récession en 2020.

En Chine, la production a rebondi plus vite que la consommation, et inversement aux États-Unis

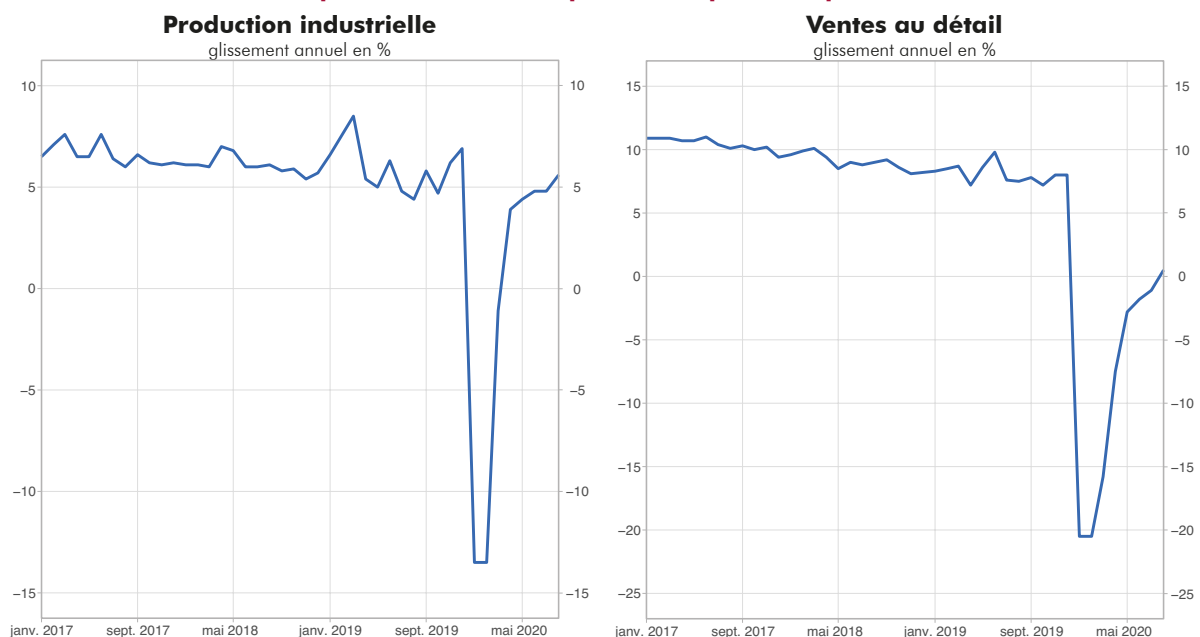
Chine

Premier pays touché par le coronavirus, la Chine a également été le premier à rebondir économiquement et devrait être l'un des seuls à éviter la récession en 2020, selon les

prévisions du FMI et de l'OCDE. L'épisode de recul du PIB serait certes marqué mais circonscrit au premier trimestre (-10,4 % en variation trimestrielle). L'activité économique a en effet rebondi de +11,8 % au deuxième trimestre et la croissance devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année, sauf résurgence de l'épidémie conduisant à de nouvelles mesures de restriction.

Le rebond de l'économie chinoise concerne davantage la production que la consommation intérieure. Après avoir chuté en janvier-février (-13,5 % en glissement annuel), la production industrielle a rattrapé son niveau d'avant-crise dès avril, en hausse de 5,6 % sur un an en août, soit un rythme de croissance similaire à celui d'avant-crise (*graphique 1, gauche*). Les indices PMI, aussi bien pour l'industrie manufacturière que pour les services, sont depuis plusieurs mois au-dessus du seuil d'expansion, suggérant un accroissement de l'activité. L'investissement s'est également relevé, aussi bien dans le secteur manufacturier que pour les infrastructures, notamment à la suite de l'augmentation du quota de dette que les gouvernements locaux peuvent contracter pour financer des projets d'infrastructure.

1 - En Chine, la production rebondit plus vite et plus fort que la consommation



Note : le NBSC ayant publié un indice de production industrielle et une croissance des ventes au détail communs pour les mois de janvier et février à -13,5 % et -20,5 % respectivement en glissement annuel, il a été fait ici l'hypothèse d'une chute par rapport à 2019 de ces valeurs aussi bien en janvier qu'en février.

Lecture : en mars 2020, la production industrielle (respectivement le niveau des ventes au détail) était inférieure de 1,1 % (respectivement 15,8 %) à son niveau de mars 2019.

Source : NBSC

Développements internationaux

La reprise de la demande intérieure connaît cependant un certain retard par rapport au rebond de la production. En effet, la relance gouvernementale étant orientée vers la stimulation de l'investissement et de la construction, l'absence de soutien aux ménages et la faiblesse structurelle de la protection sociale n'ont pas compensé dans les revenus les effets des licenciements et des baisses de salaires consécutifs à la crise sanitaire. Les incertitudes liées à une potentielle deuxième vague épidémique et aux tensions internationales ont également affecté la confiance des ménages. Ainsi, après leur chute en janvier-février (-20,5 % en valeur sur un an), les ventes de détail ont plus faiblement rebondi que la production, leur évolution en glissement annuel restant négative pendant six mois consécutifs, avant de redevenir positive au mois d'août (+0,5 % sur un an), encore loin des rythmes de croissance antérieurs à la crise (*graphique 1, droite*).

La reprise vigoureuse de la production s'appuie ainsi davantage sur les exportations que sur la demande intérieure, malgré la volonté des pouvoirs publics de réorienter le marché chinois dans le contexte de tensions commerciales qui persistent et d'une faible reprise économique à l'étranger. Les exportations, retraitées au sens de la comptabilité nationale et ajustées des effets saisonniers du Nouvel An chinois, ont ainsi rebondi à +8,3 % au deuxième trimestre (après une chute de -6,4 % au début de l'année), principalement portées par la demande mondiale en produits électroniques et équipement médical. Réflétant le moindre dynamisme de la demande intérieure, les importations semblent plus

durablement affectées, avec deux trimestres consécutifs de baisse (-2,3 % puis -1,7 %).

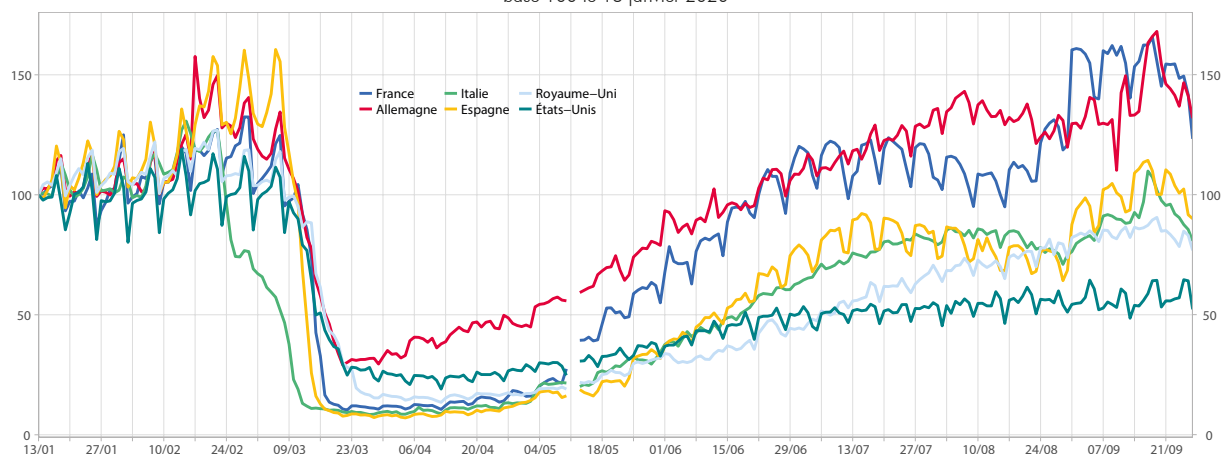
États-Unis

Fortement touchés par l'épidémie de coronavirus, les États-Unis ont connu, malgré l'absence de confinement généralisé à l'échelle nationale, un recul du PIB aux premier puis deuxième trimestres (-1,3 % puis -9,0 % respectivement). L'activité a été grevée par la consommation des ménages (-9,6 % au deuxième trimestre, soit une contribution à la croissance de -6,5 points), les exportations (-22,8 %) et l'investissement des entreprises (-7,6 %). Les élections américaines, et les possibles appréhensions autour de leur organisation, entretiennent un climat d'incertitude pour la fin de l'année, venant s'ajouter à la menace d'une intensification de l'épidémie. Cette dernière n'a pas autant reculé que dans les pays européens pendant l'été et continue d'affecter fortement la vie quotidienne des Américains, comme en témoigne l'usage des transports publics : selon la mesure d'Apple Maps Mobility et contrairement aux pays de la zone euro, il n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant-crise, demeurant moitié moindre qu'en janvier (*graphique 2*).

Cependant, le rebond des indices PMI, supérieurs au seuil d'expansion de 50 depuis le mois de juillet (54,6 en septembre pour les services, 53,2 dans l'industrie manufacturière), suggère une reprise de l'économie américaine au troisième trimestre. La consommation serait notamment le moteur de cette reprise : les ventes au détail ont vivement rebondi au mois de mai (+18,3 %) (*graphique 3, droite*), et sont revenues à leur niveau d'avant-crise dès le mois de juin. Les différents plans de soutien à l'économie

2 - La fréquentation des transports publics a retrouvé ses niveaux d'avant-crise mais se modère fin septembre en zone euro

base 100 le 13 janvier 2020



Note : indicateurs de recherche d'itinéraires en transports publics. Les données des 11 et 12 mai ne sont pas disponibles.

Source : Apple Maps Mobility

ont en effet largement préservé la demande intérieure avec des mesures spécifiquement dirigées vers la consommation des ménages (assurance chômage, réduction d'impôts). Ainsi, au deuxième trimestre, et malgré une forte hausse du chômage (11,1 % en juin après 3,5 % en mars et un pic à 14,7 % en avril), le revenu disponible des Américains a augmenté de 9,7 %, ceci favorisant les comportements d'épargne dans un premier temps puis de consommation pendant l'été. Des incertitudes entourent néanmoins cette reprise de la consommation pour la fin de l'année : des désaccords politiques à la Chambre des représentants empêchent à ce stade une éventuelle prolongation des mesures de soutien aux ménages, alors que de nouveaux licenciements sont prévus en octobre, notamment au sein des compagnies aériennes, et ce dans un contexte de chômage demeurant élevé (7,9 % en septembre).

À l'inverse de la Chine, la reprise économique apparaît plus modérée du côté de la production : après avoir chuté de 16,7 % entre mars et mai, la production industrielle a rebondi mais demeure nettement en deçà de ses niveaux du début d'année (*graphique 3, gauche*). Les incertitudes entourant l'épidémie et le déroulement des élections peuvent peser sur les décisions d'investissement des entreprises, limitant la reprise de la production.

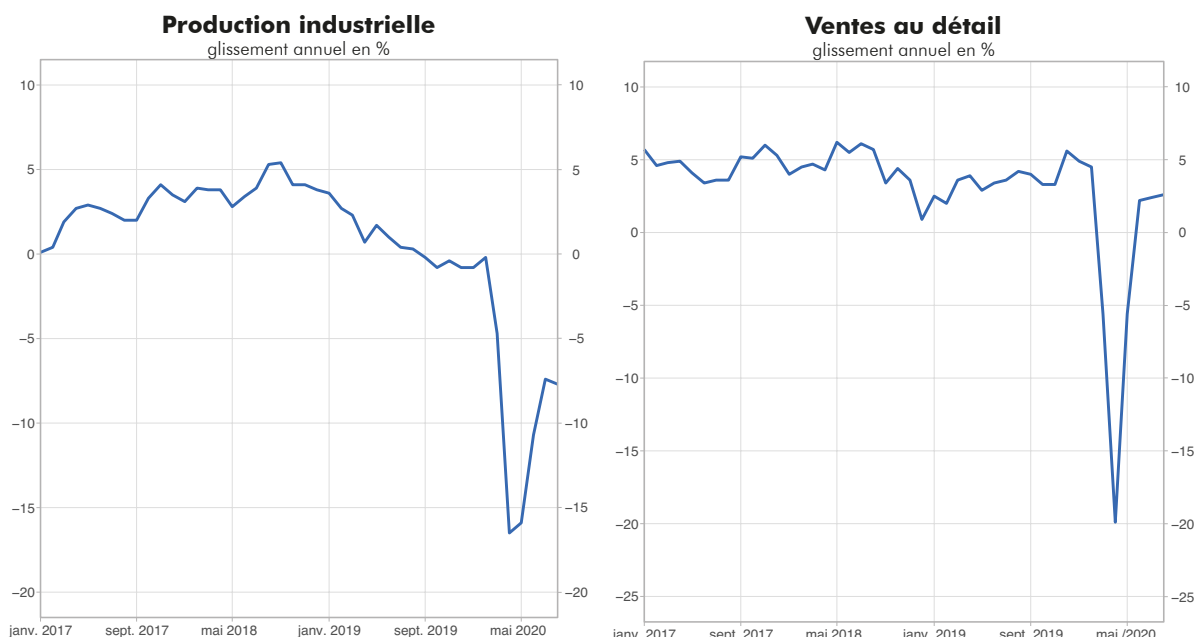
En Europe, la consommation des ménages a rebondi rapidement, mais les perspectives deviennent plus incertaines avec la résurgence de l'épidémie

Allemagne

La production manufacturière a baissé au printemps en Allemagne et a repris plus lentement que chez ses voisins européens à l'été (*graphique 4*). En juillet, la production manufacturière allemande est ainsi restée inférieure à son niveau de 2019 (-11,8 %), un retrait plus marqué qu'en France, en Espagne ou en Italie. Le secteur automobile allemand participe à cette reprise plus lente de l'industrie manufacturière, comme avant la crise début 2020 : en juillet, la production automobile était ainsi encore très inférieure à son niveau de 2019 (-18,1 %). L'indice PMI manufacturier a tout de même retrouvé son seuil d'expansion à l'été, et il a atteint 56,4 en septembre.

La consommation allemande, en revanche, semble avoir retrouvé son niveau d'avant-crise dès la sortie du confinement. En mai les ventes des commerces de détail ont crû de 13 %, se situant au-dessus de leur niveau de 2019 (*graphique 5*). Malgré un léger recul en juin, elles se sont stabilisées en juillet à un niveau très supérieur à

3 - Aux États-Unis, la production industrielle connaît une reprise plus poussive que les ventes au détail



Source : Federal Reserve Board, Census Bureau

Développements internationaux

2019 (+4,1 %). De plus, l'abaissement de la TVA allemande, adopté en juillet et effectif jusqu'en décembre, devrait inciter les ménages allemands à consommer davantage durant le reste de l'année.

Signe de la reprise entamée au mois de mai, la mobilité des Allemands a très largement rebondi depuis le confinement comme l'indique la fréquentation des transports publics mesurée par *Apple Maps Mobility*. En septembre, le nombre de recherches d'itinéraires via les transports publics a atteint un niveau de 40 % supérieur à celui du mois de janvier (*graphique 2*). La plus grande mobilité des Allemands s'accompagne également d'une augmentation du trafic routier dans les principales villes au mois de septembre. L'indice *TomTom* de congestion routière a atteint 37,0 % dans la semaine du 21 septembre, soit le double de l'indice moyen du mois d'avril.

Bien que relativement plus faible qu'ailleurs, le

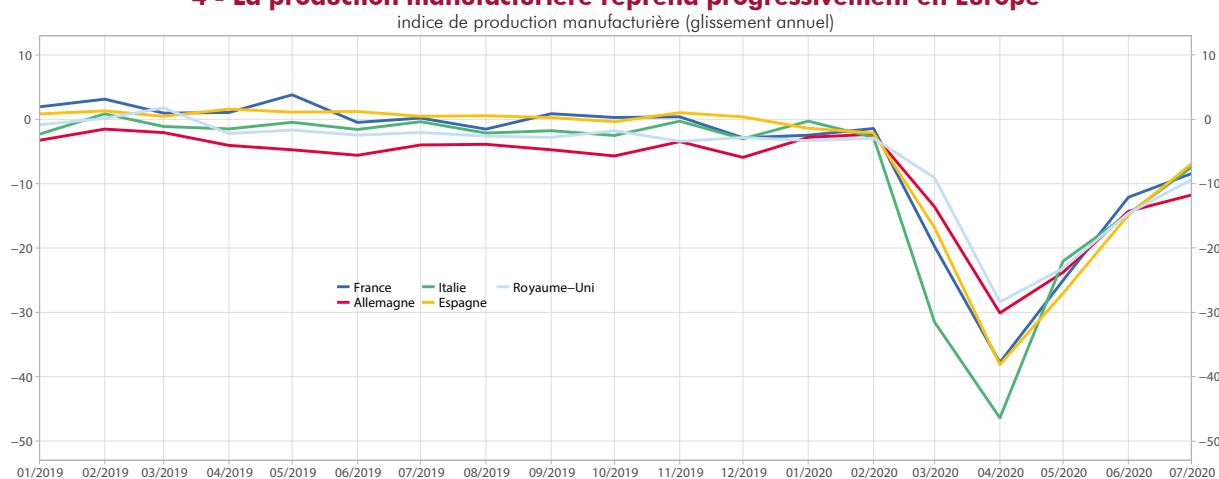
nombre de cas de covid-19 continue d'augmenter en Allemagne, ce qui pourrait conduire à de nouvelles mesures de restrictions au niveau local et affecter la reprise de l'activité.

Italie

Entre mai et juillet, la production manufacturière italienne a, quant à elle, comblé une grande partie de la baisse due au confinement. En juillet, les niveaux de production se situaient 7,4 % en dessous du niveau de 2019 contre 46,4 % en avril (*graphique 4*). L'indice de production manufacturière a toutefois ralenti depuis juin, suggérant que le pays mettra du temps à retrouver totalement son niveau de production d'avant-crise.

La reprise de la demande intérieure se tasserait légèrement après le fort rebond observé dès la levée du confinement. En juin, les ventes des commerces de détail se situaient à moins de 5 % de leur niveau de juin 2019 mais elles ont ensuite diminué en juillet et leur niveau se trouvait alors

4 - La production manufacturière reprend progressivement en Europe

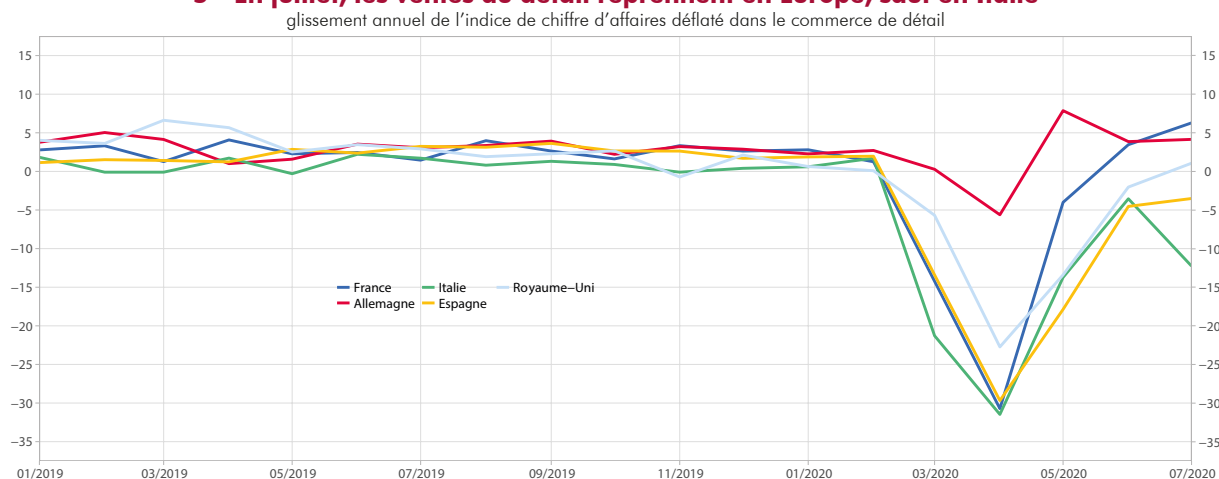


Note : chaque point correspond au glissement annuel de l'indice de production manufacturière de chaque pays.

Lecture : en avril 2020, la production manufacturière espagnole était 7 % en-deçà de son niveau d'avril 2019.

Source : Eurostat pour l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie, ONS pour le Royaume-Uni

5 - En juillet, les ventes au détail reprennent en Europe, sauf en Italie



Note : chaque point correspond au glissement annuel de l'indice de chiffre d'affaires du commerce de détail (à l'exception des automobiles et motocycles) déflaté et désaisonnalisé.

Source : Eurostat

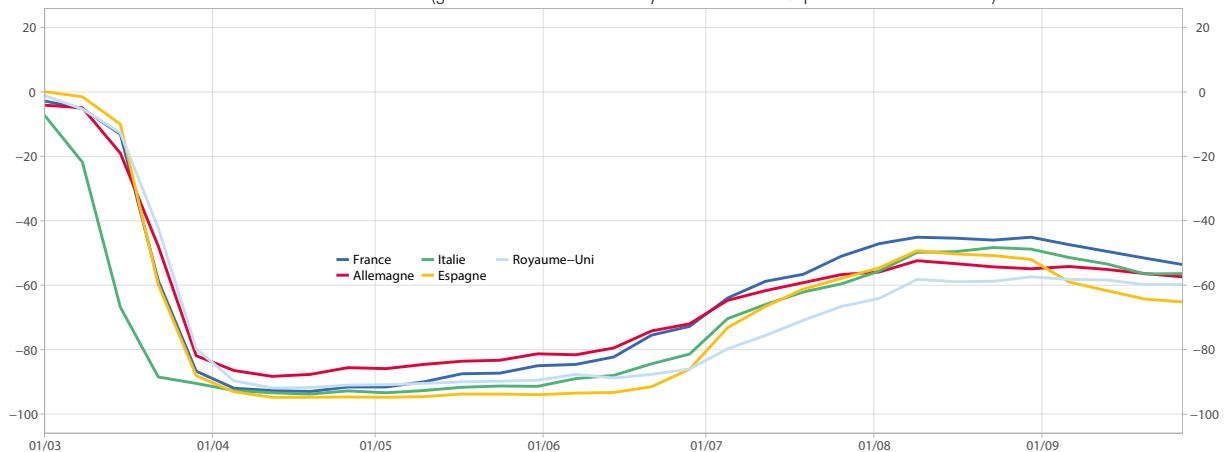
12,3 % sous celui de juillet 2019 (*graphique 5*). Il s'agit du seul pays européen dont les ventes au détail ont baissé en juillet. Les commerces de détail non alimentaires et hors carburants ont le plus pâti de cette conjoncture, passant de -2,3 % en juin à -18,5 % en juillet par rapport à leur niveau de 2019. Parmi les commerces de cette catégorie, ceux de l'habillement ont le plus contribué à cette baisse (-27,5 % en juillet). Ce phénomène sectoriel s'explique en partie par un effet de calendrier. Les soldes d'été débutent habituellement la première semaine de juillet mais cette année elles ont commencé le 1^{er} août.

Par ailleurs, les indicateurs haute fréquence indiqueraient une reprise lente de l'activité, notamment par rapport à l'Allemagne et la France. Parmi ces indicateurs, seule la fréquentation des transports publics a retrouvé son niveau d'avant-crise à la mi-septembre (*graphique 2*), avant que celle-ci ne se tasse

comme dans les autres pays européens. Après une baisse en août, probablement liée à la spécificité des mois d'été, la fréquentation des lieux de travail est revenue courant septembre à son niveau d'après confinement, nettement en deçà néanmoins du niveau d'avant-crise (*graphique 7*). En matière de trafic aérien, l'Italie suit la tendance européenne avec un niveau très en retrait de celui de 2019 et, en outre, une baisse du nombre de vols en septembre (*graphique 6*). Par ailleurs, bien qu'actuellement moins préoccupante qu'en Espagne ou en France, la situation sanitaire conduit à prendre des mesures préventives. Celles-ci visent soit à contrôler les personnes venant d'un pays étranger soit à limiter l'occupation de certains lieux (transports en commun, restaurants, etc.). Il n'existe pas à ce stade de restrictions totales comme à Madrid, mais la possibilité d'une résurgence plus intense de l'épidémie n'est pas à écarter.

6 - En Europe, la reprise du trafic aérien s'est interrompue en septembre

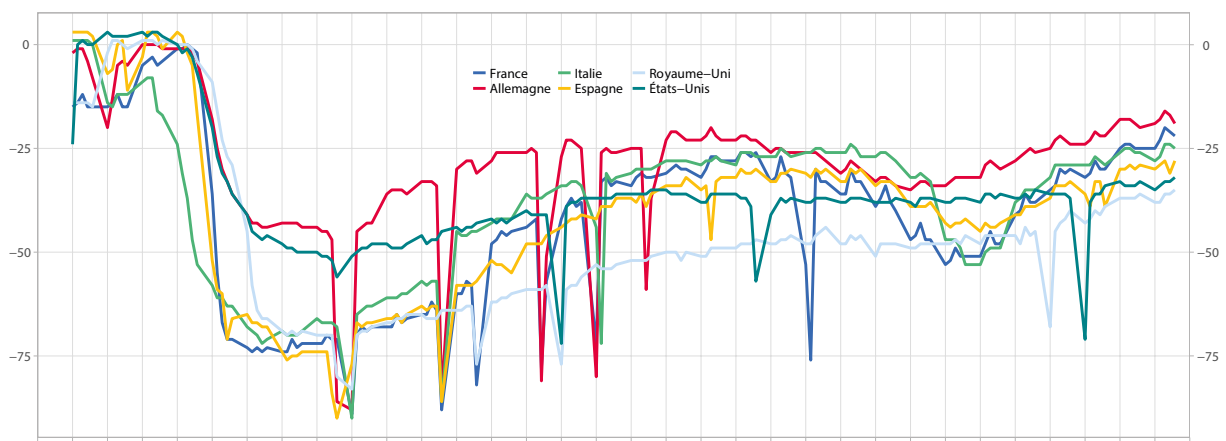
évolution du trafic aérien (glissement annuel de la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de vols)



Note : les données retracent la moyenne mobile sur 7 jours de l'écart journalier du nombre total de vols en partance et à l'arrivée des aéroports du pays concerné en 2020 par rapport à 2019. Pendant la semaine du 14 au 20 septembre, le trafic aérien au Royaume-Uni était en moyenne inférieur de 60 % à son niveau de la même semaine en 2019.

Source : Eurocontrol

7 - La fréquentation des lieux de travail se stabilise dans les principaux pays avancés mais reste inférieure à la période d'avant-crise



Note : ces données mesurent l'écart entre la fréquentation du lieu le jour indiqué par l'axe des abscisses et la fréquentation moyenne sur l'ensemble des jours de la semaine correspondant, durant la période allant du 3 janvier au 6 février. Par exemple, si le jour de l'axe des abscisses est un lundi, alors la référence est la moyenne des fréquentations sur l'ensemble des lundis des cinq semaines entre janvier et février.

Source : Google Maps Mobility

Espagne

En Espagne, la reprise de la production a été soutenue après la période de confinement, sans atteindre pour autant le rebond observé en Italie. L'indice de production manufacturière y a suivi un rythme semblable à celui observé en France (*graphique 4*) : après la chute survenue en avril (-38 % par rapport au niveau d'avril 2019), la production manufacturière espagnole a nettement rebondi, restant néanmoins inférieure de 10 % en juillet à son niveau de 2019.

Du côté de la demande, la reprise entamée en mai et juin semble s'être tassée en juillet, quoique moins fortement qu'en Italie. Après une forte progression en mai et juin, les ventes des commerces de détail ont nettement ralenti en juillet, même si leur niveau n'était que légèrement inférieur à celui de 2019 (-3,5 %) (*graphique 5*). Par rapport à la France où les ventes au détail ont au contraire poursuivi leur forte progression en juillet, le moindre dynamisme espagnol pourrait s'expliquer par une plus forte dépendance de l'Espagne au tourisme étranger, celui-ci ayant été fortement réduit du fait de la situation sanitaire.

En outre, les indicateurs haute fréquence pourraient confirmer l'idée d'une reprise à petite allure. Seule la fréquentation des transports publics (*graphique 2*) est revenue à un niveau comparable à celui d'avant-crise. La fréquentation des transports publics, telle que mesurée par Apple Maps Mobility a retrouvé début septembre son niveau de janvier 2020, légèrement avant l'Italie mais bien après la France et l'Allemagne. Néanmoins, depuis la mi-septembre, la fréquentation est en baisse. La dégradation de la situation sanitaire et la mise en place de mesures restrictives, notamment dans la région de Madrid, peuvent expliquer ce mouvement récent. D'un point de vue plus global, la résurgence de l'épidémie aura fort probablement des répercussions sur l'activité du pays, qui pourrait se dégrader au quatrième trimestre. Enfin, comme dans les autres pays européens, le trafic aérien reste en Espagne très inférieur à son niveau de 2019, avec également une baisse depuis la fin-août, plus prononcée que dans les autres pays européens (*graphique 6*).

Royaume-Uni

Enfin, au Royaume-Uni, la contraction de la production manufacturière a été en avril d'une ampleur similaire à celle de l'Allemagne, mais son rebond dans les mois suivants est apparu un peu plus soutenu (-9,4 % sur un an en juillet, contre -11,8 % en Allemagne, *graphique 4*). Les indices PMI dans le secteur manufacturier ont quant à eux dépassé le seuil de contraction en juin pour atteindre 55,2 en août, mais se sont légèrement repliés en septembre (54,3). De plus, la mise en place de nouvelles restrictions en réponse à l'augmentation récente des nouveaux cas de coronavirus pourrait peser sur l'activité, et notamment sur certains secteurs déjà fortement touchés : comme en zone euro, la reprise du trafic aérien au Royaume-Uni s'essouffle depuis le mois d'août (-60 % par rapport à un an plus tôt, *graphique 6*).

Côté demande intérieure, les ventes au détail ont rattrapé dès les mois de juin et juillet leur niveau d'avant-crise (*graphique 5*), témoignant d'une reprise plus vigoureuse que celle de la production (+1,1 % sur un an en juillet). Malgré les pertes d'emplois occasionnées par la crise (le nombre de personnes en emploi aurait baissé de 695 000 entre mars et septembre d'après l'ONS), les ménages britanniques bénéficient du dispositif de chômage partiel, qui a été prolongé de six mois. D'autres mesures ont permis de soutenir la consommation, comme le dispositif « *Eat out to help out* » qui visait à augmenter la fréquentation dans les restaurants en août. Malgré ces soutiens, la demande pourrait, elle aussi, être pénalisée par les nouvelles mesures de distanciation sociale, qui prévoient des limitations pour les rassemblements ainsi qu'un couvre-feu pour les pubs et restaurants. En septembre, les déplacements vers les lieux de travail et l'utilisation des transports en commun restaient bien en-deçà de leurs niveaux d'avant-crise, et la mobilité au Royaume-Uni est plus faible qu'ailleurs en Europe (*graphiques 2 et 7*). ■

■ Directeur de la publication
Jean-Luc Tavernier

■ Rédacteurs en chef
Julien Pouget
Olivier Simon
Frédéric Tallet

■ Contributeurs
Victor Amoureux
Guillaume Arion
Jules Baleyte
Tanguy Barthelemy
Hayet Bendekkiche
Emmanuel Blanchard
Myriam Broin
Thibault Caïe
Éliette Castelain
Arthur Cazaubiel
Aliette Cheptitski
Olivier Dorothée
Vianney Ducatel
David Fath
Étienne Frel-Cazenave
Léa Garcia
Hugues Genin
Pierre Girard
Juliette Grangier
Fabien Guggemos
Théo Guichaoua
Sylvain Larrieu
Thomas Laurent
Hadrien Leclerc
Clément Lefebvre
Julien Machado
Jérémy Marquis
Christelle de Miras
Robin Navarro
Pierre Poulon
Benjamin Quévat
Bruno Quille
Théo Roudil-Valentin
Hélène Thélot
Sophie de Waroquier de Puel Parlan

■ Secrétariat de rédaction et mise en page
Fabrice Hillaireau
Jean-Pierre Catan
Séverine Clément
Mathilde Demarque

■ Secrétariat
Nathalie Champion

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee dans les rubriques Conjoncture et Collections à l'adresse www.insee.fr.

Rédaction achevée le 5 octobre 2020